

Rapport annuel
2018 de la
Commission

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

d'enrichissement
de la langue
française

Premier ministre

Ministère de la Culture

Rapport annuel
2018 de la
Commission

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

d'enrichissement
de la langue
française

Sommaire

- 7** Introduction

- 8** Les acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française
 - 8** La Commission d'enrichissement de la langue française
 - 9** Un réseau d'experts qui couvre 14 ministères
 - 9 Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française
 - 10 Composition des groupes d'experts ou « collèges »
 - 12 Domaines de compétence
 - 13 La vie des collèges en 2018
 - 13** La Délégation générale à la langue française et aux langues de France
 - 14 Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française
 - 14 Expertise terminologique

- 16** Les partenaires de la Commission d'enrichissement de la langue française
 - 16 L'Académie française
 - 16 L'Académie des sciences
 - 16 Les organismes des autres pays francophones
 - 20 Les équipes universitaires de terminologie
 - 20 L'Association française de normalisation (AFNOR)

- 21** Méthode et travaux
 - 21** Les bases du travail terminologique
 - 21 Les critères retenus pour le choix des termes
 - 22 Les définitions
 - 22 Les recommandations d'usage
 - 22 Le vocabulaire utilisé dans les textes règlementaires
 - 23 Terminologie et normalisation

 - 24** Le repérage des termes par les groupes d'experts
 - 24 Approche au plus près des besoins
 - 25 Actualité immédiate ou termes isolés
 - 26 Approche systématique

- 26** La concertation
 - 26 Concertation entre groupes d'experts
 - 27 Consultation d'experts extérieurs au dispositif
 - 28 Concertation avec les services

- 28** Le travail des experts en réunion
 - 29 La consultation des partenaires
 - 29 La consultation dans les langues romanes

- 29** L'examen par la Commission d'enrichissement
 - 29 Les termes soumis à la Commission d'enrichissement
 - 29 Nouvelle consultation des partenaires par la DGLFLF
 - 30 L'étude préparatoire du groupe de travail
 - 30 Les séances plénières de la Commission d'enrichissement

- 33** La validation par l'Académie française
- 34** Le second examen
- 34** La validation par le ministre concerné

- 35** La diffusion des termes nouveaux
 - 35** La publication au *Journal officiel*
 - 36** *FranceTerme* un site, une base de données
 - 39** La publication de vocabulaires thématiques
 - 40** Sensibiliser les administrations, les milieux professionnels et le grand public
 - 40 La diffusion des termes et des publications par les collèges de terminologie
 - 42 La diffusion des termes et listes de termes par la DGLFLF
 - 46** La diffusion des publications terminologiques en 2018

49 Annexes 2018

51 A – Le dispositif

- 51 A.1 Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015
- 53 A.2 Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2018
- 54 A.3 Liste des collèges au 31 décembre 2018
- 56 A.4 Liste des membres des collèges au 31 décembre 2018
- 73 A.5 La procédure

74 B – Les outils

- 74 B.1 Étapes du processus d'enrichissement – Extrait du *Guide des bonnes pratiques*
- 80 B.2 Veille terminologique – Extrait de *FranceTerme, Mode d'emploi*

82 C – Les travaux

- 82 C.1 Calendrier général au 31 décembre 2018
- 86 C.2 Calendrier des réunions 2018
- 88 C.3 Publications 2018 (extraits du *Journal officiel*) :
- 88 vocabulaire des **télécommunications** (*JO* du 11 janvier)
- 91 vocabulaire de l'**informatique** (*JO* du 25 février)
- 92 recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression **learning centre** (*JO* du 25 février)
- 93 vocabulaire de l'**éducation** et de l'**enseignement supérieur** (*JO* du 25 février)
- 96 recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression **low cost** (*JO* du 25 mars)
- 97 vocabulaire de la **biologie** (*JO* du 28 mars)
- 101 vocabulaire de l'**automobile** (*JO* du 28 mars)
- 104 vocabulaire de l'**économie** (*JO* du 28 mars)
- 108 vocabulaire de la **culture** (*JO* du 19 avril)
- 111 vocabulaire de l'**environnement** (*JO* du 18 mai)
- 113 vocabulaire des **énergies renouvelables** (*JO* du 26 mai)
- 116 vocabulaire du **sport** (*JO* du 12 juin)
- 119 vocabulaire de l'**agriculture** (*JO* du 7 septembre)
- 123 vocabulaire du **pétrole** et du **gaz** (*JO* du 19 septembre)
- 129 recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression **fake news** (*JO* du 4 octobre)
- 130 vocabulaire du **droit** (*JO* du 7 décembre)
- 132 vocabulaire des **finances** (*JO* du 7 décembre)
- 137 vocabulaire de l'**innovation** (*JO* du 7 décembre)
- 140 vocabulaire de l'**informatique** et de l'**internet** (*JO* du 9 décembre)
- 142 vocabulaire de l'**intelligence artificielle** (*JO* du 9 décembre)

145 D – La diffusion

- 145 D.1 Publications relatives à l'enrichissement de la langue française – Catalogue 2018
- 147 D.2 La diffusion des publications terminologiques en 2018
- 149 D.3 Revue de presse 2018-2019

Introduction

Assurance à la conduite, biogaz, classe d'immersion numérique, cliqué-payé, économie de l'usage, économie des seniors, flexivégétarien, gratuit-payant, guidage génétique, innovation inversée, plongée avec appât, réécriture génomique, répulsion-attraction, retour au calme, sgraffite, syndrome de Noé, taxi sans chauffeur, tricot urbain : dans tous les domaines, les innovations techniques et les réalités nouvelles ont des répercussions sur notre langue ; une langue qui s'enrichit, spontanément bien entendu, mais aussi de façon concertée, grâce à l'action menée par l'État.

La France s'est dotée depuis près de 50 ans d'un cadre constitutionnel et légal qui lui a permis de bâtir un dispositif d'enrichissement de la langue française (DELFL) unique au monde. Ce dispositif est principalement adossé à la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dite « loi Toubon », dont découle le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 (modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015) relatif à l'enrichissement de la langue française¹. Œuvrer à l'élaboration d'une terminologie de qualité, facilement compréhensible et faisant référence, la mettre à la disposition de l'Administration, à qui elle s'impose, et réussir à la faire adopter par les professionnels et le public, telles sont les missions de ce dispositif et sa contribution au respect du droit au français garanti par la loi du 4 août 1994.

L'acte de naissance de la politique linguistique en faveur du français

C'est l'ordonnance de Villers-Cotterêts promulguée par François 1^{er} en 1539 qui représente la première mesure politique en faveur de la langue française. Elle stipule que la langue en usage dans les actes officiels est le français (et non plus le latin) : « Que les arretz soient clers et entendibles. Et afin qu'il n'y ayt cause de doubter sur l'intelligence desdictz arretz. Nous voulons et ordonnons qu'ilz soient faitz et escriptz si clerement qu'il n'y ayt ne puisse avoir aucune ambiguite ou incertitude, ne lieu a en demander interpretacion. » Cet article 110 est toujours en vigueur, il peut être consulté sur le site de Legifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

En définissant et en désignant en français les notions et réalités nouvelles scientifiques et techniques qui souvent n'ont pas encore de désignation dans notre langue, et en associant étroitement à ses travaux les représentants des organismes de politique linguistique des autres pays francophones, les représentants des services de traduction de la Commission européenne et les représentants d'organismes de normalisation, le DELFL permet de rendre accessibles les savoirs dans une langue comprise par l'ensemble de nos concitoyens et portée par près de 300 millions de locuteurs francophones et de 900 000 professeurs de français dans le monde. Une action qui, loin de s'inscrire dans l'optique étroite d'une lutte passéiste contre l'anglais ou toute autre langue, donne les moyens aux services publics, à l'ensemble des entreprises du secteur privé et à tous les citoyens de s'inscrire dans la modernité.

1. Voir l'historique complet et la description de ce cadre légal dans la brochure *Enrichissement de la langue française*, p. 3, accessible sur le site *FranceTerme* rubrique « Librairie ».

Les acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française

La Commission d'enrichissement de la langue française

Placée auprès du Premier ministre, la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) est la **clé de voûte du dispositif interministériel**. Sa mission est « de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme » (art. 1¹). Elle est responsable de la publication au *Journal officiel* de toutes les listes de termes qu'elle a examinées et validées.

En 2018, la Commission d'enrichissement de la langue française est **composée de 19 membres** : son président, Frédéric Vitoux, de l'Académie française, six membres de droit dont le Secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'un des deux Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, le Délégué général à la langue française et aux langues de France, le représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Président du Conseil supérieur de l'Audiovisuel, le président de l'AFNOR, et douze personnalités qualifiées nommées par le ministre de la Culture sur proposition des ministres et autorités désignés par le décret modificatif du 25 mars 2015. Elle respecte le principe de la parité entre les hommes et les femmes (voir en *Annexe A.2* la liste nominative de ses membres).

Les douze personnalités qualifiées sont des femmes et des hommes de compétences variées : ambassadeur, conseillère d'État,



Séance solennelle d'installation de la CELF, le 12 février 2019.



De droite à gauche : Frédéric Vitoux, président de la CELF, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut, Franck Riester, ministre de la Culture, Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France, Nicolas Groper, Organisation internationale de la Francophonie.

1. Sauf indication contraire, tous les articles cités entre parenthèses renvoient au décret n° 96-602 du 3 juillet 1996, modifié par le décret n° 2015-341 du 25 mars 2015. (Voir en *Annexe A.1*.)

correctrice-révisseuse, inspectrice générale de physique-chimie, inspectrice générale des finances, ingénieur général des mines, journaliste scientifique, professeurs d'anglais, de biologie, de droit, de lettres et de lettres classiques, physicienne, romancière. La Commission est composée de personnalités susceptibles de dialoguer avec les experts et de se mettre dans la position du néophyte, la Commission d'enrichissement de la langue française ayant d'une certaine façon la fonction de banc d'essai avant publication officielle.

L'année 2018 a été marquée par l'achèvement du renouvellement des membres de la Commission d'enrichissement dont le cinquième mandat était venu à échéance. Le ministre de la Culture, Franck Riester, a présidé le 12 février 2019 une séance solennelle d'installation de la Commission en présence de nombreuses personnalités.



Quelques membres de la CELF, de gauche à droite : Emmanuelle d'Achon, Christine Pénichon, Anne Varenne, Isabelle Jarry, Jean-Michel Gausso, Martine Rousseau, Anne-Marie Romulus, Alexandre Grandazzi.



Paul de Sinety, Hélène Carrère d'Encausse, Franck Riester, Xavier Darcos, Frédéric Vitoux, Pascale Cossart, Jean-Mathieu Pasqualini, Carole Bienaimé Besse.

Un réseau d'experts qui couvre 14 ministères

La Commission d'enrichissement s'appuie avant tout sur un réseau couvrant 14 ministères et organisé en 19 groupes d'experts supervisés par 10 hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française (HFTLF).

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française

Dans chaque ministère, le haut fonctionnaire est l'interlocuteur privilégié et le relais du délégué général à la langue française et aux langues de France auprès des services. Il est chargé de l'ensemble des questions liées à l'emploi et à la promotion de la langue française dans son administration (art. 5).

Nommé par arrêté du ministre concerné, le HFTLF a une fonction de référent au sein du ministère : interlocuteur attitré des services, soit en étant saisi par eux, soit en les saisissant, il fait remonter les besoins terminologiques à la Commission d'enrichissement. Il a pour mission d'identifier les experts, de les proposer à la désignation du délégué, et de coordonner leur travail dans le cadre de collègues ministériels. Il participe aux réunions des groupes d'experts dans les domaines relevant de son ministère ainsi qu'aux réunions de la Commission d'enrichissement au cours desquelles les listes de ses groupes d'experts sont étudiées : il est donc la voix du ministère au sein du dispositif. Il établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport

annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence ; les bilans des groupes d'experts établis par les HFTLF forment la base du présent rapport.

Chaque ministre charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour assurer la logistique et le secrétariat du ou des collègues et, notamment, pour veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi dans son administration et dans les milieux professionnels concernés.

Ainsi en 2018, Laurence Auer, haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**, a alerté à de nombreuses reprises les services du Premier Ministre au sujet du projet, qu'elle ne peut que déplorer, de décliner la marque « France », et, après *Business France*, de lancer *Choose France, Visit France, Partner with France*, etc.

Le haut fonctionnaire du **ministère de la Culture** a veillé à l'emploi de la langue française au sein même de son administration en appelant l'attention des services sur la nécessité de respecter les dispositions législatives. Il a adressé à des responsables d'institutions culturelles des courriers d'observations, relatifs au respect de la loi du 4 août 1994, s'agissant soit de l'emploi injustifié de termes étrangers (manifestation intitulée « *upside down*, le monde à l'envers », *preview*, *Days off*), soit du non-respect de l'exigence de double traduction. Enfin, il a établi un dialogue avec le service de communication interne du ministère pour la promotion du bon emploi de la langue et des travaux du dispositif d'enrichissement.

En application des dispositions relatives à l'emploi de la langue française dans la fonction publique, et dans le cadre des attributions du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française, il a été largement diffusé au personnel du **ministère des Armées** une note de service de rappel traitant de l'usage de la langue française à l'occasion de réunions, de présentations ou de colloques en milieu international.

Composition des groupes d'experts ou « collègues »

Si la Commission d'enrichissement de la langue française est composée de membres non spécialistes représentant la société civile, les collègues réunissent en revanche des spécialistes d'un domaine spécifique autour d'un président. Celui-ci est nommé sur proposition du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française, il est le plus souvent choisi parmi les experts. Chargé d'animer les réunions, il transmet les listes de vocabulaire constituées par son groupe d'experts à la DGLFLF et à la CELF.

Au sein d'un groupe d'experts, on distingue trois types de participants : des membres de droit (les représentants des principaux partenaires et membres de la CELF), des représentants des services de l'administration et des personnalités qualifiées choisies pour leur compétence : professionnels du secteur, qui tous sont au plus près de l'innovation (experts, chercheurs, représentants d'entreprises et d'organisations diverses), journalistes spécialisés, et spécialistes de la langue (linguistes, terminologues, traducteurs) (voir la liste nominative complète en *Annexe A.4*).

Membres de droit

Les membres de droit des groupes d'experts sont des représentants des principales instances membres de droit ou partenaires de la Commission d'enrichissement : le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant appartenant à la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue ; le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française ; un représentant de l'Académie française, appartenant au service du

Dictionnaire de l'institution; un représentant de l'Académie des sciences; un représentant d'organisme de normalisation; un représentant du laboratoire de linguistique chargé des études documentaires du groupe d'experts.

Représentants des directions, services ministériels et institutions

La participation des services de l'administration aux groupes d'experts est indispensable pour que les besoins de l'administration en matière de néologie soient bien pris en compte.

Les ministères de la transition écologique et solidaire, et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales menant des politiques publiques d'une extrême diversité (énergies, parcs nationaux, risques naturels, déchets, économie circulaire, etc.), le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française a renoncé à obtenir une représentation systématique des services dans ses collèges. En revanche, il sensibilise et tient informés de l'étude de certains termes le Conseil général de l'environnement et du développement durable auquel il est rattaché et les directions générales des deux ministères. Afin de mieux associer les directions générales aux travaux des collèges, il fait en sorte, avec les présidents des collèges, de travailler sur des thématiques, ce qui facilite le recours ponctuel à des experts.



Les membres du collège Culture et Médias autour de Bernard Notari, haut fonctionnaire à la langue française

Les directions, services et institutions représentés au collège Éducation et Enseignement supérieur: Centre international d'études pédagogiques (CIEP) – Conférence des présidents d'université (CPU) – Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : Délégation à la communication; Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle; Direction générale des ressources humaines; Direction générale de l'enseignement scolaire; Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance; Inspection générale de l'administration, de l'éducation nationale et de la recherche; Inspection générale de l'éducation nationale; Inspection générale des bibliothèques – haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au ministère de la Culture.

Personnalités qualifiées

Les personnalités qualifiées ont acquis leurs compétences ou exercent leurs fonctions au sein des organismes publics ou privés, des universités ou des entreprises les plus variées. À titre d'exemple, le **collège Environnement et développement durable** compte: un directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech; un ingénieur chimiste; un consultant; une experte en énergies renouvelables; un écrivain scientifique et journaliste; un ancien conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives; une ancienne chargée de mission à la délégation au développement durable; un ancien haut fonctionnaire de terminologie et de néologie; la directrice scientifique du Laboratoire de recherche LITEN au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives; un membre de la Direction générale de la santé; un professeur et traducteur; un chargé de communication du Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution; un représentant de France Nature Environnement.

De nombreux experts du **collège Automobile** représentent les grands groupes de l'automobile, qu'ils soient constructeurs ou équipementiers. Le collège ne travaille pas seulement pour les ingénieurs et les techniciens, mais aussi et surtout pour le grand public, d'où le besoin impérieux de disposer de bons relais, pour à la fois proposer des locutions à traduire et diffuser les nouveaux termes auprès du grand public. Denis Astagneau, journaliste spécialisé qui a travaillé pour France Inter et France Info pendant des années, a rejoint le collège.

Domaines de compétence

Les domaines d'expertise recouvrent les champs d'intervention des ministères : agriculture et pêche ; aménagement, habitat et mobilités ; automobile ; biologie ; chimie et matériaux ; culture et médias ; défense ; droit et justice ; économie et finances ; éducation et enseignement supérieur ; énergie nucléaire ; énergies fossiles ; environnement et développement durable ; informatique ; relations internationales ; santé et affaires sociales ; spatologie ; sport ; télécommunications.

Chaque collège, et c'est sa raison d'être, a donc un secteur de compétence. Chacun des membres du collège est nommé en raison d'une qualification précise dans ce champ de compétence. Il importe que les collèges respectent cette même logique dans le choix des notions qu'ils décident de traiter, afin de limiter tout empiètement sur les domaines relevant d'autres collèges et de maintenir le haut degré de spécialisation des travaux ; cette claire répartition des domaines est particulièrement importante. Les experts de chaque domaine, en raison même de leurs compétences, sont à même de juger de l'opportunité de traiter une notion, et d'effectuer le travail terminologique nécessaire.

Quelques collèges s'appuient sur des **groupes de travail**, qui traitent chacun exclusivement de leur secteur de spécialité, ce qui confère a priori une plus grande efficacité aux travaux, tant pour la veille néologique que pour l'étude des termes et définitions, même si ces formations réduites ne se substituent pas au collège dont elles sont l'émanation.

Certains groupes se réunissent régulièrement, comme celui du collège Économie et Finances, le groupe « Économie et gestion d'entreprise ». Le collège Énergie nucléaire, qui a mis en place un bureau animé par le président et chargé de préparer les séances plénières, a également institué trois groupes de travail : un groupe traite de la « Fission nucléaire » et de la « Fusion nucléaire », un autre de la « Sécurité nucléaire », et le troisième du « Cycle du combustible ».

La vie des collèges en 2018

Les listes d'experts n'étant ni exhaustives ni fermées, elles peuvent être complétées au gré des besoins exprimés, de façon notamment à couvrir de nouveaux domaines ou des secteurs insuffisamment traités. Ainsi, tout au long de l'année, **le délégué général à la langue française et aux langues de France a confirmé l'intégration de nouveaux experts** dans des secteurs innovants et au plus près de l'actualité, proposés par les hauts fonctionnaires à la langue française.

L'action conjointe des présidents de collège et des hauts fonctionnaires permet de pourvoir aux fonctions vacantes, sans déséquilibrer l'ensemble du dispositif. Après un important renouvellement des responsables au sein du dispositif en 2015 et 2016, l'année 2018 a été marquée par la stabilité.

En 2018 :

- au ministère des Sports, Alain Gelès préside le collège d'experts et Solène Charreau assure le secrétariat ;
- au ministère de la Culture, Yvan Amar préside le collège d'experts ;

- aux ministères économiques et financiers, Jérôme Ferrier préside le collège énergies fossiles ;
- au ministère de la Justice, Véronique Malbec a été nommée haute fonctionnaire chargée de la terminologie de la langue française, et l'adjoint du haut fonctionnaire, Luc Ferrand, a été remplacé par Sylvain Legrand.
- 4 collèges (Aménagement, Habitat et Mobilités ; Biologie ; Culture et Médias ; Santé et Affaires sociales) restent encore privés de l'appui d'un secrétariat, d'autant plus crucial pour leur bon fonctionnement que les travaux reposent sur le bénévolat des experts.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Sous l'autorité directe du ministre de la Culture, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) oriente et coordonne les politiques publiques visant à garantir l'emploi de la langue française, à promouvoir son usage et à assurer son enrichissement. Elle veille par conséquent à l'application du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française. Service d'appui de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-6) dont elle assure le secrétariat permanent, la DGLFLF coordonne l'ensemble du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française (art. 4), et suit les relations avec les différents partenaires. Enfin, elle a pour mission de faire connaître au grand public les termes publiés au *Journal officiel* (art. 4) et de favoriser leur appropriation par le plus grand nombre.

Le suivi du dispositif d'enrichissement de la langue française est confié, au sein de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, à la **Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française** dont les responsabilités s'étendent, au-delà de la terminologie, aux questions relatives à l'évolution du français, en particulier dans l'administration (actions en faveur de la simplification du langage administratif, réforme de l'orthographe, féminisation des noms de métiers...). La mission est **responsable de l'alimentation et du développement du site FranceTerme**. Elle est chargée de la **rédaction, de l'édition et de la diffusion du présent rapport annuel** de la Commission d'enrichissement (art. 14).

Le personnel permanent de cette mission se compose en 2018 de six personnes : une chef de mission, une assistante, un chargé de mission pour la terminologie assisté de deux terminologues, et une personne responsable de la diffusion des travaux du dispositif. La DGLFLF, qui prend en charge les dépenses de fonctionnement de la CELF (art. 2), apporte un soutien financier aux partenaires institutionnels du dispositif d'enrichissement de la langue française pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie. En 2018, la Délégation générale a renouvelé ses subventions à l'Académie française pour la participation du service du Dictionnaire aux travaux du dispositif, et aux deux laboratoires universitaires chargés des recherches documentaires sur les termes étudiés par les groupes d'experts : le Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT) de l'université Lyon 2 et le LATTICE (laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition) CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle.

Administration du dispositif d'enrichissement de la langue française

La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue suit les réunions des collèges de terminologie implantés dans les ministères ; elle organise les travaux de la CELF et de son groupe de travail et prépare leurs réunions ; elle organise et anime les réunions de coordination

du dispositif. En 2018, elle a participé à 155 réunions, dont 21 à sa charge (10 réunions de la CELF, 10 du groupe de travail de la CELF, 1 réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement).

La réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française a eu lieu le 14 mars 2018. Présidée par Loïc Depecker et Frédéric Vitoux, cette séance a rassemblé les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française dans les différents ministères ainsi que les présidents et secrétaires des groupes d'experts, les membres de la CELF et certains partenaires du dispositif; elle a permis de faire le bilan de l'année écoulée, d'envisager les orientations communes à mettre en œuvre, et de présenter les fonctionnalités du site *FranceTerme* et de la base de données, y compris la partie administrative. Le procès-verbal de cette réunion est disponible sur demande à la Délégation générale à la langue française (terminologie.dgflff@culture.gouv.fr.).



Expertise terminologique

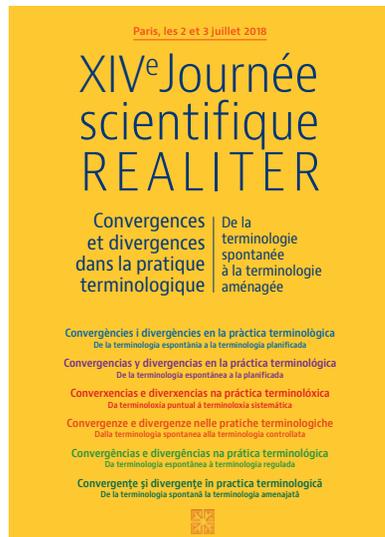
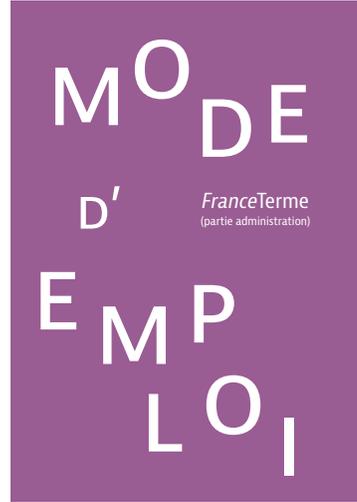
L'équipe des terminologues de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue (DGLFLF) participe activement à toutes les réunions du dispositif et au premier chef aux travaux de tous les groupes d'experts. Elle offre un soutien méthodologique individualisé aux collègues et organise en tant que de besoin des réunions d'information en particulier sur les méthodes de travail et sur la diffusion des termes dont la Commission recommande l'usage.

Elle se charge de l'ensemble des transmissions des listes de vocabulaire aux différents acteurs du dispositif d'enrichissement de la langue française (autres groupes d'experts, correspondants francophones, partenaires techniques et universitaires, Commission d'enrichissement de la langue française, Académie française, ministre intéressé, etc.), de manière à respecter les étapes de la procédure de consultation puis de validation (voir le schéma en *Annexe A.5*).

De plus, elle a renforcé son rôle d'expert auprès des collègues, en contribuant à la veille néologique ainsi qu'à la recherche documentaire nécessaire à l'élaboration des listes. Elle a rassemblé les éléments méthodologiques qui président aux travaux du DELF, sous la forme d'un *Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts du dispositif d'enrichissement de la langue française* dont la 2^e édition est parue en 2019, et édité le *Mode d'emploi de FranceTerme*, tous deux diffusés aux formats papier et numérique.

Dans le cadre des travaux de toponymie qui relèvent du groupe d'experts Relations internationales, la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française suit les activités de la Commission nationale de toponymie du Conseil national de l'information géographique, chargée de contribuer à la conservation et au développement cohérent du patrimoine toponymique de la France. En 2018, cette Commission a mis au point une publication à l'usage des élus (à paraître en 2020 : *Choisir un nom de lieu. Guide pratique à l'usage des élus*).

En complément de son implication dans le dispositif d'enrichissement de la langue française, la Mission est en relation avec plusieurs organismes spécialisés dans la terminologie (dont certains sont partenaires de la Commission d'enrichissement). Elle collabore étroitement avec ses homologues du Bureau de la traduction du Canada, de l'Office québécois de la langue française, du centre de terminologie catalane TERMCAT. Elle suit les travaux de normalisation terminologique menés par l'AFNOR (comité X03A) et l'ISO (comité TC37). Enfin, la DGLFLF favorise la recherche en terminologie en accueillant des doctorants dont le sujet de thèse porte sur la terminologie officielle et contribue à la réalisation de travaux terminologiques ne relevant pas directement du dispositif d'enrichissement, notamment dans le champ du « français langue olympique ». Les 2 et 3 juillet 2018, la DGLFLF a organisé à Paris la XIV^e Journée du Réseau panlatin de terminologie (REALITER) sur le thème « Convergences et divergences dans la pratique terminologique : de la terminologie spontanée à la terminologie aménagée » (Actes sous presse) (voir aussi plus loin page 47).



Les partenaires de la Commission d'enrichissement de la langue française

Organisée en réseau, la Commission d'enrichissement « travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation » (art. 1). Elle tire sa légitimité de sa concertation avec ses nombreux partenaires.

L'Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française modifié par le décret du 25 mars 2015 a donné à l'Académie française une place éminente dans le dispositif d'enrichissement de la langue française : instance de référence pour les questions d'usage de la langue française, l'Académie est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2) et elle joue un rôle primordial dans l'approbation des termes, expressions et définitions ; son accord, après examen par la Commission du Dictionnaire de l'Académie française, est indispensable (art. 9) pour leur publication au *Journal officiel*.

L'Académie des sciences

Conformément au décret, l'un ou l'autre des Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences est membre de droit de la Commission d'enrichissement de la langue française (art. 2-2). M. Michel Petit siège à la Commission d'enrichissement au titre de représentant de l'un des deux Secrétaires perpétuels de cette Académie dont il est membre correspondant. Des représentants de l'Académie des sciences sont membres des collèges qui traitent d'un vocabulaire à caractère scientifique.

Les organismes des autres pays francophones

La Commission d'enrichissement tire sa légitimité d'une concertation permanente avec les organismes de terminologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation. La concertation est particulièrement étroite avec l'**Office québécois de la langue française (OQLF)** et le **Bureau de la traduction des Services gouvernementaux du Canada**.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France se charge de consulter le service linguistique de la **Fédération Wallonie-Bruxelles** directement en tant que de besoin.

Enfin, la CELF entretient des relations régulières (échanges d'information et consultations réciproques à propos de termes divers) avec le département linguistique de langue française de la **Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne**.

En 2018, par exemple, le terme **infox** (*fake news*), publié par la Commission d'enrichissement, a été repris dans trois bases de données : TERMIUM Plus (Canada), Grand Dictionnaire Terminologique (Québec), IATE (Commission européenne). De même le terme et la définition de **pornodivulgation** (*revenge porn*) ont été publiés par la CELF et repris dans le Grand Dictionnaire Terminologique (Québec) ; tandis que le terme et la définition de **matériau nanostructuré** (*nanosstructured material*) ont été repris dans IATE (Commission européenne).

European Union terminology

Infox

Source language: - Target language: -

Results 1-10 / 32 "Infox"

fr	fausses informations	***		Council
	fausses nouvelles	***		Council
	infox	***		COM
	information fallacieuse	***		COM
en	fake news	***		EP

Term infox

Term reference: Site FranceTerme > Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *fake news* (JO RF du 4.10.2018), <http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Recommandations-d-usage/FAKE-NEWS> [4.10.2018]

Reliability: ★★ ★

Note: Néologisme forgé à partir des mots « information » et « intoxication », (Source: *ibid.*)

Owner: COM

FICHE TERMINOLOGIQUE

« Retour à la page d'accueil »

fake news CHERCHER ?

Préférences de recherche

fausse nouvelle Anglais [EN]

Domaine journalisme

Auteur Office québécois de la langue française, 2018

Définition
Publication qui limite la structure d'un article de presse, qui comprend à la fois des renseignements véridiques et des renseignements erronés.

Notes
Les fausses nouvelles sont créées pour diverses raisons : elles peuvent servir à générer du trafic sur les sites Internet qui tirent leurs revenus de la publicité, à favoriser un parti politique au détriment d'un autre ou à entacher la réputation d'une personnalité publique, par exemple. Dans tous les cas, elles sont conçues pour tromper le lectorat.

Il... [±]

Termes privilégiés

fausse nouvelle n. f.	En France, la Commission d'enrichissement de la langue française a publié une recommandation d'usage qui préconise l'emploi, entre autres, des termes <i>information fallacieuse</i> , <i>infox</i> ou <i>fausse nouvelle</i> pour désigner ce concept.
information fallacieuse n. f.	
infox n. f.	Le terme <i>infox</i> est formé à partir des mots <i>information</i> et <i>intoxication</i> .
France	

* Terme à chercher (obligatoire)

Où chercher

Domaine

Q Lancer

Historique de recherche

Fiches conservées

Suggestions

infix [1 fiche]

Liste alphabétique des termes

Filter les résultats par domaine

Fiche 1

2018-11-29

Anglais

Subject field(s)

News and Journalism

fake news

correct, plural

Français

Domaine(s)

Information et journalisme

fausse nouvelle

correct, nom féminin

information fallacieuse

correct, nom féminin

Infox

correct, nom féminin

DEF

[...] information mensongère ou délibérément biaisée, répandue par exemple pour favoriser un parti politique au détriment d'un autre, pour entacher la réputation d'une personnalité ou d'une entreprise, ou encore pour contredire une vérité scientifique établie [...]

OBS

information fallacieuse, infox : termes publiés au Journal officiel de la République française le 4 octobre 2018

Espagnol

FICHE TERMINOLOGIQUE

[Retour à la page d'accueil](#)

CHERCHER ?

pornodivulgarion

Anglais [EN]

Domaines droit > droit pénal et criminel
informatique

Auteur Commission d'enrichissement de la langue française (France), FranceTerme, 2018

Définition

Action de divulguer, afin de nuire à un tiers et sans son consentement, un enregistrement ou tout autre document à caractère sexuel le concernant, que celui-ci ait été ou non réalisé avec son accord.

Notes

La pornodivulgarion est souvent motivée par un désir de vengeance.

Domaines mentionnés dans la banque FranceTerme : DROIT - INFORMATIQUE

Terme

pornodivulgarion n. f.

recommandé officiellement par la Commission d'enrichissement de la langue française (France)

Anglais

Auteur Commission d'enrichissement de la langue française (France), FranceTerme, 2018

Termes

revenge porn
revenge pornography

iate European Union terminology

← Back to search results

IATE ID: 1279286

Domain: documentation (2271) [EDUCATION AND COMMUNICATIONS]
Note: scientific publications
means of communication [EDUCATION AND COMMUNICATIONS + communications]

bg cs da de **en** es et fi fr ga hr hu it lt lv mt nl pl pt ro sk sl sv ta mul

en

Definition:
Definition reference:
Owner: COM

Abbrev: IF
Term reference: —
Reliability: ★★★
Owner: COM

Term
Term reference: **Impact factor**
 EC work paper N°134/99
Reliability: ★★★
Owner: COM

fr

Definition:
 Indicateur bibliométrique relatif à un périodique, correspondant au nombre de fois où les articles qui y sont publiés sont cités, rapporté au nombre total des articles publiés dans ce périodique, au cours d'une période donnée
Definition reference: FranceTerme - Indice de citations, JORF du 25.2.2018, <http://www.culture.fr/france terme/terme/EDUC11> [28.2.2018]
Note: L'indice de citations peut, silence, selon la discipline, d'autres types de productions scientifiques telles que des ouvrages collectifs, des bases de données ou des corpus. Source: Ird
Owner: COM

Term
Term reference: **facteur d'impact**
 Comprendre et maîtriser la littérature scientifique, B. Pochet, Presses agronomiques de Gembloux (2.8.2018), ISBN: 978-2-87016-137-1, <http://www.ird.be/Doc/IRID/0104602.html> [7.9.2018]
Reliability: ★★★
Context: Le facteur d'impact est une mesure de l'importance d'une revue en fonction du nombre de citations reçues dans une année. Plus précisément, c'est le rapport entre le nombre de citations à cette revue dans une année donnée et le nombre d'articles publiés par cette revue dans les deux années précédentes.
Context reference: Portail polytechnique Montréal - Bibliothèque - Guides (français) - Mise en valeur de la recherche - Impact des revues [5.9.2018], https://guides.biblio.umontreal.ca/mise_en_valeur_de_la_recherche/Impact_Livre/ [7.9.2018]
Owner: COM

Term
Term reference: **indice de citations**
 FranceTerme - indice de citations, JORF du 25.2.2018, <http://www.culture.fr/france terme/terme/EDUC11> [28.2.2018]
Reliability: ★★★
Owner: COM

iate European Union terminology

← Back to search results

IATE ID: 1065238

Domain: materials technology [PRODUCTION, TECHNOLOGY AND RESEARCH + technology and technical regulations]

bg cs da de et en **en** es et fi fr ga hr hu it lt lv mt nl pl pt ro sk sl sv ta mul

en

Definition:
Definition reference:
Owner: COM

Term
Term reference: **nanostructured material**
 OUECL 64/1999
Reliability: ★★★
Owner: COM

fr

Definition:
 nanomatériau dont certains éléments structuraux sont de dimension nanométrique
Definition reference: FranceTerme - Matériau nanostructuré (JORF du 22.9.2019) (ex. 2018)
Owner: COM

Term
Term reference: **matériau nanostructuré**
 FranceTerme - Matériau nanostructuré (JORF du 22.9.2019)
Reliability: ★★★
Owner: COM

The screenshot shows the IATE (European Union terminology) website interface. At the top, it displays the IATE logo and 'European Union terminology'. Below the header, there are navigation options like 'Back to search results', 'Previous', 'Entry 1/28', and 'Next'. The main content area is divided into two columns, one for French (fr) and one for English (en). Each column contains a detailed entry for the term 'immission'.

French Entry (fr):

- IATE ID:** 1427199
- Domain:** ENVIRONNEMENT (S2)
- Note:** environnement pollution de l'air
- Definition:** incorporation et accumulation d'une substance, notamment d'un polluant, dans un milieu récepteur
- Definition reference:** FranceTerme > Immission LORP de 18.5.2016, <http://www.culture.fr/franceterme/terme/991141> [24.5.2016]
- Owner:** COM
- Term:** immission
- Term reference:** Site Dictionnaire-environnement.com > immission, https://www.dictionnaire-environnement.com/immission_01929.html [24.5.2016]
- Reliability:** ★★★
- Part of speech:** noun
- Gender:** feminine
- Number:** singular
- Context:** On parle d'**immissions** lorsque les polluants entrent en contact avec les hommes, les animaux, les végétaux, les sols, les eaux ou divers matériaux.
- Context reference:** Site de la Direction de l'économie publique du Canton de Bâle > Air et immissions > Protection de l'air > L'essentiel en bref > Pollution atmosphérique, <http://www.vet.ch/ds/vet/fr/index.cfm?kultursprache/du-wichtigste-in-kurz-zusammenfassung-von-luftschadstoffen.html> [24.5.2016]

English Entry (en):

- Definition:** disturbing effect on the environment of emission; The arrival of pollution from a remote source of polluting substances, arriving at a target
- Definition reference:** TNC 62, Multilingual Glossary on Civil Protection 1990, European Commission/Member States Working Party
- Owner:** COM
- Term:** immission
- Term reference:** TNC 62, ISO 4225-1990, décembre 1990, Multilingual Glossary on Civil Protection 1990, European Commission/Member States Working Party
- Reliability:** ★★★
- Owner:** COM

Les équipes universitaires de terminologie

Deux équipes sont chargées de fournir une assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française, dans le cadre d'une convention avec la Délégation générale à la langue française. Depuis 2013, le Centre de recherche en terminologie et traduction (CRTT) de l'université Lyon 2, et, depuis 2018, le laboratoire LATTICE (laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques et Cognition) CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle. Les collèges ont été répartis entre ces deux équipes.

L'Association française de normalisation (AFNOR)

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'AFNOR, membre de droit des groupes d'experts et de la Commission d'enrichissement de la langue française, où cette association se fait représenter par son service de traduction ; en outre, plusieurs autres organismes de normalisation contribuent utilement aux travaux, en particulier le Bureau de normalisation de l'automobile et le Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie. Réorganisée en 2012, l'AFNOR a contribué au dispositif en 2018, et, malgré une diminution sensible des crédits alloués par l'État à cet organisme, des experts compétents ont participé à certaines réunions des collèges (voir *Annexe A.4*). Par ailleurs, quelques membres de groupes d'experts, en particulier le président du collège Télécommunications et certains experts du collège Énergies fossiles, sont engagés à des titres divers dans les comités de normalisation nationaux et internationaux liés à l'AFNOR.

Méthode et travaux

Les travaux du dispositif d'enrichissement reposent sur le partage d'une méthodologie spécifique d'examen des termes : elle est analysée ici étape par étape depuis le repérage des termes par les groupes d'experts jusqu'à leur parution au *Journal officiel* (voir en *Annexe A.5* la procédure).

Les bases du travail terminologique

Les principes de travail de la Commission d'enrichissement de la langue française (priorité donnée à la néologie, critères de choix des termes, forme des définitions, contenu des notes, etc.) permettent au dispositif d'enrichissement de la langue française d'aboutir à des travaux de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs. Ce résultat provient de la nature et de la régularité des procédures de coopération mises en place entre les différents acteurs de ce réseau d'expertise dont la Commission est l'élément central.

Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française

Au fil du temps, pour rédiger les fiches terminologiques, les experts du dispositif d'enrichissement de la langue française ont forgé avec les terminologues de la DGLFLF une méthode de travail, une « culture commune », un ensemble de principes, qu'il est impossible de réduire à une règle unique et simple, tant il est vrai que chaque cas particulier offre son lot de difficultés et résiste à la systématisation. On trouve dans ce guide les conseils adressés aux présidents des collèges en vue de réduire le temps d'examen des listes et de ne pas engorger la Commission d'enrichissement. On y trouve également des conseils pour assurer la veille néologique, consulter les partenaires, se concerter entre groupes d'experts, organiser le travail d'une réunion à l'autre, élaborer une fiche terminologique ou répondre à une question de traduction par une recommandation d'usage (voir *Annexe B. 1*). Le ***Guide des bonnes pratiques***, réédité en 2019, est accessible en ligne gratuitement et disponible en format papier sur simple demande adressée à la DGLFLF : terminologie. dglflf@culture.gouv.fr.

Les critères retenus pour le choix des termes

Les travaux portent sur l'apparition de notions encore mal connues mais vouées à se répandre et qu'il convient donc de définir et de nommer en français. En matière de néologie, le DELF respecte quelques critères simples :

- sa nécessité ou son opportunité,
- sa pertinence,
- sa clarté par rapport à la notion qu'il doit désigner, l'entrée devant être en adéquation avec la définition,
- sa cohérence par rapport aux termes publiés précédemment,
- enfin, sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

Ainsi en 2018, le dispositif d'enrichissement a étudié et publié des néologismes de forme comme **cliqué-payé** (*click and pay*), **cybercriminalité** (*cybercrime*), **fibronique** (*fiber optics*), **gratuit-payant** (*freemium*), **reconstitueur, -euse** (*reenactor*). Des termes particulièrement éloignés de la langue source mais plus explicites ont été également publiés, comme **bioagresseur des cultures** (*pest*), **cotation de crédit** (*scoring*), **politique d'expansion monétaire** (*quantitative easing*) ou **pornodivulgation** (*revenge porn*).

Les définitions

Contrairement aux normes techniques, les listes élaborées par le dispositif d'enrichissement de la langue française ne s'adressent pas uniquement à des spécialistes. C'est pourquoi la Commission d'enrichissement veille à ce que les définitions des termes qu'elle publie au *Journal officiel* soient formulées d'une façon claire et compréhensible pour un large public.

Les recommandations d'usage

Le dispositif peut recourir ponctuellement à une autre forme de publication au *Journal officiel*, instaurée en 2005. Il s'agit de recommandations à caractère plus large, concernant des notions relativement peu spécialisées et pouvant relever simultanément de différents domaines, dont l'usage se répand, presque toujours en anglais, alors qu'il existe déjà divers équivalents français. Il n'est donc nécessaire ni de les définir, ni de leur donner un nouvel équivalent. Dans ce cas, au lieu de recommander un terme et sa définition, la Commission d'enrichissement de la langue française rappelle la variété et la richesse du lexique existant et préconise d'en faire usage en toute cohérence.

En 2018, la Commission a publié trois recommandations sur les expressions équivalentes aux termes *fake news* (voir p. 129) et *learning centre* (p. 92) et *low cost* (p. 96).

Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et règlementaires

La Commission d'enrichissement de la langue française considère que la mission qui lui est échue ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels, lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certains groupes d'experts. Ces groupes peuvent assister les services du ministère concerné qui procèdent à la clarification et à l'harmonisation du langage règlementaire, mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif qui est de combler les lacunes du vocabulaire spécialisé.

C'est pourquoi les experts doivent parfois procéder à un tri dans les termes étudiés, entre ce qui relève de l'enrichissement du vocabulaire français et ce qui tient de la pure réglementation. Ce tri, parfois délicat, s'opère pour une bonne part en amont de l'examen par la Commission, les groupes d'experts faisant eux-mêmes le départ, aidés au besoin par les terminologues de la Délégation générale à la langue française, avant la transmission des listes à la Commission. Dans certains cas, la Commission, tout en reconnaissant l'intérêt intrinsèque des travaux qui lui sont soumis, juge ne pas devoir les transmettre à l'Académie française.

La terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être diffusée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletins d'information, notes et circulaires, bulletin officiel, intranet) et par des publications spécifiques.

Terminologie et normalisation

Il peut arriver également que, dans certains domaines techniques, les termes traités par le dispositif soient normalisés dans le cadre des organismes de standardisation. Les textes législatifs ou réglementaires, parfois, et, dans tous les cas, les marchés publics font référence à ces normes qui revêtent une importance particulière dans des secteurs cruciaux tels que les matériaux, l'environnement, l'équipement, les énergies ou l'ingénierie nucléaire.

Il importe donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre instances concernées. C'est pourquoi l'Association française de normalisation (AFNOR) a toute sa place dans les travaux du dispositif.

La Commission estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant différents. Un groupe d'experts peut fort bien proposer deux définitions pour un même terme : l'une, calquée sur celle de la norme technique, à l'usage de l'administration concernée, et l'autre, destinée aux non-spécialistes, publiée au *Journal officiel* au titre du dispositif d'enrichissement de la langue. Comme pour le vocabulaire à caractère réglementaire, il convient alors de distinguer nettement deux circuits de diffusion : l'un visant l'administration et le secteur professionnel considéré, pour les définitions normalisées, l'autre, aussi large que possible, pour les définitions publiées par le dispositif.

Le repérage des termes par les collègues d'experts

Si les objectifs généraux et la mission des collègues sont définis par le décret du 3 juillet 1996 modifié par le décret du 25 mars 2015, les groupes d'experts ont néanmoins une grande latitude d'action. Leurs choix thématiques et les méthodes de travail qui en découlent sont fonction des attributions du ou des ministères concernés. Cependant, quel que soit le domaine considéré, l'innovation technique et scientifique fait l'objet d'une veille néologique soutenue et constitue la priorité absolue des travaux de tous les collègues. Privilégier une attitude prospective est en effet indispensable afin de prévenir en particulier l'entrée de termes étrangers dans l'usage. C'est le meilleur moyen de contribuer effectivement à l'enrichissement du vocabulaire spécialisé et de maintenir l'aptitude de la langue française à exprimer les réalités contemporaines. Puisant aux sources de l'actualité, des listes de termes sont obtenues par repérage des innovations scientifiques et techniques les plus récentes. Les termes peuvent être abordés selon différents angles.

Approche au plus près des besoins

Ce sont les experts des collègues de terminologie qui, en toute logique, mènent l'activité de veille, « au fil de l'eau », tant dans leur milieu professionnel qu'à partir de programmes d'action et de recherche internationaux, ou de corpus spécialisés comme les publications scientifiques, la presse professionnelle, les banques de données, etc. Cette veille est complétée par des demandes provenant des services de l'administration – définir précisément un terme français nouveau dont l'usage se répand ou trouver un équivalent français – et par des demandes du « grand public » (rédacteurs, communicants, traducteurs, terminologues, agents administratifs...), principalement reçues dans la « boîte à idées » du site *FranceTerme* (voir plus loin p. 38 les suggestions des internautes) ou parfois directement par les groupes d'experts qui disposent d'une page sur la toile... Les groupes d'experts étudient donc – en vertu des missions assignées au dispositif d'enrichissement – les notions nouvelles d'un secteur donné lorsque celles-ci n'ont pas d'équivalent français.

En 2018, les travaux du collège Économie et Finances ont visé à traiter en priorité les concepts innovants relatifs à la régulation financière et fiscale ainsi qu'au statut de l'entreprise, appelés à être repris dans les textes législatifs ou réglementaires.

Ainsi, dans le domaine de la finance, les déclinaisons de la « chaîne de blocs » au-delà des systèmes de paiement apparus avec les premières cybermonnaies ont conduit à proposer des termes plus génériques aussi bien en matière de plateforme technique (« dispositif d'enregistrement électronique partagé ») que de type d'actif (« actif numérique », « cyberjeton »), ou encore de modes de financement « offre au public de jetons ». En matière d'assurance, l'entrée en vigueur de la directive Solvabilité II du Parlement européen et du Conseil conduit les organismes du secteur à élaborer un nouveau type de bilan, le « bilan prudentiel » qu'il s'agit donc de préciser en intégrant notamment les concepts de « provisions techniques prudentielles » de « marges de risques » et de « test de résistance ».

L'internationalisation croissante des questions de fiscalité notamment en raison de l'optimisation pratiquée par les grandes entreprises conduit les États et les organisations de coopération économique à adapter les outils et procédures existants. Ainsi ont été étudiées la définition d'un « impôt mondial sur les sociétés » ainsi que les pratiques à réguler en matière de « transfert de bénéficiaires ».

Pour ce qui concerne la gestion d'entreprise, la loi dite PACTE qui vise, entre autres, à prendre en compte dans l'objet social de l'entreprise les objectifs sociaux et environnementaux constitue

un champ à traiter. Ainsi, les premiers travaux sur l'« entreprise à mission » et ses déclinaisons ont été conduits mais restent en attente du vote de la loi précitée. Les termes ne relevant pas directement de l'action publique, notamment ceux de la mercatique en ligne, en particulier les stratégies de « référencement » par les moteurs de recherche et via les réseaux sociaux ont également fait l'objet d'études et de propositions.

Diverses campagnes de sensibilisation au harcèlement ayant été menées par les acteurs publics en 2018, il est apparu nécessaire de traiter le terme **cyberharcèlement**.

Dans le domaine de la manipulation génétique ciblée, les avancées dues, entre autres, aux travaux scientifiques de la Française Emmanuelle Charpentier sur l'immunité bactérienne et l'édition du génome humain ont abouti à la publication des termes **endodésoxyribonucléase 9** (popularisé sous l'anglicisme *CRISPR-Cas9*) et **réécriture génomique** (*genome editing*), ce dernier ayant été signalé par un conseiller de l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques.

Actualité immédiate ou termes isolés

Les travaux peuvent avoir un caractère ponctuel et être liés à un sujet d'actualité, à certaines circonstances particulières, la demande pouvant émaner d'un acteur du dispositif ou bien du public.

Lorsque cela s'avère nécessaire, la Commission d'enrichissement de la langue française peut recourir à une procédure d'examen accélérée : saisie par un groupe d'experts ou directement par une administration, voire agissant de sa propre initiative, elle peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie jugée urgente et soumettre rapidement à l'Académie française les termes ainsi traités. Depuis 2005, cette procédure a permis de répondre à un besoin croissant de termes français particulièrement en vue, notamment dans la presse et les médias, en raison de l'actualité ou par un effet publicitaire dans les domaines techniques touchant le grand public.

Ainsi, le terme **infox** (*fake news*) a fait l'objet d'une recommandation en accompagnement du projet de loi sur la manipulation de l'information, qui a rythmé une grande partie des débats publics, en particulier au cours du 1^{er} semestre 2018, jusqu'à l'adoption de la loi le 20 novembre 2018 par l'Assemblée nationale et sa publication au *JO* du 23 décembre 2018. De la même manière, la France et plusieurs autres pays ayant été victimes de divers logiciels rançonneurs en 2018, le terme **logiciel rançonneur**, abrégé en **rançonneur** a été examiné en procédure accélérée et publié comme équivalent de *ransomware*.

La direction générale de la santé a étudié les termes **mise sous cocon vaccinal**, en lien avec la politique vaccinale du ministère ; **étude croisée** et **étude par autocomparaison**, termes relatifs à la recherche et qui concernent la mise en commun des données de santé. La direction n'a pas proposé ces termes, mais a émis un avis sur les fiches élaborées par le collège Santé. Le Service Public d'Information en Santé (SPIS) du Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales (SGMAS) a soumis au collège des termes relatifs à la stimulation du rôle des patients dans leur prise en charge avec les professionnels de santé : **autonomisation du patient**, **autodidaxie en matière de santé** en lien avec des textes de lois en cours.

Le terme **système d'armes létal autonome**, SALA (*lethal autonomous weapons systems, LAWS*) a été étudié dans le contexte des discussions, au niveau international, sur le degré « admissible » d'autonomisation d'un système d'armes, et les travaux d'experts gouvernementaux sur les SALA.

Approche systématique

Les termes mis à l'étude portent sur un thème précis, bien délimité, et sont regroupés en un ensemble terminologique homogène. Cette approche peut donc être qualifiée de systématique même si elle ne prend en compte que les notions nouvelles pour un sujet que les experts s'efforcent d'étudier en profondeur afin d'assurer la cohérence des définitions et des termes proposés.

Ainsi du vocabulaire relatif aux émissions de gaz à effet de serre étudié par le collège Environnement, dans une année 2018 qui a constitué une année charnière pour l'avancée de la mise en place de l'accord de Paris sur le climat (retrait des États-Unis de l'accord de Paris et COP 24 en novembre 2018 en Pologne).

Autres exemples : le vocabulaire de l'intelligence artificielle (en lien avec le rapport commandé au mathématicien Cédric Villani) et le vocabulaire relatif aux actifs numériques, dont les cybermonnaies et autres « jetons » liés à la chaîne de blocs et aux « cryptoactifs ».

La concertation

Concertation entre groupes d'experts

Il arrive que certains domaines se recoupent entre collèges, et cela assez fréquemment, avec l'évolution des périmètres d'action des ministères. Par exemple du fait de la généralisation des techniques numériques à tous les domaines, plusieurs groupes abordent le vocabulaire correspondant : en premier lieu les collèges Informatique et Télécommunications, mais aussi les collèges Culture et Médias (audiovisuel et jeux vidéo), Éducation et Enseignement supérieur, Droit et Justice, et, dans une moindre mesure, celui de la Défense (constitution d'une quatrième armée chargée de la cyberdéfense), ceux chargés de la santé (exploitation des données médicales) ou de l'économie (commerce en ligne...).

Les experts du collège Relations internationales sont souvent amenés à examiner des termes qui sont à la limite de son domaine de compétence au sens strict. C'est pourquoi ils ont développé des liens avec leurs collègues chargés de domaines proches (notamment économie et finances, défense, culture et médias).

On peut également souligner les convergences entre les travaux des groupes d'experts Biologie et Santé, amenés régulièrement à étudier conjointement des termes ou à échanger des avis sur leurs définitions.

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France encourage et facilite une concertation formalisée entre collèges intéressés. Elle est amenée à organiser, parfois à la demande de certains groupes d'experts, des réunions sur un sujet commun.

Dans le cas de domaines communs à deux collèges, il importe de prévoir une représentation réciproque dans chacun d'eux. À défaut d'un représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts de l'autre collège s'impose. Cette concertation mutuelle est pratiquée systématiquement par les collèges Chimie et Environnement, par exemple, ou Environnement et Aménagement, ou encore Automobile et Énergies fossiles. Le président du collège Télécommunications est membre des collèges Spatiologie et Informatique. Lorsque la compétence est partagée, sur un seul terme ou sur une série complète, le pilotage des travaux est confié d'un commun accord à l'un des collèges concernés.

Le collège Agriculture et Pêche a poursuivi sa traditionnelle collaboration avec le collège Biologie. Le président du collège Biologie, Georges Pelletier, est membre de droit du collège Agriculture, à qui il soumet régulièrement les termes de biologie animale et végétale ayant un rapport notable avec les cultures et l'élevage. Le collège Agriculture s'est ainsi prononcé en 2018 sur le terme « biomimétisme » et sur une révision de la fiche « éliciteur ». En 2018, le collège Énergies fossiles, a étudié de concert avec les collèges Environnement et Agriculture des termes des énergies renouvelables; les experts des collèges Aménagement Habitat et Mobilités se sont rapprochés du collège Automobile pour traiter **convoi semi-automatisé de camions**; les collèges Santé et Défense ont abordé conjointement les notions nouvelles d'**augmentation de l'humain** (*human enhancement*), **humain/soldat augmenté** (*enhanced human/soldier*) – faisant écho aux discussions autour du « transhumanisme » et de l'augmentation des capacités des êtres humains au moyen de nouvelles technologies.

Le collège Environnement s'est rapproché des experts du collège Chimie pour l'examen des **boues rouges** (enjeux environnementaux d'un site industriel comme Gardanne); les collèges Santé et Biologie ont collaboré pour les termes **quorum bactérien**, **détection du quorum**, **interruption de la détection du quorum**, **bactériogramme**, **bactériophagothérapie** et **éligobiotique**. Enfin, les collèges Culture et Santé se sont rapprochés pour l'examen du terme **avertissement de contenu** (*trigger warning*). La direction générale de l'offre de soins, qui est impliquée dans le plan Médecine France génomique 2025, a proposé au collège Santé de mettre à l'étude les termes **exome**, **exon** et **médecine génomique**, en étroite liaison avec le collège Biologie.

Consultation d'experts extérieurs au dispositif

En vue de rendre aussi cohérente que possible la terminologie en français, les collèges sont amenés à solliciter divers interlocuteurs extérieurs au dispositif. Il est en effet de leur intérêt d'associer à leur réflexion les institutions et structures voisines, afin d'éviter le risque de choix contradictoires, toujours possibles dans des domaines de pointe, pour des notions qui ne sont pas encore bien fixées.

Cela a été le cas par exemple pour le collège Culture et Médias qui a invité des représentants de la Fédération française de la Haute Couture et de la Mode ainsi que de la Fédération française de prêt-à-porter féminin à collaborer à ses travaux sur le vocabulaire de la mode.

Le collège Agriculture s'est saisi d'un rapport de l'Académie vétérinaire pour prendre en considération l'usage du mot **sentience** (qui faisait suite à une suggestion déposée dans la boîte à idées de *FranceTerme* doublée d'un courrier adressé à l'Académie française).

Le collège Défense continue de s'appuyer sur les travaux terminologiques des comités internationaux, notamment ceux de l'OTAN, dont les lexiques font autorité dans les différentes armées. Pour autant, ce collège conserve toute son autonomie par rapport aux comités en question pour élaborer la terminologie française nécessaire dans le cadre de son ministère.

Le collège Éducation et Enseignement supérieur a sollicité Xavier-Laurent Salvador, maître de conférence de l'Université Paris 13, qui a participé à plusieurs réunions du collège pour l'étude du terme **humanités numériques** et Claude Aschenbrenner pour l'étude de l'équivalent français de *mind map*.

Le collège Santé et Affaires sociales a invité la représentante du secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes à propos du terme **gynophobie**.

Le collège Sport a invité le conseiller technique de la Fédération française de Roller et Skateboard, Florent Balesta, pour l'examen du vocabulaire des sports de glisse urbains.

Concertation avec les services

Il est également primordial que le haut fonctionnaire veille à ce que les propositions du collège répondent aux besoins terminologiques des services de son ministère. Les services de l'administration sont ainsi invités à nommer des représentants permanents dans les groupes d'experts. À défaut, ils sont consultés ponctuellement sur un terme ou une définition.

Le groupe d'experts Droit et Justice a mis au point une procédure systématique de consultation des services entre deux de ses réunions, ce qui lui permet d'obtenir des réponses précises et d'inviter des spécialistes du ministère à présenter leur approche des nouvelles notions à traiter.

En 2018, il a accueilli David Levastre-Bodoule Sosso, spécialiste de la lutte contre la cybercriminalité au ministère de la Justice.

Le groupe d'experts Santé et Affaires sociales procède de la même manière.

En 2018, des membres de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ont été associés à l'étude des **biogaz** par le collège Environnement et développement durable.

Le travail des experts en réunion

Bien que variable d'un collège à l'autre en fonction de la spécificité des besoins, le mode de fonctionnement (répartition ou non en groupes de travail, rythme des réunions, consultation occasionnelle d'experts extérieurs...) tend à s'harmoniser, les pratiques qui s'avèrent les plus fructueuses se généralisant au sein du dispositif. On doit souligner l'effort des collègues pour s'astreindre à un rythme de réunions régulier, alors que les experts sont bénévoles et que certains collègues manquent encore de moyens en secrétariat.

En 2018, les travaux des collègues se sont poursuivis de façon régulière afin d'établir des listes de termes et de rédiger des définitions à soumettre à la Commission d'enrichissement. Les collèges de terminologie se sont réunis en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, en présence des représentants du Service du Dictionnaire de l'Académie française. Bien que réduite, l'équipe de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue a assuré la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différents collèges, et à la plupart de celles de leurs groupes de travail. On trouvera en *Annexe C.2* du présent rapport le calendrier des réunions de l'ensemble des collègues pour l'année 2018. Le nombre total des réunions de collègues au cours de cette année est de **111**.

Entre deux séances, les experts poursuivent fréquemment leurs échanges par messagerie, ce qui renforce le dialogue, sans pour autant remplacer les réunions, qui demeurent essentielles pour mener la réflexion à son aboutissement. Pour instruire plus efficacement les termes, des collègues désignent un ou plusieurs rapporteurs qui sont chargés de « défricher » le dossier dans l'intervalle des réunions afin de présenter la notion aux autres experts du groupe, voire de leur faire des propositions de définition et de terme.

En amont de l'examen des listes par la Commission d'enrichissement, chaque collège sollicite également l'équipe universitaire qui lui a été attribuée pour des termes nécessitant une recherche particulière.

La consultation des partenaires

Définie dès 1997, la collaboration avec les organismes des autres pays francophones, coordonnée par la Délégation générale à la langue française, prévoit, pour toute liste terminologique, au moins deux étapes de consultation : l'une dès la mise à l'étude de nouveaux termes, en fonction des besoins, et l'autre, systématique, avant le premier examen d'une liste par la Commission d'enrichissement. Il revient à chaque collège de solliciter ses correspondants francophones le plus tôt possible afin de bénéficier de leurs observations. Quelques groupes, comme les collèges Énergie nucléaire et Chimie et Matériaux, comptent même parmi leurs membres des experts de Belgique, de Suisse et du Canada. Ainsi, le collège Chimie a bénéficié des contributions de l'AFNOR dès la mise à l'étude du vocabulaire des nanomatériaux.

La consultation dans les langues romanes

Autant que possible, adopter des traductions communes entre langues latines donne plus de poids à l'implantation des termes face aux équivalents anglais. Lorsqu'il s'agit d'harmoniser les choix néologiques entre langues romanes, la DGLFLF peut relayer les demandes des groupes d'experts auprès de TERMCAT (Catalogne) et du réseau de terminologie en langues romanes REALITER.

L'examen par la Commission d'enrichissement

Les termes soumis à la Commission d'enrichissement

Au cours de l'année 2018, les collègues ont transmis à la Commission d'enrichissement de la langue française 16 listes de termes et 1 recommandation. La production des listes terminologiques et la rédaction des définitions sont la mission première des groupes d'experts. Pour ce qui est de la production terminologique en général, il existe des disparités d'un collège à l'autre, selon les domaines couverts. Certains secteurs comme l'audiovisuel, l'environnement, le numérique, les matériaux, l'économie ou les finances suscitent à l'évidence des besoins beaucoup plus importants que ceux des affaires sociales ou de la justice, par exemple. Toutefois, l'écart de production entre collèges est peu significatif, le nombre de termes traités n'étant pas un critère en soi, mais bien plutôt l'intérêt des propositions et la pertinence des choix, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français. Par ailleurs, la qualité des termes et définitions proposés à la Commission d'enrichissement est un facteur essentiel d'efficacité pour l'examen des listes, une proposition hâtive pouvant paradoxalement entraîner un retard dans la publication.

Nouvelle consultation des partenaires par la DGLFLF

La Commission d'enrichissement mène systématiquement sa réflexion à la lumière des commentaires de ses partenaires officiels, eux-mêmes étant des utilisateurs et des relais de la terminologie officielle en France (voir plus haut p. 16 les partenaires de la CELF). Saisies de toute nouvelle liste par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, les institutions partenaires communiquent à la Commission d'enrichissement leurs observations

au sujet des termes à l'étude. Le fait que les choix effectués puissent différer dans quelques cas ne fait que refléter les particularités d'ordre culturel dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays.

À partir des ressources linguistiques auxquelles elles ont accès, les deux équipes universitaires mettent à jour les dossiers documentaires destinés à alimenter la réflexion de la Commission d'enrichissement, en réunissant un large éventail d'informations, disponibles notamment dans l'internet, sur les termes mis à l'étude par les collègues.

La Délégation générale assure la mise en forme des listes de termes proposées par les collègues avant de les soumettre à la Commission d'enrichissement. Elle complète les dossiers et documents de séance de la Commission, en particulier les documents de synthèse incluant les listes de vocabulaire proposées par les groupes d'experts, qu'elle met en cohérence avec les recherches documentaires correspondantes et avec les avis des partenaires consultés.

L'étude préparatoire du groupe de travail

Constitué en 2002 sur proposition du délégué général à la langue française afin d'accélérer les travaux, le groupe de travail est composé de Jean-Michel Gaussoit, qui en assure la présidence, de Martine Rousseau, Anne-Marie Romulus et Philippe Saint Raymond, membres de la CELF, ainsi que de Jack Robert, ancien membre de la Commission générale, des représentants du Service du Dictionnaire de l'Académie française, Jean-Mathieu Pasqualini, et, en alternance, Marie Pérouse-Battello et Sophie Tonolo, des représentants de la Délégation générale à la langue française, Pierrette Crouzet-Daurat et Étienne Quillot, et, en alternance, Julie Andreu et Nathalie Lanckriet.

Le groupe de travail examine à l'avance les listes pour identifier les termes qui peuvent être adoptés par la Commission sans ou avec un bref examen, mais aussi les éventuelles difficultés pour lesquelles il fait des propositions ou pose des questions qui sont immédiatement communiquées aux experts. Ceux-ci transmettent ainsi la plupart du temps leurs réponses ou leurs contre-propositions qui sont intégrées au dossier de la CELF ou distribuées en séance plénière. Dans la plupart des cas, le groupe de travail approuve les termes proposés par les experts, et les amendements qu'il propose portent essentiellement sur les définitions. Exceptionnellement, il propose des termes différents à la Commission, comme cela a été le cas en 2018 pour **écoéclairage**, à la place de « rééclairage ». Le groupe de travail a tenu 10 réunions en 2018, organisées par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française dans les locaux de la DGLFLF. Les membres qui ne peuvent assister à la réunion envoient leurs commentaires sur les listes à étudier, que la DGLFLF recueille et distribue aux autres membres.

Les séances plénières de la Commission d'enrichissement

Lors de l'examen en séance plénière, pour chaque liste étudiée, le président du groupe de travail rapporte le résultat de ses travaux devant la CELF et expose les interrogations et les suggestions des membres du groupe de travail en présence du président du collège compétent, lui-même assisté des experts de son choix, avec qui le dialogue s'engage. La CELF s'attache d'abord à bien faire expliciter par les spécialistes les réalités ou les notions qu'il s'agit de désigner, à s'assurer que les définitions correspondent précisément à ces notions, et qu'elles sont clairement formulées; elle s'informe aussi de l'usage qui est fait du terme étranger par les professionnels et vérifie la pertinence de l'équivalent proposé. Soucieuse de répondre du mieux possible aux besoins des utilisateurs, elle choisit enfin le terme qu'elle juge le plus adapté, avant de le soumettre à l'avis

de l'Académie française. Les décisions de la Commission restent ainsi le fruit d'un consensus obtenu au terme d'un dialogue particulièrement fécond, qui permet d'améliorer les termes et les définitions, depuis les propositions initiales des groupes d'experts – examinées par la CELF puis par l'Académie française qui fait part de ses remarques et questions, auxquelles les groupes d'experts répondent – jusqu'aux validations définitives de la CELF, de l'Académie française et du ministre concerné.

En 2018, la DGLFLF (Mission du développement et de l'enrichissement de la langue) s'est chargée, conformément au décret du 3 juillet 1996, de l'organisation et du secrétariat des 10 séances plénières de la Commission d'enrichissement tenues dans les locaux du ministère de la Culture (voir *Annexe C.2*).

Sur proposition de la DGLFLF, plusieurs séances de la CELF se sont déroulées en présence

- de journalistes : Michel Feltin-Palas (*L'Express*), Charlie Dupiot (journaliste à RFI), Marc Rees (journaliste, rédacteur en chef du média tout en ligne Next INpact)...
- d'universitaires : Ieda Alves, professeure de linguistique à l'Université de São Paulo (USP), spécialiste de lexicologie et de néologie, Astrid Guillaume, sémioticienne, maîtresse de conférences à l'Université Paris-Sorbonne, vice-présidente d'honneur et cofondatrice de l'Observatoire européen du plurilinguisme (OEP) et coprésidente fondatrice de la Société française de zoosémiotique (SFZ), et Danio Maldussi, professeur du Département d'interprétation et de traduction de l'Université de Bologne en Italie.



Illustration de l'article de Michel Feltin-Palas, *lexpress.fr*, 14 décembre 2018

La recherche du consensus

La Commission examine les termes et les définitions proposés par les groupes d'experts et veille à les harmoniser avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation, ainsi qu'avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est la langue officielle ou la langue de travail et qu'elle consulte avant de procéder à des choix. Cette procédure de concertation systématique avec de nombreux partenaires se révèle bénéfique pour aboutir au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie, le temps du mûrissement et la décision en présence des représentants du collège sont indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin, qu'ils rendent compte clairement et précisément de la notion et sont, de ce fait, susceptibles de s'implanter, dans l'usage professionnel d'abord, dans le discours général ensuite. Les listes proposées sont le résultat du travail collectif de chaque collège, au nom duquel elles sont transmises à la Commission d'enrichissement. Dans tous les cas, les travaux sont validés lors de séances plénières, le président du collège ayant à prendre la décision finale une fois un consensus obtenu – ou très exceptionnellement après un vote lorsque des cas s'avèrent difficiles. Ainsi, la Commission d'enrichissement et les experts ne votent pratiquement jamais. Considérant qu'un terme et une définition qui font l'unanimité sont plus susceptibles de « passer » dans le discours commun.

En 2018, La Commission d'enrichissement de la langue française a examiné **512** termes, dont **343** en premier examen et **169** en second examen, soit nettement plus qu'en 2017.

Année	Termes examinés par la CELF (1 ^{er} et 2 ^d examens)	renvois	suppressions
2016	427	15	25
2017	444	16	24
2018	512	13	25

Grâce à la qualité accrue des listes transmises par les experts, on observe une nette diminution du nombre des termes renvoyés ou supprimés.

En 2018, comme en 2017, la proportion des pertes (renvois et suppressions) en cours d'examen est inférieure à 10 %, alors qu'elle était proche de 15 % en 2014.

Les listes établies par les groupes d'experts sont aujourd'hui plus abouties, et la grande majorité des termes examinés est publiée au *Journal officiel* (voir *Annexe C.3.*).

En 2018, la Commission a procédé à l'examen de listes et de recommandations qui lui ont été soumises selon la procédure régulière instaurée par le décret (art. 8 et 9), et qui touchent la plupart des domaines relevant du dispositif.

- 16 nouvelles listes lui ont été transmises dans les domaines suivants : agriculture et pêche, aménagement, habitat et mobilités, biologie, chimie et matériaux, culture et médias, défense, droit et justice, éducation et enseignement supérieur, environnement et développement durable (2 listes), informatique (2 listes), relations internationales (2 listes), santé, spatiologie ; ainsi qu'une recommandation d'usage sur les équivalents français de *fake news*.
- 9 listes ont été vues en second examen seulement (premier examen en 2017) : automobile, biologie, culture et médias, droit et justice, économie et finances, énergies fossiles, environnement et développement durable (2 listes), sport ; ainsi qu'une recommandation d'usage sur les équivalents français de *low cost*.
- 6 listes ont été vues en premier et second examens : agriculture et pêche, aménagement, habitat et mobilités, économie et finances (2 listes), informatique (2 listes) ; ainsi qu'une recommandation d'usage sur les équivalents français de *fake news*.
- 9 listes ont été vues en premier examen seulement : chimie et matériaux, culture et médias, défense, énergie nucléaire, environnement et développement durable, relations internationales (2 listes), santé, spatiologie.

Cette année encore s'est confirmée l'amélioration de la procédure d'examen des termes grâce à l'application rigoureuse de quelques dispositions pratiques décidées par la Commission d'enrichissement de la langue française, concernant notamment la longueur des listes et les critères de sélection des termes. En 2011, un collègue devait encore attendre de nombreux mois entre l'envoi d'une liste et son premier examen. En 2018, trois mois seulement s'écoulent en moyenne entre la réception d'une liste et son premier examen par la Commission.

La validation par l'Académie française

La participation des membres du Service du Dictionnaire de l'Académie française aux réunions du dispositif instaure, à toutes les étapes de l'examen des termes, un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue et du lexique, gage de la qualité linguistique des travaux.

Au cours de l'année 2018, Jean-Mathieu Pasqualini, directeur de cabinet du Secrétaire perpétuel, a participé aux travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française au titre de représentant du Secrétaire perpétuel de l'Académie française. De plus, un membre au moins du Service du Dictionnaire était présent aux réunions mensuelles de la Commission d'enrichissement, ainsi qu'à la plupart des réunions des collègues, s'efforçant d'apporter un concours linguistique aux experts dès la confection même des termes au sein des collègues et en amont de leur examen par la Commission d'enrichissement, afin de prévenir les réserves sur des aspects d'ordre morphologique ou rédactionnel susceptibles d'être opposés lors d'examens ultérieurs.

Cette année comme lors de l'année précédente, les rédactrices du Service du Dictionnaire se sont efforcées d'apporter leur concours linguistique aux experts dès la confection des termes au sein des collègues et ont contribué à l'amélioration de la rédaction de nombreuses fiches.

Saisie des propositions de la Commission d'enrichissement de la langue française, l'Académie française rend ses avis, assortis d'observations circonstanciées qui nourrissent la discussion avec les groupes d'experts, dans des délais souvent inférieurs aux quatre mois prévus par le décret (art. 9). Pour certaines listes particulièrement complexes ou problématiques, l'Académie est parfois amenée à accroître son temps d'examen.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission d'enrichissement obtiennent un avis favorable et peuvent être publiées. L'Académie française, cependant, replace cette création de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général et ne les retient pas tous. En effet, les propositions des collègues reflètent le point de vue des professionnels, qui tendent parfois à vouloir officialiser ce qu'ils considèrent comme un début d'usage, alors que le besoin n'est pas avéré.

L'Académie française a permis d'améliorer les définitions des termes de la **biologie** relatifs à la réécriture génomique et de l'**intelligence artificielle**, les rendant plus « accessibles » au grand public. Ces termes ont été publiés en 2018 au *Journal officiel*.

Dans ses avis (1^{er} avis) rendus en 2018, elle a fait des propositions de modification de la définition des termes **interviews à la chaîne** (*press junket*), dans les domaines de l'audiovisuel et de la communication, **indicateur de bouchage** (*plugging meter*), dans le domaine de l'ingénierie nucléaire, et **phrase-choc** (*punchline*), dans le domaine de la communication. Ces termes ont, depuis, été publiés au *Journal officiel*.

C'est sur sa proposition que le terme **publicité caméléon** (*native advertising*) a été adopté en 2018. Le terme proposé par la CELF, **publicité mimétique**, a été conservé comme synonyme.

Enfin c'est suite aux remarques de l'Académie française sur le terme « semivégétarisme », proposé par les experts du collège Agriculture et Pêche dans le domaine de l'alimentation, qui suggérait de le remplacer par « végétarisme flexible » (*flexitarianism*), que la Commission d'enrichissement a adopté le néologisme **flexivégétarisme** en 2018.

Lorsqu'elle réserve son avis, l'Académie formule des commentaires et des propositions que la Commission réexamine après consultation des experts. Le plus souvent, les modifications de rédaction suggérées par l'Académie sont reprises par les collègues ou les conduisent à proposer en retour de nouvelles formulations, mieux adaptées, qui sont retenues par la Commission.

Le second examen

Pour toutes les listes étudiées, la Commission d'enrichissement de la langue française a établi une même **procédure d'examen**, fondée sur une concertation étroite avec chaque groupe d'experts concerné et l'Académie française. Lorsque l'Académie a rendu un premier avis, assorti d'observations, sur une liste de termes proposés par la Commission, la Délégation générale à la langue française établit un document récapitulatif des principaux stades comprenant cet avis. Le document est transmis au groupe d'experts concerné qui en prend connaissance et formule ses remarques et contre-propositions éventuelles. Cette réponse, étayée par une argumentation affinée et plus précise, est examinée par la Commission, qui transmet à nouveau à l'Académie le terme proposé.

La validation par le ministre concerné

« Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la Commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions » (art. 9). Cette validation est préparée en amont par le haut fonctionnaire qui s'assure auprès des services et du cabinet de son ministère que les propositions du collège sont en adéquation avec les choix du ministre, afin de ne pas s'exposer à un refus de ce dernier à l'étape ultime de la publication d'un terme au *Journal officiel*. Cette dernière validation est en général bien préparée par la participation de représentants de l'administration et des services au groupe d'experts.

En 2018, **15 listes et 2 recommandations** ont pu être soumises aux ministres intéressés, pour accord avant publication : agriculture et pêche, aménagement, habitat et mobilités, automobile, biologie, culture et médias, droit et justice, économie et finances (3 listes), énergies fossiles, environnement et développement durable (2 listes), informatique (2 listes), sport ; ainsi que deux recommandations d'usage sur les équivalents français de *fake news* et de *low cost*.

La diffusion des termes nouveaux

La publication au *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* constitue l'étape finale des travaux de la Commission d'enrichissement de la langue française. Les listes de termes sont publiées à la rubrique « Avis et communications », en deux parties : une liste de termes et définitions, et un index en forme de table d'équivalence à double entrée : terme étranger – équivalent français / terme français – équivalent étranger. L'ensemble des listes publiées en 2018 figure en annexe à ce rapport (voir en *Annexe C.3*). La publication est reprise à l'identique par le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* et par celui de *l'Enseignement supérieur et de la recherche* (art. 10), garantissant ainsi à la terminologie officielle une diffusion générale dans le monde enseignant, premier prescripteur pour la diffusion d'un vocabulaire spécialisé, en français, et à jour.

2009 : 276 termes répartis sur 17 publications au *Journal officiel* : 12 listes thématiques, 4 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2010 : 247 termes répartis sur 15 publications au *Journal officiel* : 10 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée.

2011 : 392 termes répartis sur 21 publications au *Journal officiel* : 15 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2012 : 299 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 10 listes thématiques, 6 séries de termes selon la procédure accélérée.

2013 : 343 termes répartis sur 25 publications au *Journal officiel* : 13 listes thématiques, 11 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage.

2014 : 243 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 9 listes thématiques, 7 séries de termes selon la procédure accélérée.

2015 : 268 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 14 listes thématiques, 2 termes selon la procédure accélérée.

2016 : 221 termes répartis sur 13 publications au *Journal officiel* : 10 listes thématiques, 6 termes selon la procédure accélérée.

2017 : 231 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel* : 15 listes thématiques, 4 termes selon la procédure accélérée.

2018 : 215 termes répartis sur 20 publications au *Journal officiel* : 16 listes thématiques, 3 recommandations et 1 terme selon la procédure accélérée.

Au 31 décembre 2018, le nombre total de termes publiés au *Journal officiel* est de 8 044.

Au cours de l'année 2018, la Commission a procédé à la **publication de 16 listes** au *Journal officiel*, dans les domaines suivants : agriculture, automobile, biologie, culture, droit, économie et finances, éducation, énergies fossiles, environnement et développement durable, informatique, sport, télécommunications, 3 recommandations d'usage et 1 terme en procédure accélérée.

FranceTerme : un site, une base de données

La Délégation générale à la langue française et aux langues de France rend disponible l'intégralité des termes nouveaux qui enrichissent le vocabulaire scientifique et technique sur le site **FranceTerme** du ministère de la Culture (www.franceterme.culture.fr).

Elle alimente le site *FranceTerme* qui permet la gestion des données terminologiques de bout en bout, de la veille néologique à la publication des termes au *Journal officiel*. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue est responsable de l'administration et du développement informatique du site qui comprend la base de données terminologiques *FranceTerme* regroupant tous les termes publiés au *Journal officiel*, et diverses rubriques d'information. Elle supervise les échanges de données issues de *FranceTerme* avec d'autres organismes.

Si le site *FranceTerme* est destiné en premier lieu aux administrations, afin qu'elles puissent utiliser des termes français précis et compréhensibles en lieu et place de termes étrangers – elles ont en la matière, plus encore qu'une obligation, une responsabilité d'exemplarité –, il répond aussi aux besoins de nombreuses professions, dans les domaines juridique, scientifique et technique. Cet outil contribue à la diffusion du français scientifique et technique d'aujourd'hui et représente une référence pour les pays francophones.

Le site contient, dans la partie administrative, une « boîte à outils » pour les experts du dispositif, et, dans la partie publique, la base de données terminologiques, diverses pages d'information consacrées à la terminologie, les recommandations, une rubrique « Librairie » où toutes les publications sont téléchargeables au format pdf, une rubrique « Abonnez-vous », deux rubriques « Boîte à idées » et « Nous écrire » qui contribuent à faire du dispositif d'enrichissement de la langue française un dispositif actif, à l'écoute des demandes du public. Les terminologues de la DGLFLF s'efforcent de répondre rapidement aux messages des internautes et de leur communiquer toutes les informations disponibles.

FranceTerme : une base de données terminologiques de référence

Le site contient tout d'abord la base de données terminologiques, administrée et actualisée en continu par la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française. Fin 2018, elle était riche de **8 044** termes. Gratuite et ouverte à tous, la base de données est également disponible depuis 2015 via une application mobile.

Divers organismes et institutions, comme l'AFNOR ou les traducteurs de l'Union européenne, ont établi sur leur site internet un lien vers *FranceTerme*, relayant ainsi les recommandations du dispositif. En outre, les termes publiés au *Journal officiel* sont intégrés dans le Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française. Certains sont repris également dans la banque terminologique du Bureau de la Traduction du Canada, TERMIUM Plus, et dans Termdat, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, ainsi que dans IATE, la base de données terminologiques des institutions européennes (voir p. 16 Les organismes des autres pays francophones).

En 2018, le nombre de visiteurs du site *FranceTerme* est stable.

FranceTerme: une boîte à outils pour les experts

Depuis 2016, la DGLFLF alimente une boîte à outils mise à la disposition des experts du dispositif d'enrichissement dans la partie administrative du site. Cette section contient des documents de référence (décret, *Guide des bonnes pratiques...*), les relevés de décisions et comptes rendus de séances de la Commission d'enrichissement de la langue française, la liste exhaustive des domaines, les adresses des partenaires du dispositif, les bilans d'activités des groupes d'experts... Elle est appelée à évoluer en abritant davantage de documents.

FranceTerme: un dialogue avec les internautes

FranceTerme offre un système d'alerte par abonnement, la rubrique **Abonnez-vous**, qui permet aux internautes de s'inscrire pour être informés par courriel de chaque publication au *Journal officiel*.

Le site comporte également une rubrique **Boîte à idées** qui donne la possibilité au public de proposer des termes.

Parmi les termes publiés au *Journal officiel* en 2018, 47 termes avaient été signalés par des internautes, très souvent en phase avec les propositions des experts :

appel-piège, *call scam, missed call scam*
apprentissage adaptatif, *adaptive learning*
apprentissage automatique, *machine learning*
apprentissage profond, *deep learning*
archéologie médico-légale, *forensic archaeology*
assurance à la conduite, *pay-how-you-drive*
auxiliaire des cultures, *beneficial organism*
bibliothèque, médiathèque, centre de ressources, *learning centre*
bioagresseur des cultures, *pest*
code 2D, *2D code*
collagiste, *collagist*
contrôle de vigilance, *driver alert*
cours en ligne d'entreprise, *corporate open online course*
coûts réduits (à), *low cost*
cybercriminalité, *cybercrime*
cyberharcèlement, *cyberharassment*
défense alimentaire, *food defence*
économie de l'usage
fibronique, *fiber-optic*
financement participatif par titres, *crowdequity, crowdfunding*
flexivégétarien, -ienne, *flexitarian*
gratuit-payant, *freemium*
instruction à domicile, *home schooling*
infox, *fake news*

internet des objets, *Internet of Things*
joute, *battle*
krach éclair, *flash crash*
logiciel rançonneur, *ransomware*
marque en continu, *rally point system*
méthanation, *methanation*
mobile multifonction, *smartphone*
objet connecté
opération de refinancement à long terme, *longer-term refinancing operation*
pêche sportive en bord de mer, *surf casting*
pornodivulgateur, *revenge porn*
rapport sur les conditions d'exposition, *facility report*
reconstituteur, -euse, *reenactor*
réécriture génomique, *genome editing*
référencement abusif, *spamdexing*
régate duel, *match racing*
réseau de collecte, *backhaul*
réseau de diffusion de contenu, *content delivery network*
retour au calme, *cool down*
structure de défaisance, *bad bank*
syndrome de Noé, *animal hoarding*
transformation de l'électricité en gaz, *power-to-gas*
vol par effraction électronique, *mouse jacking*

FranceTerme propose une rubrique **Nous écrire**. En 2018, les terminologues de la DGLFLF ont répondu par courrier électronique à plus de **80** messages des internautes. Les messages des internautes sont de quatre types :

Veille néologique (suggestion d'un terme français ou anglais nouveau) : si le terme relève du dispositif d'enrichissement, la suggestion est transmise par la DGLFLF au groupe d'experts concerné tandis qu'un courriel automatique est envoyé à l'internaute, l'informant que sa suggestion a été prise en compte (exemples : *flat tax, cocooning*).

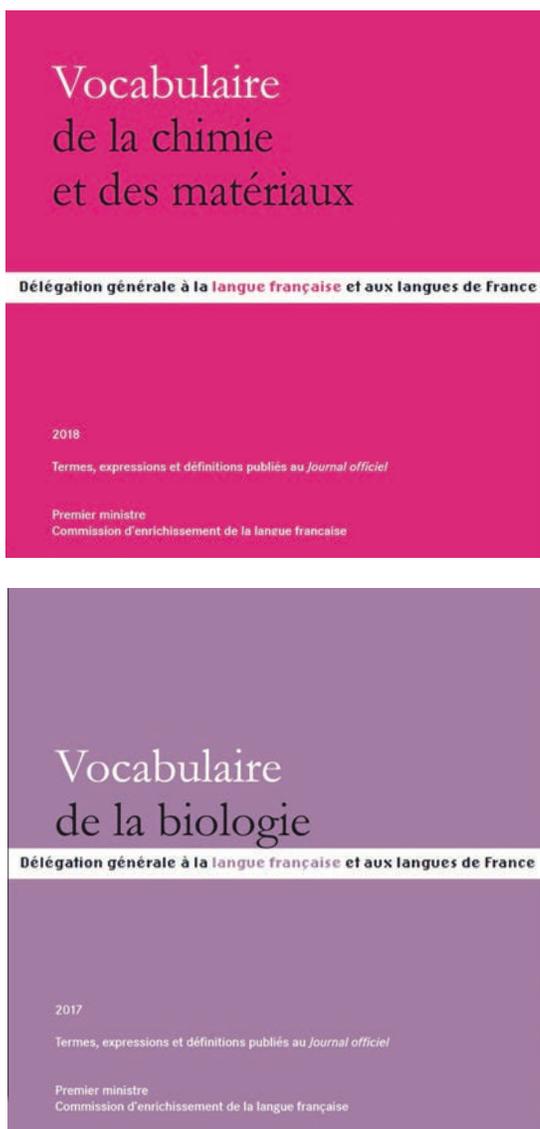
Critique : le message critique un terme déjà publié au *Journal officiel* : la DGLFLF répond à l'internaute et transmet son message au groupe d'experts pour réponse argumentée.

Mot d'usage courant / traduction (le terme suggéré ne relève pas du dispositif) : la suggestion n'est pas transmise aux collègues de terminologie (exemples : *bulldozer, gadget, thriller*) ; l'internaute reçoit un courriel qui l'en informe, indiquant quelles traductions sont déjà en usage en français, et précisant la nature des travaux du dispositif.

Terme déjà à l'étude : le terme signalé par l'internaute est déjà en cours d'examen dans le dispositif (exemples : *BIM manager, brown-out, chat bot*). L'internaute est informé de l'état d'avancement de l'examen.

La publication de vocabulaires thématiques

La DGLFLF édite ou réédite régulièrement des vocabulaires thématiques (voir en *Annexe D.1* le catalogue des publications relatives à l'enrichissement de la langue française). Publié une première fois en 2007, le *Vocabulaire de la chimie et des matériaux* a été réédité en 2018 à l'occasion de l'Année de la chimie, de l'école à l'université. Il regroupe près de 600 termes et définitions issus des travaux des groupes d'experts chargés de la chimie et des matériaux, mais aussi de la biologie, de l'ingénierie nucléaire, de la santé et de la médecine, ainsi que de la spatologie. Le *Vocabulaire de la biologie* a été réimprimé en 2018 après une première édition en 2017.



Sensibiliser les administrations, les milieux professionnels et le grand public

Une fois les termes publiés au *Journal officiel*, la Commission d'enrichissement « concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés [...] et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française » (art. 8). La publication entraînant en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les termes français recommandés par la Commission en lieu et place de leurs équivalents étrangers, il appartient aux administrations, aux hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française et aux experts de donner la plus large diffusion – milieux professionnels et administrations principalement – aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel* (art. 10). La Délégation générale à la langue française et aux langues de France assure quant à elle la promotion et la diffusion auprès du grand public. Ainsi, les modes et circuits de diffusion les plus à même de toucher les publics intéressés ont été définis et la promotion des termes officiels est clairement répartie entre la Délégation générale et les hauts fonctionnaires.

La diffusion des termes et des publications par les collèges de terminologie

Le recours à l'internet est pratique courante. Certains collèges disposent déjà d'une adresse électronique spécifique, d'un site propre ou d'une page sur le site de leur ministère de rattachement. Si la diffusion par l'internet s'avère nécessaire pour faire connaître la terminologie recommandée, elle n'est pas suffisante, et les moyens traditionnels demeurent indispensables. Le plus souvent, les collèges diffusent auprès des professionnels les publications éditées et imprimées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, disponibles également en version numérique sur le site *FranceTerme*.

- Le collège Agriculture et Pêche communique sur ses activités dans l'intranet de son ministère (veille terminologique, bulletin d'actualités générales sur la terminologie) et grâce au journal mensuel interne du Secrétariat général du ministère. Il cherche également à atteindre le grand public lors du Salon de l'agriculture.
- Le collège Automobile fait connaître ses travaux sur le site du Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA), rubrique « le Mot du jour » (<http://www.ccfa.fr/Des-mots-et-des-autos>). Le vocabulaire de l'automobile, *Des mots et des autos*, est réédité régulièrement et depuis près de 20 ans par le Comité des constructeurs français d'automobiles.
- Les listes de termes du collège Chimie et Matériaux sont reprises dans *L'Actualité chimique*, mensuel de la Société chimique de France adressé aux chimistes, universitaires et industriels, puis dans le *Bulletin de l'union des professeurs de physique et de chimie* pour atteindre les enseignants du secondaire et des classes préparatoires.
- Afin de mieux faire connaître les travaux du collège Défense au sein de son ministère, des démarches ont été engagées pour que le collège puisse disposer, dans les médias militaires (presse et audiovisuel), d'une rubrique spécifique consacrée à la terminologie militaire. Au cours de l'année 2018, une présentation du dispositif français d'enrichissement de la langue a été effectuée par le haut fonctionnaire du ministère des Armées, tout comme en 2015, 2016 et 2017, au profit des étudiants et professeurs de l'École Supérieure de Traduction et d'Interprétation et de ceux de la faculté des langues étrangères de Moscou à l'occasion de la traditionnelle « Semaine de la Science » en octobre 2018. À l'identique de ce qui avait déjà été fait en 2017, le dispositif d'enrichissement de la langue française

a été présenté aux experts en normalisation de la terminologie tant politique que militaire des pays membres de l'OTAN à l'occasion d'une réunion plénière d'information de l'Alliance aux nouveaux partenaires.

- Le collège Droit et Justice anime une rubrique dans l'intranet consacrée aux travaux du dispositif.
- Aux ministères économiques et financiers, le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française mène des actions de diffusion des termes auprès des publics via l'internet. Le haut fonctionnaire diffuse par voie électronique une lettre d'information, Terminologie de l'innovation, à l'attention d'un public sélectionné en fonction de la publication de certains termes. Les listes publiées au *Journal officiel* en 2018 ont fait l'objet de diffusion par publipostage ciblé tant auprès des publics internes aux ministères qu'externes à ceux-ci (organisations professionnelles, journalistes spécialisés). Par ailleurs, le gestionnaire en ligne des référentiels terminologiques des ministères économiques et financiers, qui inclut les données extraites de *FranceTerme*, a permis une montée en charge de la diffusion des termes publiés selon 2 axes principaux : la mise à disposition en ligne du vocabulaire de l'informatique auprès des utilisateurs par un service spécialisé des ministères économiques et financiers (TerMef), disponible sur tous types de terminaux et présentant des fonctionnalités de partage sur les réseaux sociaux et de dissémination sur des sites tiers partenaires ; l'emploi en indexation et recherche documentaire des termes dans les publications en ligne des ministères, notamment les conférences vidéo du centre Pierre Mendès France en partenariat avec les entités organisatrices de ces conférences.
- Au ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, le haut fonctionnaire, en accord avec la présidente du collège, a fait le choix de renforcer la diffusion d'informations relatives à la langue française et à son usage, ainsi qu'aux travaux du collège : les cadres du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, au sein de l'administration centrale et dans les académies, sont tenus informés, par courrier et par affichage sur le portail numérique du ministère, de la publication des travaux du dispositif d'enrichissement. Ainsi, en 2018, la présidente du collège d'experts et le haut fonctionnaire ont tout particulièrement veillé à renforcer la diffusion des termes recommandés (sciences, communication, éducation, enseignement supérieur, recherche, notamment).

Un espace ouvert dans l'intranet du ministère a été affecté à la « mission langue française et terminologie – HFTLF ». Ce site est ouvert à l'ensemble des fonctionnaires de l'administration centrale, des services départementaux et des rectorats. Il présente le dispositif d'enrichissement de la langue française, le collège de l'éducation et de l'enseignement supérieur (sa composition et sa mission), le haut fonctionnaire et leur rôle. Ce site permet de porter à la connaissance du plus grand nombre les listes terminologiques publiées au *Journal officiel* de la République française et au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* ; il incite aussi les fonctionnaires à suggérer l'étude d'un terme (démarche de veille terminologique).

Dans un second temps, dans la perspective d'une ouverture progressive au grand public (parents et élèves), la publication de ces pages spécifiques a été étendue au site public [education.gouv](http://education.gouv.fr) (dans l'internet) ; des moyens financiers et humains ont été affectés à la conception d'un moteur de recherche apte à gérer un dictionnaire des termes de l'éducation, diffusé en ligne, le Dico terme pléiade : le vocabulaire y est présenté assorti de définitions. De nouveaux espaces numériques sont en cours d'élaboration : la création d'une page spécifique au sein du portail Eduscol destiné à informer et accompagner les personnels de l'enseignement ([Eduscol <http://eduscol.education.fr/>](http://eduscol.education.fr/)) est à l'étude.

- Le collège Relations internationales veille à la diffusion et à l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés par la Commission d'enrichissement de la langue française. Il a mis en place depuis 2012 une rubrique spécifique sur le site internet du ministère des Affaires étrangères (<https://intranet.diplomatie.gouv.fr/spip.php?rubrique2436>). Par ailleurs, la liste du vocabulaire des relations internationales publiée en 2017a fait l'objet d'un article mis en ligne en février 2018 sur une page de l'intranet du MEAE.

Les collèges recourent également à divers bulletins professionnels, par exemple dans le domaine du pétrole. De façon ponctuelle, diverses initiatives de communication sont menées à bien au cours de l'année par les collèges : présence et diffusion de brochures dans des colloques, salons et autres manifestations, comme les Journées européennes du patrimoine.

Le bilan annuel de chaque collège est disponible à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (adresse : terminologie.dgflf@culture.gouv.fr).

La diffusion des termes et listes de termes par la DGLFLF

La mission du développement et de l'enrichissement de la langue française (DGLFLF) s'efforce de bâtir un réseau de relais actifs et impliqués dans les questions de terminologie et de langue française, soucieux de ne pas verser dans les approximations propres à fausser l'information, et convaincus de l'intérêt d'une terminologie précise aisément compréhensible. Elle diffuse par messagerie électronique des avis de parution de chaque liste de termes au *Journal officiel* ainsi que des communiqués de presse, repris dans la rubrique « Actualités » sur le site *FranceTerme*, ainsi que dans la lettre d'information mensuelle de la DGLFLF.

En 2018, 14 communiqués ont été diffusés pour annoncer la parution des listes de vocabulaire des télécommunications, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de l'automobile, de la culture, de l'environnement, des énergies renouvelables, du sport, de l'agriculture, du pétrole et du gaz, de l'innovation, du droit, de l'informatique et de l'internet, de l'intelligence artificielle ainsi qu'à l'occasion de la parution de la recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *fake news*.

La DGLFLF informe systématiquement un réseau de 1 000 destinataires environ :

- Dispositif d'enrichissement : 34 contacts
- Terminologues et traducteurs : 417 contacts
- Associations agréées par la DGLFLF : 4 contacts
- Journalistes généralistes langue française : 503 contacts
- Enseignement supérieur et recherche : formations ou écoles de traduction, de sciences du langage, de terminologie, de journalisme : 55 contacts
- Quelques contacts presse privilégiés : 20 contacts.

Par ailleurs, selon le domaine de la liste, la DGLFLF diffuse également les avis de parution à des contacts sectoriels :

- Presse, télévision, radio (100 à 1 000 selon le domaine de la liste)
- Organismes spécialisés tels que établissements d'enseignement supérieur, associations, syndicats, entreprises, fondations, blogues : entre 20 et 40 contacts selon le domaine de la liste.

Un exemple de communiqué envoyé en 2018 à l'occasion de la parution du vocabulaire des télécommunications :

COMMUNIQUÉ DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE (MINISTÈRE DE LA CULTURE)

12 nouveaux termes et définitions du vocabulaire des télécommunications paraissent au *Journal officiel*

La Commission d'enrichissement de la langue française vient de publier au *Journal officiel* plusieurs termes qui désignent des notions nouvelles dans le domaine des télécommunications, et plus particulièrement dans le domaine en plein essor des objets connectés. Ces termes et les définitions qui les accompagnent ont été proposés par un groupe d'experts chargés de la terminologie auprès de la Commission d'enrichissement réunissant des professionnels des télécommunications, des techniciens, des ingénieurs et des enseignants, assistés de linguistes. Ces travaux sont menés en collaboration étroite avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, qui en assure la coordination.

Les téléphones mobiles, dont nous ne pouvons plus nous séparer, ont beaucoup évolué en dix ans. Sans fil, puis connectés à l'internet, ils assurent aujourd'hui de multiples fonctions informatiques ou multimédias. Au gré des avancées technologiques, plusieurs termes sont apparus dans l'usage, en concurrence avec l'anglicisme *smartphone*. Le terme **terminal de poche** est paru au *Journal officiel* en 2009 avec son synonyme **ordiphone**. Considérant qu'ils ne se sont pas imposés dans l'usage et que la définition devait être actualisée, les experts ont proposé à la Commission d'enrichissement de les remplacer par les termes **mobile multifonction** et **mobile** (forme abrégée). La forme abrégée ayant probablement vocation à s'implanter majoritairement car il est très probable que les mobiles seront bientôt tous connectés à l'internet.

Un **mobile multifonction** doté d'un logiciel spécialisé est capable de lire un **code 2D**, ou **code-barres matriciel**, contenant une information intéressant directement l'utilisateur ou une adresse le redirigeant vers une autre source d'information. Pour désigner de façon générique ces figures géométriques élémentaires juxtaposées, généralement des carrés blancs ou noirs, ce ne sont pas les équivalents anglais, comme **matrix code**, auxquels on a recours, mais plutôt des noms de marque comme flashcode ou de norme comme *QR code* (le sigle anglais *QR* pour *Quick Response*, indiquant que le contenu de données peut être lu rapidement). Les termes génériques **code** et **code-barres matriciel** ont le mérite d'être clairs.

Les **objets connectés** sont de plus en plus présents dans notre quotidien : téléphone, montre, bracelet, **téléviseur connecté**, assiette... ; ils se développent également dans le transport (**véhicule connecté**) l'industrie (outillage connecté) ou la santé (**automesure connectée**). Les jeunes entreprises innovantes françaises se taillant souvent la part du lion dans ce domaine de haute technologie, les locuteurs francophones nomment l'innovation directement en français sans recourir à un anglicisme : nous disons en effet **objet connecté**. Pour désigner à la fois l'ensemble de ces objets connectés, les réseaux de télécommunications et les plateformes de traitement des informations collectées qui leur sont associés, on parle d'**internet des objets (IDO)**, et pour les mêmes raisons il est difficile de savoir si le terme est apparu avant ou après son équivalent anglais *Internet of Things*. Cette extension de l'internet traditionnel aux objets est le corollaire des progrès

récents de l'**Informatique en nuage** et des **mégadonnées** (parus respectivement au *JO* en 2010 et en 2014). Rappelons qu'en français le terme **internet** (publié au *JO* en 1999) est un nom commun et qu'il prend donc une minuscule initiale.

Vous avez déjà reçu un appel depuis un numéro commençant par 01, 02, 03, qui ne laissait sonner votre téléphone qu'une seule fois. En confiance, vous avez rappelé ce numéro, et vous êtes tombé sur un répondeur vous invitant à rappeler un autre numéro, surtaxé. C'est un **appel-piège**, terme explicite qui avertit l'utilisateur du risque qu'il court, à la différence de l'anglais *ping call* (appel « à rebond »).

Enfin, la définition du principe de **neutralité de l'internet** montre que ce sont les fournisseurs d'accès et les opérateurs de télécommunications qui doivent rester neutres. Elle permet de mieux comprendre l'enjeu du débat depuis la décision du 14 décembre dernier de la Commission fédérale des communications (*Federal Communication Commission*), l'autorité de régulation des télécommunications américaine, de renoncer au principe de neutralité de l'internet, qui a été abondamment commentée dans la presse nationale et internationale.

Sélection de termes :

- **mobile multifonction, mobile**
- **code 2D, code à barres matriciel, code-barres matriciel**
- **objet connecté**
- **internet des objets (IDO)**
- **appel-piège**
- **neutralité de l'internet**

Tout au long de l'année, les termes nouveaux et les définitions élaborés par le dispositif d'enrichissement de la langue française sont, une fois validés par l'Académie française, publiés au Journal officiel et rendus accessibles à tous sur le site *FranceTerme*. En employant ces termes et expressions français, et en ayant recours aux définitions claires et précises qui les accompagnent, les responsables de l'administration, les traducteurs, les enseignants, les médias permettent au public le plus large de mieux appréhender des innovations souvent complexes qui restent floues lorsqu'elles ne reçoivent pas d'équivalents français.

PJ : liste parue au *Journal officiel* le 11 janvier 2018

Retrouvez près de 8 000 termes publiés au *JO* sur le site *FranceTerme.culture.fr* et sur l'application mobile *FranceTerme*

Pour contacter la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère de la Culture) qui coordonne le dispositif d'enrichissement de la langue française : terminologie.dgflff@culture.gouv.fr

La DGLF alimente une rubrique, « Causons français », dans le magazine *Femme Actuelle Jeux* qui rassemble 2 millions de lecteurs chaque mois.



CAUSONS FRANÇAIS Spécial Auto

Vous êtes du genre distrait ? Votre **véhicule connecté** (connected vehicle) vous avertit d'un danger grâce à son **système d'aide à la conduite** intégré (advanced driver assistance system ou ADAS) : pour vous il surveille les angles morts (blind spot detection). Et c'est chouette : les « oiseaux de nuit » vont pouvoir conduire en toute sécurité grâce à l'**aide à la vision de nuit** (night view assist) ! Un cran au-dessus : le **véhicule autonome** (autonomous vehicle) est non seulement connecté, mais prend tout en charge, même en l'absence de conducteur. Il libère aussi du temps pour le conducteur (ou la conductrice...) qui laisse le **voiturier automatique** (valet parking) garer le véhicule tout seul. Fini le cauchemar des créneaux !

UNE COLLECTION DE RECUEILS
 Mise au point par la Commission d'enrichissement de la langue française, elle suggère des nouveaux termes pour remplacer les mots anglais.

Pour aller plus loin : retrouvez les livres à télécharger, rubrique Librairie, sur [FranceTerme](#)

22
 Femme Actuelle Jeux

Page réalisée par Julie Michon et Jean-Paul Roig

Réseaux sociaux

Des campagnes de minimessages ont été menées sur le compte Twitter de la Délégation en 2018, à l'occasion de la parution d'un Vocabulaire, ou en lien direct avec l'actualité (Semaine de la langue française et de la francophonie, Nuit des chercheurs, Fête de la science). Quelques exemples :

- Ne dites plus « big data », mais « mégadonnées » ! #SLFF18 #DitesLeEnFrançais #FranceTerme
- Ne dites plus « spin doctor », mais « façonneur d'image » ! #SLFF18 #DitesLeEnFrançais #FranceTerme
- Pour ne plus dire « hoax », le site #FranceTerme du @MinistereCC recommande l'usage du terme « canular » #DitesLeEnFrançais #SLFF18
- Ne dites plus « teaser », mais « aguiche » ! #SLFF18
- À l'occasion de la #NuitChercheurs, @languesFR vous invite à participer à l'enrichissement de la langue française. Chercheurs, enseignants : déposez vos suggestions d'équivalents français dans la boîte à idées de #FranceTerme ! <https://bit.ly/112w3KW>
- Bactériologie, biochimie, biologie cellulaire, génétique : l'innovation se dit en français sur #FranceTerme
- À l'occasion de la #FDS2018, découvrez sur #FranceTerme le Vocabulaire de la chimie et des matériaux : près de 600 termes et définitions pour dire la science en français



La diffusion des publications terminologiques en 2018

Tous domaines et titres confondus, 11 387 exemplaires de publications terminologiques ont été diffusés sous forme papier par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (mission du développement et de l'enrichissement de la langue française et mission de la sensibilisation des publics). Les Vocabulaires étant obsolètes dès que de nouvelles listes paraissent, 80 % des exemplaires sont donc diffusés dans les deux années qui suivent leur parution. Voir *Annexe D. 2*.

La DGLFLF a repéré au moins 208 articles sur les travaux du dispositif d'enrichissement de la langue française parus en 2018. 143 mentionnent la CELF (et 14 la Commission générale de terminologie et de néologie, COGETER), 78 mentionnent le *Journal officiel*, 32, l'Académie française, 24, *FranceTerme*.

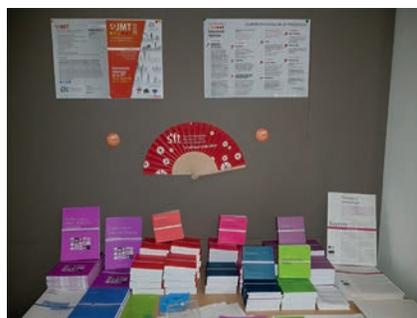
Voir la revue de presse 2018-2019 en *Annexe D. 3*.

En 2018, les publications ont également été diffusées lors de colloques spécialisés en terminologie et de manifestations ou de rencontres auxquels la DGLFLF participe (communication scientifique ou présentation du dispositif d'enrichissement de la langue française) :

- 9 janvier 2018, Toulouse : Université Toulouse Jean Jaurès, conférence devant les étudiants Master 1 et 2 de Traduction Interprétation, étudiants de Licence 3 Traduction / interprétation du CeTIM, et du Département de Sciences du Langage. Communication d'Étienne Quillot : « Le recours aux spécialistes : l'atout de la politique terminologique en France ».
- 11 et 12 janvier 2018, Paris, colloque organisé par les universités Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et Paris 13 Cergy-Pontoise, « La variation linguistique dans les langues romanes »



- 2-3 juillet 2018, Paris : XIV^e Journée du réseau panlatin de terminologie REALITER, « Convergences et divergences dans la pratique terminologique : de la terminologie spontanée à la terminologie aménagée », organisée et financée par la DGLFLF. Communication d'Étienne Quillot : « L'aménagement terminologique en France bride-t-il l'expression des spécialistes ? Focus sur les termes étudiés et publiés dans le domaine des matériaux »
- 4-6 juillet 2018, Lyon : 4^e Congrès international de néologie des langues romanes (Cinéo) organisé par le Centre de Recherche en Terminologie et Traduction (CRTT) de l'Université Lumière Lyon 2, avec le soutien de la DGLFLF. Communication de Julie Andreu et Nathalie Lanckriet : « Description et analyse de nouveaux noms de métiers et d'activités dans le cadre d'une politique d'aménagement linguistique »
- 22 septembre 2018, Journée mondiale de la traduction (JMT) organisée par la Société française des traducteurs (SFT) à Montpellier, en partenariat avec le master LEA, parcours Traduction, de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Communication d'Étienne Quillot : « Les termes recommandés au *Journal officiel* : à la disposition de tous ! »
- 25-28 septembre 2018, Grenoble : 11^{es} journées du réseau Lexicologie, Terminologie, Traduction : « Lexique(s) et genre(s) textuel(s) : approches sur corpus »
- 15 octobre, Paris : Journée d'étude, Bibliothèque nationale de France, « D'Autrice à Zlataner, enrichissement linguistique et exploration des sites de presse dans les archives de l'internet à la BNF (2010-2017) », présentation du projet Néonaute financé par la DGLFLF dans le cadre de l'appel à projet 2017 « Langues et Numérique » qui rassemble deux laboratoires de recherche (LIPN-RCLN UMR 7030 CNRS Université Paris 13 SPC ; LILPA EA 1339, Université de Strasbourg) et la Bibliothèque nationale de France (BNF)
- octobre 2018, Fribourg (Suisse) : Réunion annuelle du Réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE) (www.reseau-opale.org)
- 22-23 novembre 2018, Saint-Sébastien (Espagne) : IX^e Sommet de l'Association européenne de Terminologie. Communication Étienne Quillot « Les terminologues du dispositif d'enrichissement de la langue française : passeurs de savoir-faire terminologique ». (<http://www.uzei.eus/eaft2018/presentations/?lang=fr>)



Les publications ont également été distribuées aux participants de manifestations plus généralistes consacrées à la langue : Journée des dictionnaires, Paris ; remise à l'Académie française des prix du concours Dis-moi dix mots de la DGLFLF ; Nuit des idées de l'Organisation internationale de la Francophonie (<https://www.youtube.com/watch?v=xitgXIWtggc>).

Annexes

**Journal officiel de la République française
du 5 juillet 1996**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996
relatif à l'enrichissement de la langue française**

NOR : MCCB9600333D

Version consolidée au 31 décembre 2015

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de la culture,
Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;
Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;
Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décrète :

Art. 1^{er}. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission d'enrichissement de la langue française.

Cette commission travaille en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 3

Art. 2. - La commission d'enrichissement de la langue française est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :

1° Le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant ;

2° Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3° Un représentant de l'Organisation internationale de la francophonie désigné par son secrétaire général ;

4° Dix personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

5° Deux personnalités qualifiées désignées par le ministre chargé de la culture sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

6° Le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ou son représentant ;

7° Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission est assuré par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les dépenses de fonctionnement de la commission sont prises en charge par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 4

Art. 3. - Le président de la commission est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission mentionnés aux 4° et 5° de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 5

Art. 4. - Le délégué général à la langue française et aux langues de France prépare les travaux de la commission d'enrichissement de la langue française.

À cette fin, il peut constituer sur un sujet et pour une durée déterminés des groupes d'experts composés de représentants des administrations intéressées et de personnalités choisies en raison de leurs compétences. Il peut inviter des représentants de l'Académie française à participer à leurs travaux.

Les groupes d'experts qu'il constitue ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 6

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux fins de susciter et de coordonner les actions d'enrichissement de la langue française dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire pour l'exercice de ses missions, en vue, notamment, de veiller à la diffusion des termes publiés et à leur emploi.

Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française est le correspondant dans chaque ministère du délégué général à la langue française et aux langues de France.

Il participe aux travaux des groupes d'experts dans les domaines de compétence de son ministère. Il a également pour missions :

- d'identifier les personnalités susceptibles de participer aux travaux des groupes d'experts ;

- de veiller à la représentation dans ces groupes des services et organismes intéressés ;

- de proposer la création de groupes d'experts sur les sujets qui lui paraissent le nécessiter.

Il peut en outre être consulté sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 7

Art. 6.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 7.

Abrogé par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 8

Art. 8. - La commission d'enrichissement de la langue française examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par le délégué général à la langue française et aux langues de France ou dont elle se saisit elle-même.

Lorsque la commission examine des termes, expressions et définitions qui ont été proposés par un groupe d'experts, un membre de ce groupe d'experts peut être désigné pour participer aux réunions de la commission.

Les hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française participent à ces réunions pour l'examen des termes relevant des domaines de compétence de leur ministère.

La commission veille à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible aux apports de la terminologie à l'évolution de la langue française.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 9

Art. 9. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 10

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 8 à 10 du présent décret.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 11

Art. 13. - La commission d'enrichissement de la langue française soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 12

Art. 14. - Chaque haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission d'enrichissement de la langue française fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 2

Modifié par décret n°2015-341 du 25 mars 2015 - art. 13

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outre-mer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPE

A.2 : Liste des membres de la Commission d'enrichissement au 31 décembre 2018

Président

par arrêté du 13 février 2018 portant nomination,

M. Frédéric VITOUX, de l'Académie française.

Membres de droit

M^{me} Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;

M^{me} Pascale COSSART et M. Étienne GHYS, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ;

M. Marc VENTRE, président de l'Association française de normalisation ;

M^{me} Imma TOR, représentant l'Organisation internationale de la Francophonie ;

M. Roch-Olivier MAISTRE, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel ;

M. Paul de SINETY, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêté du 10 décembre 2018,

M^{me} Emmanuelle d'ACHON, ministre plénipotentiaire honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie ;

M. Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la culture ;

M. Philippe BOULANGER, éditeur et journaliste scientifique, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

M. Jean-Michel GAUSSOT, ministre plénipotentiaire, sur proposition du ministre chargé des affaires étrangères ;

M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

M^{me} Isabelle JARRY, romancière et essayiste, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;

M^{me} Michèle LEDUC, physicienne, directrice de recherche émérite au CNRS, sur proposition du délégué général à la langue française et aux langues de France ;

M^{me} Christine PÉNICHON, avocate générale à la Cour de cassation, sur proposition du ministre de la justice ;

M^{me} Anne-Marie ROMULUS, inspectrice générale de l'éducation nationale, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale ;

M^{me} Martine ROUSSEAU-OGER, correctrice-révisseuse, sur proposition du ministre chargé de la communication ;

M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;

M. Anne VARENNE, professeure des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche.

A.3 : Liste des collèges au 31 décembre 2018

MINISTÈRES	COLLÈGES
Agriculture et Alimentation <i>haut fonctionnaire :</i> M. Georges BEISSON	Collège Agriculture et Pêche constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST * : arrêté du 1 ^{er} décembre 1998 - JO du 10 décembre 1998 <i>Président :</i> M. Emmanuel CHANTRY <i>Secrétariat :</i> Secrétariat général (M ^{me} Sophie LARDENOIS)
Armées <i>haut fonctionnaire :</i> M. Ramuntxo GARDÈRES	Collège Défense constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 8 novembre 1996 - JO du 3 décembre 1996 <i>Président :</i> N. <i>Secrétariat :</i> Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (M ^{me} Khadija BENOTMANE)
Culture <i>haut fonctionnaire :</i> M. Bernard NOTARI	Collège Culture et Médias constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 2 mars 1998 - JO du 12 mars 1998 <i>Président :</i> M. Yvan AMAR <i>Secrétariat :</i> N.
Économie et Finances Action et Comptes publics <i>haut fonctionnaire :</i> M. Patrice FOURNIER	Collège Automobile constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 octobre 1998 - JO du 28 octobre 1998 <i>Président :</i> M. Marc SZULEWICZ <i>Secrétariat :</i> Comité des constructeurs français d'automobiles (M ^{me} Frédérique PAYNEAU) Collège Chimie et Matériaux constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 <i>Président :</i> M. Claude ANDRIEUX <i>Secrétariat :</i> M. Daniel THÉVENOT Collège Économie et Finances constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 janvier 1997 - JO du 31 janvier 1997 <i>Président :</i> M. Pierre-Charles PRADIER <i>Secrétariat :</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française Collège Énergie nucléaire constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 23 mai 1997 - JO du 3 juin 1997 <i>Président :</i> M. Francis VITTON <i>Secrétariat :</i> Commissariat à l'énergie atomique (M. Frédéric BORDAS) Collège Énergies fossiles constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 19 janvier 1998 - JO du 27 janvier 1998 <i>Président :</i> M. Jérôme FERRIER <i>Secrétariat :</i> (M. Jean TRAPY) Collège Informatique constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 <i>Président :</i> M. Jean-Pierre GRANDJEAN <i>Secrétariat :</i> Service du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M ^{me} Joëlle SELLAM) Collège Télécommunications constitution : 2 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 - JO du 29 mai 1997 <i>Président :</i> M. Jean SCHWOB <i>Secrétariat :</i> M. Jean-Alain HERNANDEZ

MINISTÈRES	COLLÈGES
<p>Éducation nationale et Jeunesse Enseignement supérieur, Recherche et Innovation <i>haut fonctionnaire :</i> M. Pascal-Raphaël AMBROGI</p>	<p>Collège Biologie constitution : 3 novembre 2015 <i>Président :</i> M. Georges PELLETIER <i>Secrétariat :</i> N.</p> <p>Collège Éducation et Enseignement supérieur constitution : 3 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 26 juillet 2004 - JO du 4 août 2004 <i>Présidente :</i> M^{me} Christine JACQUET-PFAU <i>Secrétariat :</i> Service de l'action administrative et des moyens (M^{me} Joëlle ABEL)</p> <p>Collège Spatiologie constitution : 3 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 21 mai 1997 - JO du 29 mai 1997 <i>Président :</i> M. Michel PETIT <i>Secrétariat :</i> Centre national d'études spatiales (M. Jacques ARNOULD)</p>
<p>Europe et Affaires étrangères <i>haute fonctionnaire :</i> M^{me} Laurence AUER</p>	<p>Collège Relations internationales constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 mai 1999 - JO du 10 juin 1999 <i>Président :</i> M. Thierry BURKARD <i>Secrétariat :</i> Mission de la langue française et de l'éducation (M. Éric PLAYOUT)</p>
<p>Justice <i>haute fonctionnaire :</i> M^{me} Véronique MALBEC</p>	<p>Collège Droit et Justice constitution : 1^{er} juin 2016 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 16 février 1998 - JO du 25 février 1998 <i>Président :</i> M. Dominique LATOURNERIE <i>Secrétariat :</i> Secrétariat général (M. Sylvain LEGRAND)</p>
<p>Solidarités et Santé Travail <i>haute fonctionnaire :</i> M^{me} Catherine DESMARES</p>	<p>Collège Santé et Affaires sociales constitution : 25 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 mai 1997 - JO du 30 mai 1997 <i>Président :</i> M. Philippe LECHAT <i>Secrétariat :</i> Secrétariat général</p>
<p>Sports <i>haut fonctionnaire :</i> M. Bertrand JARRIGE</p>	<p>Collège Sport constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 1^{er} avril 2001 <i>Président :</i> M. Alain GELÈS <i>Secrétariat :</i> Direction des sports (M^{me} Solène CHARUAU)</p>
<p>Transition écologique et solidaire Cohésion des territoires <i>haut fonctionnaire :</i> M. Patrick FÉVRIER</p>	<p>Collège Aménagement, Habitat et Mobilités constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 7 juillet 1999 - JO du 29 juillet 1999 <i>Président :</i> M. Jean-Didier BLANCHET <i>Secrétariat :</i> N.</p> <p>Collège Environnement et Développement durable constitution : 9 novembre 2015 rappel de la date de création de la CST : arrêté du 20 avril 2000 - JO du 3 mai 2000 <i>Président :</i> M. Éric BINET <i>Secrétariat :</i> N.</p>

* CST : Commission spécialisée de terminologie et de néologie

COLLÈGE AGRICULTURE ET PÊCHE

- Président : M. Emmanuel Chantry (ingénieur divisionnaire honoraire de l'agriculture et de l'environnement)
- Secrétariat : Secrétariat général du MAA⁵ (M^{me} Sophie Lardenois)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MAA⁵ (M. Georges Beisson)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Georges Pelletier)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Gwenola Hardouin)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Académie d'agriculture de France (M. Jean-François Colomer, président du Comité d'orientation de la Société des agriculteurs de France, journaliste)
- Académie vétérinaire de France (M. Patrick Le Bail, secrétaire général, inspecteur général de la santé publique, vétérinaire)
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail-ANSES (M. Marc Savey, conseiller scientifique de la direction scientifique des laboratoires)
- Assemblée permanente des chambres d'agriculture-APCA (M^{me} Aline Godchaux)
- Collège Environnement et Développement durable (N.)
- MAA⁵ / Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER (M^{me} Claire Gaudot, inspectrice générale de la santé publique, vétérinaire, M. Denis Feignier)
- MAA⁵ / Délégation générale à l'information et à la communication (M. Alain Clergerie, chargé de mission)
- MAA⁵ / Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (N.)
- MAA⁵ / Direction générale de l'alimentation (M. Benjamin Genton, sous-directeur du pilotage des ressources et des actions transversales)
- MAA⁵ / Direction générale de l'enseignement et de la recherche (M^{me} Francine Randi, inspectrice de l'enseignement agricole)
- MAA⁵ / Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (M^{me} Annick Bucaille, chargée de mission)
- Institut national de la recherche agronomique-INRA (N.)
- Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture-IRSTEA (N.)

Personnalités qualifiées

- M. René Foucart (précéd. chef du département linguistique de la langue française à la Commission européenne)
- M. Ulf Heilig (membre de la commission des essais biologiques de l'Association française de protection des plantes-AFPP)

COLLÈGE AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS

- Président : M. Jean-Didier Blanchet (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire, président du Cercle des transports)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTES-MCTRCT⁶ (M. Patrick Février, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (N.)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (N.)
- Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement-CEREMA (N.)
- Collège Automobile (M. Jean-Marie Réveillé, ingénieur consultant, précéd. Renault)
- Collège Environnement et Développement durable (M^{me} Brigitte Arnould, inspectrice de l'administration du développement durable, MTES⁶ / CGEDD)
- Ministère de l'Intérieur / Délégation à la sécurité routière (N.)
- MTES-MCTRCT⁶ / Commissariat général au développement durable-CGDD (M. Gilles Orzoni, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du bureau de l'évaluation économique de l'aménagement et des territoires)
- MTES-MCTRCT⁶ / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-DGALN – Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages-DHUP (M. Yves-Laurent Sapoval, conseiller du directeur)
- MTES⁶ / Direction générale de l'aviation civile-DGAC (M. Ilangovane Tambidore, chargé de mission)
- MTES⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (N.)
- MTES⁶ / Domaine des transports et de la mobilité, Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer-DGITM (M. Pascal Mignerey, précéd. directeur de l'Autorité de la qualité de service dans les transports)
- MTES⁶ / Inspection générale des affaires maritimes-IGAM (N.)

Personnalités qualifiées

- M. Bernard Barraqué (directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech)
- M. Bruno de Becdelièvre (contre-amiral en deuxième section)
- M^{me} Danièle Benadon (inspectrice générale de l'administration du développement durable honoraire, membre du Cercle des transports)
- M. Marc Ellenberg (précéd. expert au Centre scientifique et technique du bâtiment-CSTB)
- M. Marc Gaudry (professeur d'économie à l'Université de Montréal-Centre de recherche sur les transports)
- M. Guy Hoedts (précéd. conseiller du directeur de la SNCF)
- M. Thierry Lavoux (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française)
- M. Alain Lecomte (inspecteur général de l'administration du développement durable honoraire, président de la Société de gestion des financements et de garantie de l'accession sociale)

- M. Jean-François Lévy (ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- M. Jean-Louis Rohou (précéd. secrétaire général de Réseau Ferré de France-RFF, vice-président de l'association Rail et histoire)
- M. Alain Weber (inspecteur général de l'administration du développement durable, CGEDD)

COLLÈGE AUTOMOBILE

- Président : M. Marc Szulewicz (MS consulting, précéd. Plastic Omnium)
- Secrétariat : Comité des constructeurs français d'automobiles-CCFA (M^{me} Frédérique Payneau)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant ¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP ⁷ (M. Patrice Fournier)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Michel Combarrous [†])
- Un représentant du Bureau de normalisation de l'automobile (M^{me} Valérie Maupin)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE ⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (N.)
- Collège Énergies fossiles (M. Jean Trapy, ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)
- Faurecia (M. Frédéric Charon, responsable de la stratégie d'innovation)
- Groupe PSA (M. Bruno de Castelet, ingénieur automaticien, M. Philippe Lauth, responsable Affaires consommateurs)
- MESRI ⁸ (N.)
- MTEs ^{6/} Sous-direction de la sécurité et des émissions des véhicules (M. Daniel Kopaczewski, sous-directeur)
- Renault (M. Philippe Boure, manager Analyse et concurrence)
- Renault Trucks (M. Bernard Lancelot, communication institutionnelle)
- Société des ingénieurs de l'automobile-SIA (N., directeur général)
- Valeo (M. Jean-Luc Di Paola-Galloni, directeur Affaires publiques et développement durable)

Personnalités qualifiées

- M. Denis Astagneau (journaliste, précéd. Radio France)
- M. Dominique Dubarry (écrivain, historien)
- M. Mathieu Flonneau (maître de conférences, chercheur, universités de Paris I et IV)
- M. Michel Gamot (consultant, Johnson electric)
- M. Jean-François Lamontre (traducteur interprète)
- M^{me} Catherine Lejeune-Cottrau (précéd. Fédération des industries des équipements pour véhicules-FIEV)
- M. Benoît Pérot (journaliste)
- M. Jean-Marie Réveillé (ingénieur consultant, précéd. Renault)

COLLÈGE BIOLOGIE

- Président : M. Georges Pelletier (directeur de recherche honoraire à l'Institut national de la recherche agronomique-INRA, membre de l'Académie des sciences)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJ-MESRI⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences [voir « Président »]
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Collège Santé et Affaires sociales (N.)
- Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM (M. Yannick Pilatte, directeur de recherche)

Personnalités qualifiées

- M^{me} Françoise Dieterlen (directrice de recherche honoraire au CNRS)
- M. Louis Houdebine (directeur de recherche honoraire à l'Institut national de la recherche agronomique-INRA, membre de l'Académie d'agriculture de France)
- M^{me} Arlette Nougarede (professeure honoraire, correspondante de l'Académie des sciences)

COLLÈGE CHIMIE ET MATÉRIAUX

- Président: M. Claude Andrieux (directeur de recherche honoraire au CNRS)
- Secrétariat: M. Daniel Thévenot (professeur émérite, université Paris-Est Créteil / Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP⁷ (M. Patrice Fournier)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Ludwik Leibler)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (N.)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- MENJ-MESRI⁸ (M. Edmond Amouyal, directeur de recherche émérite au CNRS, M^{me} Anne Szymczak, inspectrice générale)
- Société chimique de France-SCF (M. Jean-Pierre Foulon, professeur)

Personnalités qualifiées

- M. Hervé Arribart (professeur honoraire à l'École supérieure de physique et chimie industrielles-ESPCI)
- M. Michel Boussuge (maître de recherches, Mines ParisTech)
- M^{me} Françoise Brochard-Wyart (professeure émérite, Institut Curie, université Pierre et Marie Curie)
- M. Rémi Chauvin (professeur, université de Toulouse)
- M. Daniel Cuzin (précéd. délégué recherche, ATOFINA)

- M. Michel Deluzarche (professeur retraité, classes préparatoires aux grandes écoles, Strasbourg)
- M. Alain Genty (précéd. directeur du Bureau de normalisation des plastiques et de la plasturgie-BNPP)
- M. Jean-Pierre Houdaer (directeur général honoraire de l'Institut du verre)
- M. Olivier Lafont (professeur, faculté de médecine et de pharmacie de Rouen)
- M. Bernard Legendre (professeur émérite, université Paris Sud)
- M. Jean-André Musso (maître de conférences, université de Toulon)
- M. Thierry Ollevier (professeur des universités, université Laval, Canada)
- M^{me} Louissette Priester (professeure émérite, université Paris Sud)
- M. Maurice Reyne (ingénieur, précéd. Cegos)
- M. Jean-Claude Richer (professeur émérite, université de Montréal, Canada)
- M. Jean Toullec (directeur de recherche honoraire au CNRS)

COLLÈGE CULTURE ET MÉDIAS

- Président : M. Yvan Amar

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MC⁹ (M. Bernard Notari)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Pascale Polito)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (M^{me} Laura Montariol, juriste conseil)
- Bibliothèque nationale de France (M. Olivier Bosc)
- Centre national du cinéma et de l'image animée-CNC (M. Jean-Paul Clergeau, chargé de mission)
- Conseil supérieur de l'audiovisuel-CSA (N.)
- MC⁹ / Direction générale des médias et des industries culturelles-DGMIC (M. Matthieu Couranjou, chef du bureau des technologies et des réseaux)
- MC⁹ / Direction générale de la création artistique-DGCA (M. Baptiste Lavenne, chef de la mission de la communication)
- MC⁹ / Direction générale des patrimoines-DGP (M^{me} Isabelle Balsamo, conservatrice générale honoraire du patrimoine)
- MC⁹ / Secrétariat général, Délégation à l'information et à la communication-DIC (N.)
- MENJ-MESRI⁸ / Inspection générale des bibliothèques-IGB (M. Thierry Grognon)

Personnalités qualifiées

- M. Laurent Catach (lexicographe)
- M^{me} Marie Cornu (directrice de recherche au CNRS)
- M. François-Marie Grau (délégué général de la Fédération française du prêt-à-porter féminin)
- M^{me} Armelle Héliot (journaliste, critique dramatique)
- M^{me} Hélène Ladjadj (traductrice)

- M^{me} Jacqueline Michelet (chargée d'édition)
- M^{me} Line Sommant (lexicographe)

COLLÈGE DÉFENSE

- Secrétariat : Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives-DMPA du MA¹⁰ (M^{me} Khadija Benotmane)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MA¹⁰ (Colonel Ramuntxo Gardères)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (N.)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Jean-Claude Tourneur)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Direction générale de la gendarmerie nationale-DGGN (M. Jean-Philippe Demange)
- MA¹⁰ / Centre de doctrine d'enseignement du commandement-CDEC (N.)
- MA¹⁰ / Centre d'études stratégiques aérospatiales-CESA (N.)
- MA¹⁰ / Centre de normalisation de la défense-CND (N.)
- MA¹⁰ / Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations-CICDE (Colonel Patrick Chanliau)
- MA¹⁰ / Contrôle général des armées-CGA (M^{me} Stéphanie Bardèche)
- MA¹⁰ / Délégation à l'information et la communication de la défense-DICOD (M^{me} Isabelle Arnold)
- MA¹⁰ / Direction générale de l'armement-DGA (N.)
- MA¹⁰ / Direction générale des relations internationales et de la stratégie-DGRIS (N.)
- MA¹⁰ / État-major de l'armée de l'air-EMAA (N.)
- MA¹⁰ / État-major de l'armée de terre-EMAT (N.)
- MA¹⁰ / État-major de la marine nationale-EMM (N.)

Personnalités qualifiées

- M. Philippe Callé (traducteur)
- Général (2S) Bernard Cruzet
- M. André Dagneaux (précéd. Commission européenne-Direction générale de la traduction)
- M. Roland Manal (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MA)[†]

COLLÈGE DROIT ET JUSTICE

- Président : M. Dominique Latournerie (Conseiller d'État honoraire)
- Secrétariat : Secrétariat général du MJ¹¹ (M. Sylvain Legrand, chargé de mission, adjoint de la Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MJ)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MJ¹¹ (M^{me} Véronique Malbec)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- MJ¹¹ / Direction de l'administration pénitentiaire-DAP (N.)
- MJ¹¹ / Direction de la protection judiciaire de la jeunesse-DPJJ (M^{me} Catherine d'Hérin, chef de bureau de la législation et des affaires juridiques)
- MJ¹¹ / Direction des affaires civiles et du Sceau-DACS (M. Hervé Roberge, juriste, chargé du droit du travail et du droit social)
- MJ¹¹ / Direction des affaires criminelles et des grâces-DACG (M. Jacques Martinon, chef de mission, chargé de la prévention et de la lutte contre les atteintes à la probité et contre la cybercriminalité)
- MJ¹¹ / Direction des services judiciaires-DSJ (N.)
- MJ¹¹ / Inspection générale des services judiciaires-IGSJ (M. Philippe Gallier)
- MJ¹¹ / Secrétaire générale (M^{me} Véronique Malbec)

Personnalités qualifiées

- M^{me} Nadia Antonin (chargée de mission, Banque de France)
- M^{me} Nataliya Barysheva (avocate, précéd. experte en terminologie de Lexis Nexis)
- M. Alain Bauer (professeur de criminologie, Conservatoire national des arts et métiers-CNAM)
- M. Vincent Braud (vice-président, tribunal de grande instance de Paris)
- M. Luc Ferrand (magistrat et déontologue de la profession des commissaires de justice, Chambre nationale des huissiers de justice)
- M. Alfred Gilder (écrivain, précéd. chef de mission du contrôle général, MEF-MACP⁷)
- M. Yves-Marie Laithier (professeur à l'École de droit de la Sorbonne)
- Maître Raoul Le Foyer de Costil (notaire associé, Conseil supérieur du notariat)
- M^{me} Bénédicte Madinier (précéd. chef de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française, MC⁹)
- Maître Alain Marter (avocat, Conférence des bâtonniers)
- M. Lucien Weiszberg (expert-comptable)

COLLÈGE ÉCONOMIE ET FINANCES

- Président : M. Pierre-Charles Pradier (codirecteur académique du laboratoire d'excellence sur la régulation financière-LabEx ReFi, maître de conférences, université de Paris I)
- Secrétariat : Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP⁷

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP⁷ (M. Patrice Fournier)
- Un représentant de l'Académie française²

- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Nicolas Birouste)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat-APCMA (N.)
- Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise-AMRAE (N.)
- Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-ACPR (M. Sébastien Gilles)
- Autorité de régulation professionnelle de la publicité-ARPP (M^{me} Laura Montariol, juriste conseil)
- Autorité des marchés financiers-AMF (M^{me} Patricia Choquet, experte Économie, Marché des capitaux)
- Autorité des normes comptables-ANC (M^{me} Angélique Courtade-Benlian)
- Banque de France (M^{me} Clothilde Paul, réviseuse)
- Caisse des dépôts et consignations-CDC (M^{me} Carole Ghilardi, responsable du pôle Expertise et relations de place de la caisse générale)
- Chambre de commerce et d'industrie de Paris-CCIP (N.)
- Commission européenne-Direction générale de la traduction (M^{me} Laurence Pradoura, responsable linguistique)
- Confédération générale des petites et moyennes entreprises-CGPM (N.)
- Conseil économique, social et environnemental-CESE (M. Raymond-François Le Bris)
- Institut national de la statistique et des études économiques-INSEE (M. Christian Cuvier, administrateur, M. Pierre Jaillard, administrateur hors classe)
- MEF⁷ / Direction du budget (M. Pierre Akar, archiviste)
- MEF⁷ / Direction générale des finances publiques-DgFip (M^{me} Anne Galmace, inspectrice des finances publiques)
- MEF⁷ / Direction générale des entreprises-DGE, Service du tourisme, du commerce, de l'artisanat et des services-STCAS (M. Frédéric Sans, administrateur civil, chargé de mission)
- MEF⁷ / Direction générale du Trésor-DGT (M. Geoffroy Cailloux, chef de bureau Épargne et marché financier, M^{me} Sarah Dahmani, doctorante, M^{me} Alice Navarro, conseillère juridique, M^{me} Carole Vachet, adjointe au chef de bureau Épargne et marché financier)
- MEF-MACP⁷ / Centre de traduction (M. Christophe Mobley, traducteur, M. Thomas Ruiz, traducteur)

Personnalités qualifiées

- M. Étienne Charpentier (directeur Réassurance structurée et captives, Aon Risk Solutions)
- M. Jean-Michel Cicile (traducteur)
- M. Alain-Marcel Dequier (précéd. ACPR)
- M. Jean-Yves Gresser (ingénieur en chef télécommunications honoraire, précéd. Banque de France)
- M. Jean Marcel Lauginie (inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, APFA)
- M. Yves Magné (administrateur civil honoraire, précéd. MEF⁷ / Direction générale des entreprises-DGE)
- M. Didier Marteau, vice-président du collège (professeur, École supérieure de commerce de Paris-ESCP Europe)
- M. Jean-Claude de Schietera (précéd. directeur général de l'École supérieure de commerce de Rouen, conseil)
- M. Alain Wallon (traducteur)

COLLÈGE ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Présidente : M^{me} Christine Jacquet-Pfau (maître de conférences honoraire au Collège de France)
- Secrétariat : Service de l'action administrative et des moyens des MENJ-MESRI⁸ (M^{me} Joëlle Abel)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJ-MESRI⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Edgardo D. Carosella)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Odile Caillat-Magnabosco, M^{me} Agnès Mennessier)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Centre international d'études pédagogiques-CIEP (M. Sébastien Georges)
- Conférence des présidents d'université-CPU (M^{me} Annick Allaigre)
- MENJ-MESRI⁸ / Délégation à la communication (M. Marc Bost)
- MENJ-MESRI⁸ / Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (M. François Brissy)
- MENJ-MESRI⁸ / Direction générale des ressources humaines (M. Benoît Cornu)
- MENJ-MESRI⁸ / Direction générale de l'enseignement scolaire (M. Pierre Laporte, M^{me} Anne Dutertre)
- MENJ-MESRI⁸ / Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (M^{me} Sylvie Fumel)
- MENJ-MESRI⁸ / Inspection générale de l'administration, de l'éducation nationale et de la recherche-IGAENR (M. Thierry Bossard, représentant le chef du service de l'IGAENR)
- MENJ-MESRI⁸ / Inspection générale de l'éducation nationale-IGEN (M. George Asseraf, inspecteur général, M^{me} Marie-Caroline Beer, inspectrice générale, M. Alain Brunn, représentant M^{me} la Doyenne de l'Inspection générale de l'éducation nationale, M. Henri de Rohan-Csermak, inspecteur général)
- MENJ-MESRI⁸ / Inspection générale des bibliothèques-IGB (M. Thierry Grognet, représentant M. le Doyen de l'Inspection générale des bibliothèques)
- MC⁹ / Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française (M. Bernard Notari)

Personnalités qualifiées

- M. Jean-Baptiste Amadiou (chargé de recherche au CNRS)
- M. Jean-Paul Brachet (maître de conférences, université de Paris IV)
- M^{me} Rosalind Greenstein (maître de conférences honoraire)
- M. Paul Mathias (inspecteur général de l'éducation nationale, doyen du groupe de philosophie de l'Inspection générale de l'éducation nationale-IGEN)
- M. Franck Neveu (professeur des universités, université de Paris-Sorbonne)
- M. Jean Pruvost (professeur des universités émérite, université de Cergy-Pontoise)
- M^{me} Michelle Varier (inspectrice honoraire de l'éducation nationale)

COLLÈGE ÉNERGIE NUCLÉAIRE

- Président : M. Francis Vitton (docteur en physique des réacteurs, expert près l'Autorité de sûreté nucléaire-ASN)
- Secrétariat : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (M. Frédéric Bordas, ingénieur)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP⁷ (M. Patrice Fournier)
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MTES⁶ (M. Patrick Février)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Paul-Henri Rebut)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Éric Balcaen)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs-ANDRA (M^{me} Marie-Paule Elluard, ingénieure)
- Assytem (M. Michel Duguey, directeur Sûreté nucléaire)
- Autorité de sûreté nucléaire-ASN (N.)
- Autorité de sûreté nucléaire défense-ASND (M. Jean-Yves Reculeau, ingénieur)
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA (M^{me} Catherine Andrieux, terminologue, M. Daniel Boutet, correspondant Qualité, M. Guy Brunel, ingénieur, M. Michel Kerdelhue, ingénieur, M. Christian Latge, ingénieur, professeur INSTN, M. Pascal Loiseau, expert Fusion, M^{me} Odile Palut-Laurent, experte-senior, M. Hugues Servièrre, ingénieur)
- Forum nucléaire suisse (M^{me} Claire Baechel, traductrice)
- Framatome (M. Étienne Courtin, ingénieur)
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire-IRSN (M. Jean-Pierre Carreton, ingénieur, M. Didier Perrault, assistant du directeur)
- MENJ-MESRI⁸ / service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (M. Frédéric Marie)
- MESRI⁸ (M. Bruno Gillet, chargé de mission)
- MTES⁶ (M^{me} Suzelle Lalaut, chef de bureau Politique publique et tutelle, M. Aurélien Louis, sous-directeur de l'industrie nucléaire)
- Orano (M. Jean-Marie Chabran, ingénieur, M. Hervé Issard, ingénieur expert-senior, M^{me} Séverine Morillon, coordinatrice référente sûreté)
- Société française d'énergie nucléaire-SFEN (M. Boris Le Ngoc, directeur de la communication et des relations institutionnelles)

Personnalités qualifiées

- M. Rémy Bertrand (ingénieur)
- M. Pierre Blanc (ingénieur, précéd. EDF)
- M. Michel Debes (précéd. EDF)
- M. Didier Delmont, vice-président du collège (ingénieur, précéd. CEA)

- M. Jacques Devos (expert en sûreté nucléaire)
- M. Michel Hugon (consultant, conseiller à l'ENSTTI)
- M. Georges Van Goethem (expert senior, Commission européenne, Belgique)

COLLÈGE ÉNERGIES FOSSILES

- Président : M. Jérôme Ferrier (précéd. président de l'Association française du gaz)
- Secrétariat : M. Jean Trapy (ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP⁷ (M. Patrice Fournier)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (N.)
- Un représentant du Bureau de normalisation du pétrole (M. Jean-François Balaj)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Compagnie européenne d'édition et de publications périodiques-CEEPP-RFC (M. Jean-Marie Dedeyan, président)
- Groupe Maurel & Prom (M. Jean Bié, ingénieur, directeur de l'exploration)
- MESRI⁸ / Direction générale de la recherche et de l'innovation-DGRI, secteur Énergie, Développement durable, Chimie et procédés (M. Xavier Montagne, détaché IFP Énergies nouvelles)
- MTES⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (M^{me} Nadine Delmestre, chef du bureau Marchés des produits pétroliers)
- Total Professeurs Associés (M. Alain Quenelle, vice-président, M. Michel Valdelièvre, ingénieur)

Personnalités qualifiées

- M. Jean-Marie Botte (précéd. Total)
- M. Bernard Flamin (interprète de conférences)
- M. Claude Noisel (expert pétrolier)
- M. Jean-Paul Perret (précéd. Bureau de normalisation du pétrole)

COLLÈGE ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Président : M. Éric Binet (précéd. Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie)
- Secrétariat : (N.)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MTES-MCTRCT⁶ (M. Patrick Février, administrateur général)
- Un représentant de l'Académie française²

- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Thierry Crignou, responsable du département Génie industriel et environnement)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie-ADEME (N.)
- Agence nationale de la biodiversité (N.)
- Collège Agriculture et Pêche (M. Denis Feignier, inspecteur général de l'agriculture au Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux-CGAAER)
- Collège Aménagement, Habitat et Mobilités (M. Jean-François Lévy, ingénieur général des ponts et chaussées honoraire)
- Collège Chimie et Matériaux (M. Daniel Thévenot, professeur émérite, université Paris-Est Créteil/Laboratoire eau environnement et systèmes urbains-LEESU)
- Collège Énergies fossiles (M. Jean Trapy, ingénieur principal, précéd. IFP Énergies nouvelles)
- Institut national de l'environnement industriel et des risques-INERIS (N.)
- MTES-MCTRCT⁶ / Commissariat général au développement durable-CGDD (M. Thomas Guéret, chargé de la prospective)
- MTES-MCTRCT⁶ / Conseil général de l'environnement et du développement durable-CGEDD (M^{me} Brigitte Arnould, inspectrice de l'administration du développement durable)
- MTES-MCTRCT⁶ / Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature-Direction de l'eau et de la biodiversité (N.)
- MTES⁶ / Direction générale de la prévention des risques-DGPR (N.)
- MTES⁶ / Direction générale de l'énergie et du climat-DGEC (N.)

Personnalités qualifiées

- M. Bernard Barraqué (directeur de recherche au CNRS émérite, AgroParisTech)
- M. Jean-Marie Bouchereau (ingénieur chimiste)
- M. Jacques Boudon (consultant)
- M^{me} Martine Choquert (précéd. chargée de mission à la DGEC et au CGDD, experte en énergies renouvelables)
- M. Frédéric Denhez (écrivain scientifique et journaliste)
- M. Luc Foulquier (précéd. conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- M^{me} Suzanne Hugon
- M^{me} Nicole Jensen (précéd. chargée de mission à la délégation au développement durable)
- M. Thierry Lavoux (précéd. Haut fonctionnaire de terminologie et de néologie)
- M^{me} Florence Lefebvre-Joud (directrice scientifique, Laboratoire de recherche LITEN au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives-CEA)
- M. Charles Saout (Direction générale de la santé)
- M. Jean-François Sené (professeur et traducteur)
- M. Mark Tuddenham (chargé de communication, Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution-CITEPA)
- M. Jean Wencker (représentant de France Nature Environnement-FNE)

COLLÈGE INFORMATIQUE

- Président : M. Jean-Pierre Grandjean (inspecteur général honoraire, INSEE)
- Secrétariat : Service du Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP⁷ (M^{me} Joëlle Sellam)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP⁷ (M. Patrice Fournier)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Mélissa Jean)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Collège Télécommunications (M. Jean Schwob, ingénieur des mines honoraire, précéd. Orange)

Personnalités qualifiées

- M. Victor Azria (expert en mégadonnées, Capgemini)
- M. Jacques Bodin (ingénieur honoraire, École navale)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. Jean-Marie Chauvet (directeur associé, Dassault Développement)
- M. Christophe Chenon (docteur ingénieur terminologie, IBM)
- M. François Gondard (ingénieur, précéd. Azur assurances)
- M. Jean-Alain Hernandez (ingénieur général des mines honoraire, précéd. Institut Mines Télécom)
- M. Jean Joskowicz (ingénieur, Experian)
- M^{me} France Lafargue (administratrice honoraire, Office de développement par l'automatisation et la simplification du commerce extérieur-ODASCE)
- M. Éric Mahé (président fondateur, Massive Rand)
- M. Tom Morisse (directeur de la recherche, Fabernovel)
- M. Ronan Riochet (doctorant en mathématiques / vision / apprentissage)
- M^{me} Valérie Schafer (professeure, Centre for Contemporary and Digital History-C2DH, Université du Luxembourg)
- M. Marc Schoenauer (directeur de recherche, INRIA)
- M. Alain Staron (vice-président senior chargé de la stratégie numérique, des offres et des partenariats, Veolia)

COLLÈGE RELATIONS INTERNATIONALES

- Président : M. Thierry Burkard (ministre plénipotentiaire)
- Secrétariat : Mission de la langue française et de l'éducation du MEAE¹² (M. Éric Playout)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française au MEAE¹² (M^{me} Laurence Auer)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Christel Rodelet)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Commission européenne-Direction générale de la traduction (M^{me} Sandrine Kerespars)
- Commission nationale de toponymie (M. Pierre Jaillard, président)
- Inspection générale de l'éducation nationale-IGEN (M^{me} Joëlle Jean)
- Organisation internationale de la Francophonie (M. Iyade Khalaf, M^{me} Claudia Pietri)
- MEAE ¹² / Département de la traduction (M^{me} Barbara Benoist, M^{me} Anne Chastaing, M^{me} Anne-Maël Rouget-Garcia)
- MEAE ¹² / Sous-direction de la presse (N.)

Personnalités qualifiées

- M. Ange Bizet (enseignant)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. Renaud Girard (journaliste)
- M. Jean de Glinasty (ancien ambassadeur)
- M. Éric de la Moussaye (ancien ambassadeur, assesseur à la Cour nationale du droit d'asile)
- M^{me} Hélène Rivoal Mateescu (traductrice, précéd. AFNOR)
- M. Philippe Sainteny (ancien directeur de l'information à RFI)
- M^{me} Marie-Josée de Saint Robert (précéd. chef du service linguistique de l'ONU à Genève)

COLLÈGE SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

- Président : M. Philippe Lechat (professeur de pharmacologie, université Paris VII/Hôpital Saint-Louis, président de la commission des médicaments et dispositifs médicaux de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (COMEDIMS-AP-HP))
- Secrétariat : Secrétariat général du MSS ¹³

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant ¹
- La Haute fonctionnaire chargée de la terminologie et de la langue française aux MSS-MT ¹³ (M^{me} Catherine Desmares)
- Un représentant de l'Académie française ²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M^{me} Dominique Meyer)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Annie Girard)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT ³

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Académie nationale de médecine
- Académie nationale de pharmacie
- Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé-ANSM (M^{me} Sabel Diallo)
- Délégation à la stratégie des systèmes d'information de santé (N.)
- Délégation à l'information et à la communication (N.)
- Délégation aux affaires européennes et internationales (N.)
- Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (N.)
- Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (N.)
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (N.)
- Direction de la sécurité sociale (N.)
- Direction des affaires juridiques (N.)
- Direction générale de la cohésion sociale (M^{me} Sylvia Jacob)

- Direction générale de la santé (M^{me} Marie Martin)
- Direction générale de l'offre de soins (M. Pascal Pfister)
- Direction générale du travail (N.)
- Haute autorité de santé-HAS (M. Bruno Lucet)
- Institut national de la santé et de la recherche médicale-INSERM (M. Yannick Pilatte)

Personnalités qualifiées

- M. Philippe Arnaud (professeur des universités, université Paris-Descartes, pharmacien des Hôpitaux, vice-président du Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires-SNPHPU)
- M. Michel Arzac (chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris, professeur émérite de l'Université Paris-Descartes, membre de l'Académie nationale de médecine)
- M^{me} Anne Berthe (directrice d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. Jean Chavaudra (professeur émérite de physique médicale à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires français-INSTN)
- M. Jacques Chevallier (médecin rhumatologue, ancien professeur de Santé publique, membre du Comité d'étude des termes médicaux français-Clair-Dire)
- M. Marc-Antoine Crocq (médecin psychiatre, praticien hospitalier, centre Hospitalier de Rouffach)
- M. Pierre Faure (docteur en pharmacie, praticien hospitalier, centre hospitalo-universitaire Saint-Louis)
- M^{me} Anne Gayot (professeure des universités, faculté de pharmacie université Lille 2)
- M. Claude-Pierre Giudicelli (médecin interniste, professeur agrégé du Val de Grâce, membre de l'Académie nationale de médecine, vice-président du Comité langage médical (dictionnaire, bibliothèque) au sein de l'Académie nationale de médecine)
- M. Alain Gouyette (professeur honoraire d'oncologie, faculté de pharmacie Université Paris-Saclay, membre de l'Académie nationale de pharmacie)
- M. Jean-Pierre Haberer (professeur honoraire d'anesthésie réanimation, faculté de médecine de l'Université Paris-Descartes)
- M. Dominique Hauteville (précéd. professeur agrégé du Service de santé des armées, membre de la Société française du cancer)
- M. Didier Lacaze (inspecteur général des affaires sociales honoraire)
- M. Patrick Lambert (directeur d'hôpital honoraire)
- M^{me} Armelle Martin, vice-présidente du collège (docteure en pharmacie, responsable du centre de documentation médico-pharmaceutique et de la documentation médico-scientifique à l'AP-HP)
- M. Ronald Nossintchouk (professeur honoraire en odontologie, université Paris Descartes, expert honoraire agréé par la Cour de Cassation, expert près la Cour d'Appel de Paris, lauréat de l'Académie nationale de médecine)
- M^{me} Nathalie Renevier (traductrice-terminologue indépendante spécialisée dans le domaine médical)
- M. Jacques Rouëssé (professeur honoraire de cancérologie, membre de l'Académie nationale de médecine)
- M. Éric Schmieder (inspecteur général des affaires sociales honoraire)
- M. Stéphane Schmitt (directeur de recherche au CNRS, université Paris 7, UMR 7219)
- M. Bernard Trillat (chef de projet SIH, Hôpital Foch)

COLLÈGE SPATIOLOGIE

- Président : M. Michel Petit
- Secrétariat : Centre national d'études spatiales-CNES (M. Jacques Arnould)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MENJ-MESRI⁸ (M. Pascal-Raphaël Ambrogi)

- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant du Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE (M. Karim Benmeziane)
- Un représentant du Centre de recherche en terminologie et traduction-CRTT³ (M. Adam Renwick)

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Agence spatiale européenne-ESA (M. Colin McKinney)
- Centre national d'études spatiales-CNES (M. Jean-Paul Berthias, M. Christophe Bonnal, M. Daniel Galarreta)
- Collège Télécommunications (M. Jean Schwob, ingénieur des mines honoraire, précéd. Orange)
- Laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique-LESIA Observatoire Paris-Meudon (M. Jean-Louis Bougeret)
- Musée de l'Air et de l'Espace (M. Christian Tilatti)

Personnalités qualifiées

- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. Michel Delaye (ingénieur général de l'armement, précéd. Aérospatiale)
- M. Marc Lachièze-Rey (directeur de recherche émérite au CNRS, laboratoire Astroparticule et Cosmologie, UMR 7164)
- M. Jean-Luc Lefebvre (colonel de l'armée de l'air (CR), coordinateur Collection spatiologie, éditions ISTE)
- M. Xavier de Maistre (précéd. Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace-BNAE)

COLLÈGE SPORT

- Président: M. Alain Gelès
- Secrétariat: Direction des sports du MS¹⁴ (M^{me} Solène Charreau)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française au MS¹⁴ (M. Bertrand Jarrige)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M. Nicolas Birouste)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (N.)
- Comité national olympique et sportif français-CNOSF (M. Alain Gelès)
- Comité paralympique et sportif français (M. Jean Minier)
- MS¹⁴ / Bureau de la communication (M^{me} Valérie Simonpietri)
- MS¹⁴ / Direction des sports (M. Franck Bignet)
- Institut national du sport, de l'expertise et de la performance-INSEP (M^{me} Isabelle Daguin-Caswel)

Personnalités qualifiées

- M. Patrick Bacry (agrégé de grammaire)
- M. Gérard Deshayes (inspecteur général jeunesse et sports honoraire)
- M. Didier Lauras (journaliste, chef du service sport de l'AFP)
- M. Arnaud Richard (enseignant-chercheur)

COLLÈGE TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Président : M. Jean Schwob (ingénieur des mines honoraire, précéd. Orange)
- Secrétariat : M. Jean-Alain Hernandez (ingénieur des mines honoraire, précéd. Institut Mines Télécom)

Membres de droit

- Le Délégué général à la langue française et aux langues de France (M. Paul de Sinety) ou son représentant¹
- Le Haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française aux MEF-MACP⁷ (M. Patrice Fournier)
- Un représentant de l'Académie française²
- Un représentant de l'Académie des sciences (M. Michel Petit)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR (M^{me} Mélissa Jean)
- Un représentant de l'Association française de normalisation-AFNOR, département Électrotechnologies (M. Aymen Ettaieb)
- Un représentant du laboratoire Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition-LATTICE⁴

Directions et services du ministère, institutions et organismes professionnels

- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes-ARCEP (M. Jean Cattan, chargé d'affaires européennes et internationales)
- Institut Mines-Télécom / Télécom EM (M. Carl Storz, enseignant-chercheur)
- MESRI⁸ (N.)

Personnalités qualifiées

- M. Nigel Barnett (enseignant-chercheur honoraire, précéd. Institut Mines-Télécom / Télécom EM)
- M. Philippe Bertran (ingénieur en chef honoraire des mines, Cour des comptes)
- M. Jacques Bodin (ingénieur honoraire, École navale)
- M^{me} Danielle Candel (chercheuse CNRS honoraire, université Paris Diderot)
- M. René Joly (professeur honoraire, Institut Mines-Télécom / Télécom ParisTech)

1. Mission du développement et de l'enrichissement de la langue : M^{me} Julie Andreu, M^{me} Laure Boulakia, M^{me} Pierrette Crouzet-Daurat, M^{me} Nathalie Lanckriet et M. Étienne Quillot

2. Service du Dictionnaire : M^{me} Meritxell Argence, M^{me} Marie Pérouse-Battello et M^{me} Sophie Tonolo

3. Laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentation sous la coordination de M^{me} Julie Makri-Morel

4. Laboratoire universitaire désigné par le Délégué général à la langue française et aux langues de France, représenté par M. Benjamin Fagard, M^{me} Gabrielle Le Tallec et M. Valerio Emanuele

5. MAA = Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

6. MTES-MCTRCT = Ministères de la Transition écologique et solidaire – de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

7. MEF-MACP = Ministères de l'Économie et des Finances – de l'Action et des Comptes publics

8. MENJ-MESRI = Ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse – de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

9. MC = Ministère de la Culture

10. MA = Ministère des Armées

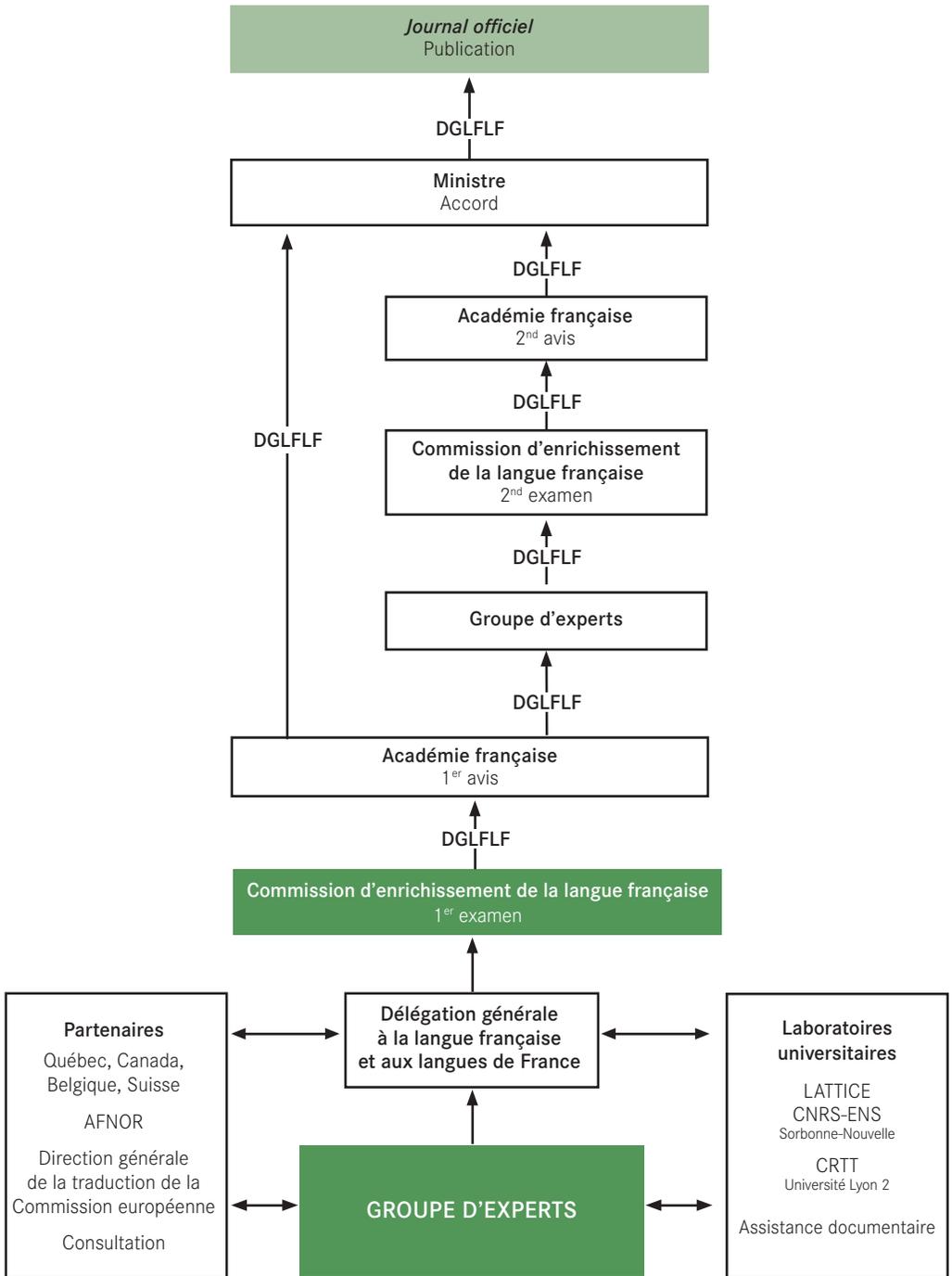
11. MJ = Ministère de la Justice

12. MEAE = Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

13. MSS-MT = Ministères des Solidarités et de la Santé – du Travail

14. MS = Ministère des Sports

† membre décédé en cours d'année

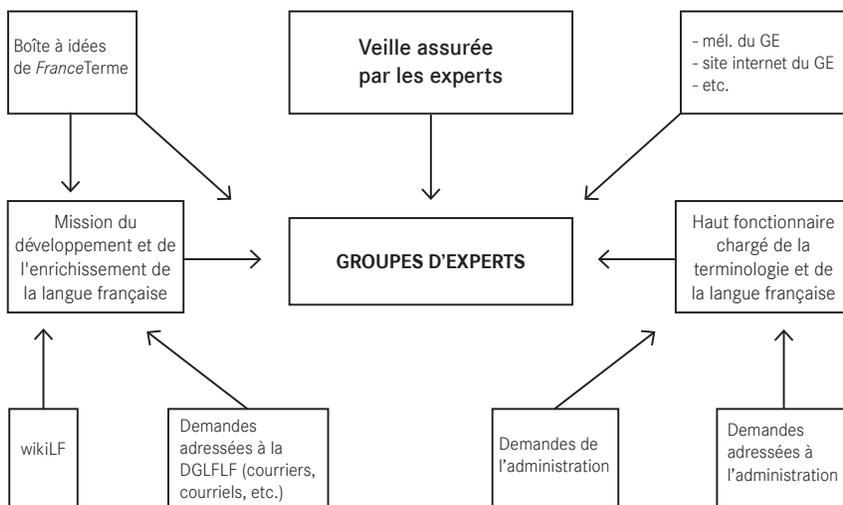


ASSURER LA VEILLE TERMINOLOGIQUE

Il s'agit de repérer, dans les domaines de compétence des groupes d'experts, les réalités nouvelles qui ont déjà une désignation en français et qu'il convient de définir, et les termes étrangers utilisés pour exprimer des notions nouvelles qui n'ont pas encore de désignation en français. **Ce sont les experts qui mènent l'activité de veille** à partir de leurs propres réseaux, de programmes d'action et de recherche internationaux ou de corpus spécialisés comme la presse professionnelle, les banques de données, les publications scientifiques, etc.

Les suggestions de termes faites par les internautes via la Boîte à idées de *FranceTerme* ou le wikiLF, ainsi que les demandes que l'administration de tutelle transmet au haut fonctionnaire alimentent également le programme de travail des groupes d'experts.

VEILLE ET ALIMENTATION DES GROUPES D'EXPERTS



CONSULTER LES PARTENAIRES

Les groupes d'experts enrichissent leur documentation en consultant les partenaires du dispositif : universitaires, francophones et organismes de normalisation.

Ils commandent une recherche documentaire aux **laboratoires universitaires** qui contribuent au dispositif. Le dossier documentaire apporte un éclairage indispensable au débat à chaque étape de la procédure d'élaboration d'un terme, au cours des réunions des groupes d'experts puis lors des séances de la Commission d'enrichissement.

Les laboratoires universitaires peuvent fournir les informations suivantes :

- des définitions ou des contextes définitoires (encyclopédies, glossaires scientifiques, bases de données terminologiques, extraits de revues ou de sites scientifiques et techniques...) en français, et en anglais lorsque les informations font défaut en français.
- des chiffrages d'occurrences datés pour les termes français et les termes anglais. Il est essentiel de pouvoir comparer les résultats (par exemple : le synonyme proposé est 10 fois plus répandu que le terme principal, on ne rencontre pas le terme anglais dans les pages francophones, etc.).
- si le domaine s'y prête, des schémas ou des illustrations.
- le cas échéant, des attestations qui peuvent être utiles lorsque l'on ne dispose pas de définitions ou de contextes explicatifs, ou lorsque la catégorie grammaticale du terme est difficile à déterminer...
- un résumé explicatif mettant l'accent sur les éléments d'information les plus utiles.

Les groupes d'experts consultent les **organismes de politique linguistique des pays francophones** (Bureau de la traduction au Canada, Communauté française en Belgique, OQLF au Québec...), et posent des questions précises sur des termes en s'adressant directement aux correspondants et interlocuteurs dans ces organismes.

Ils s'adressent aux représentants des **organismes de normalisation** partenaires – l'AFNOR principalement – de manière à repérer les termes déjà définis dans des normes ou faisant l'objet de travaux de normalisation car il importe d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions entre le dispositif et les organismes de normalisation.



À cet égard, la Commission d'enrichissement estime que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent, dans leur formulation, des définitions exhaustives à caractère technique contenues dans les normes, le public visé et les besoins étant profondément différents (voir page 27).



Les groupes d'experts adressent directement leurs demandes d'information aux correspondants francophones, à leurs correspondants de l'AFNOR et des laboratoires universitaires lors des réunions auxquelles ils participent ou par courriel :

- en indiquant le délai de réponse souhaité,
- en regroupant les demandes autant que faire se peut,
- en précisant, en l'absence de définition, suffisamment le contexte pour faciliter les recherches.



Voir dans le document *Coordonnées des responsables* le nom des correspondants de chaque groupe d'experts.

SE CONCERTER ENTRE GROUPES D'EXPERTS

Lorsqu'un terme relevant de plusieurs domaines de compétence relève d'autres groupes d'experts du dispositif d'enrichissement, un groupe peut :

- inviter à l'une des réunions des experts d'un autre groupe pour étudier conjointement la notion,
- décider de confier l'étude du terme à un autre groupe,
- demander à un autre groupe un avis sur une proposition qu'il envisage de transmettre à la Commission d'enrichissement,
- participer à un groupe ad hoc réuni à l'initiative du délégué général (voir page 8).

La Commission d'enrichissement, lorsqu'elle reçoit une liste proposée par un groupe d'experts, est également amenée à vérifier auprès d'autres groupes que certains termes et définitions à la frontière de plusieurs domaines de compétence satisfont pleinement l'ensemble des experts. La Mission du développement et de l'enrichissement de la langue de la DGLFLF soumet alors les propositions du groupe d'experts aux autres groupes concernés. Lorsqu'elle reçoit la réponse, la DGLFLF la communique au groupe d'experts concerné, en même temps que celle des autres instances consultées (le plus souvent dans le dossier de synthèse diffusé lors du 1^{er} examen de la liste par la Commission d'enrichissement).

ORGANISER LE TRAVAIL D'UNE RÉUNION À L'AUTRE

L'étude des termes repose en grande partie sur des réunions offrant l'occasion d'exposer les résultats des travaux et de confronter oralement les points de vue afin de s'arrêter sur un consensus.

À la fin de chaque réunion, les experts veillent à :

- établir le programme de la réunion suivante en identifiant les termes à étudier.
- désigner des rapporteurs pour les termes mis à l'ordre du jour et, en tant que de besoin, constituer des groupes de travail ad hoc pour avancer sur certains termes ou groupes de termes.
- demander aux laboratoires universitaires – CRTT et LDI – des recherches documentaires sur certains termes, voire sur l'ensemble de ceux à l'ordre du jour (voir page 12).
- interroger les représentants désignés par l'AFNOR pour certains termes techniques susceptibles de figurer dans des normes (voir page 12).
- identifier les spécialistes ou les organismes extérieurs au groupe d'experts susceptibles d'apporter un éclairage sur une notion, voire de contribuer au débat, et, autant que faire se peut, les inviter à une séance du groupe pour qu'ils puissent exposer leur point de vue à l'ensemble des experts.
- identifier les notions pour lesquelles la consultation d'un autre groupe d'experts est utile, voire indispensable.
- interroger directement les partenaires québécois et canadiens, en particulier lorsque le Grand dictionnaire terminologique et la base Termium Plus ne proposent pas de solution pour des notions qui tendent à se répandre rapidement (voir page 12).
- recourir à une campagne dans le wikiLF dans le cas de notions relevant du « grand public » pour lesquelles un groupe d'experts dispose d'une définition suffisamment aboutie, mais dont il est difficile de choisir, voire de trouver un terme français.

ÉLABORER UNE FICHE TERMINOLOGIQUE

Fiche type

Les rubriques grisées doivent nécessairement figurer sur la fiche.

Domaine et Sous-domaine : On sépare deux domaines ou deux sous-domaines par un trait d'union (-). On sépare un domaine d'un sous-domaine par une barre oblique (/).

Note : Elle doit être aussi brève que possible. Elle est rédigée à l'indicatif présent ; elle donne un complément d'information qui n'est pas indispensable à la définition mais apporte une précision utile à la compréhension.

Équivalent étranger : Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire. Ils sont classés par ordre alphabétique.

radio-identifiant, n.m.

Abréviation : RID.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS / Radiocommunications.

Synonyme : radio-étiquette, n.f.

Définition : Dispositif électronique, porté par une personne ou un animal ou fixé sur un véhicule ou un objet, qui transmet par radiofréquence des informations préenregistrées à un lecteur qui l'interroge.

Note : Le radio-identifiant permet l'identification et le suivi à distance.

Voir aussi : radio-identifiant actif, radio-identifiant passif, radio-identification.

Équivalent étranger : radio frequency identification tag, RFID tag.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « étiquette radio » au *Journal officiel* du...

Définition : Une seule phrase, à l'indicatif présent ; elle doit, en principe, pouvoir se substituer au terme à l'intérieur d'un texte.

Voir aussi : Il s'agit de renvois à des notions voisines ou associées. Ils sont classés par ordre alphabétique.

Attention : Rubrique à ajouter lorsqu'une publication remplace une autre.

RÉPONDRE À UNE QUESTION DE TRADUCTION PAR UNE RECOMMANDATION D'USAGE

Occasionnellement, la Commission d'enrichissement publie une recommandation à caractère général lorsqu'un même terme étranger a tendance à se répandre dans différents domaines alors qu'il **existe déjà un ou plusieurs termes français parfaitement explicites permettant d'exprimer toutes les nuances nécessaires** dans des contextes précis. Plutôt que de retenir une formulation unique, peu intelligible, il est recommandé d'apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes.

Les projets de recommandation d'usage proposés par les groupes d'experts sont d'abord examinés par le groupe restreint de la Commission d'enrichissement (voir page 6).

Recommandation sur les équivalents français à donner au mot *flyer*

(*Journal officiel* du 3 février 2011)

La vogue du mot anglais *flyer* pour désigner ce qui est littéralement une « feuille volante » est un exemple parmi d'autres d'une méconnaissance des possibilités de la langue française. Il est employé à seule fin de donner un air de nouveauté à une technique publicitaire des plus anciennes. En effet, distribuée de la main à la main à l'entrée des théâtres ou des magasins, glissée dans les boîtes aux lettres ou posée en pile sur un comptoir, une simple feuille de papier reste, à l'ère de l'internet et de la téléphonie mobile, un moyen simple et efficace pour diffuser une information et appeler l'attention du public.

Ainsi, une annonce peut avoir des supports divers, désignés par des mots différents, du plus général - **feuillet, feuille, imprimé** - au plus précis : **dépliant, papillon** ou **brochure**, si l'on s'en tient à la forme du document, **coupon, prospectus, tract, invitation** ou **programme**, si l'on s'attache à son contenu, qu'il soit commercial, politique ou culturel.

Le lexique offrant une large gamme de mots évocateurs, la Commission générale recommande de ne pas s'en tenir à un mot unique et de puiser sans réserve dans les ressources de la langue française.



Voir dans *FranceTerme* les recommandations d'usage publiées au *Journal officiel* sur les équivalents français des mots *beach, coach, e-, euro, flyer, fooding, gender, live, pitch, podcasting, s'miles, street, travel retail...*

TRANSMETTRE UNE LISTE DE TERMES À LA COMMISSION D'ENRICHISSEMENT

Au moment de transmettre une liste de fiches terminologiques, les groupes d'experts peuvent appliquer quelques bonnes pratiques (formulées par Monsieur Marc Fumaroli, Président de la Commission générale, dans une lettre datée du 21 octobre 2010).

-  établir des listes d'une longueur raisonnable. **Une liste comportant 30 termes** environ semble la mieux adaptée à la durée et au rythme des séances.
-  ajouter en tant que de besoin, sans pour autant alourdir excessivement les fiches, des **explications** susceptibles d'éclairer la réflexion de la Commission d'enrichissement, mais qui ne sont pas destinées à être intégrées dans la fiche elle-même. À cet égard, une illustration, une précision à caractère historique... peuvent être très utiles.
-  procéder obligatoirement en séance à **une relecture et une validation** de chaque liste par le groupe d'experts, avant tout envoi à la Commission d'enrichissement, cela afin de lever toute incertitude sur les fiches et de garantir le **consensus** au sein du groupe d'experts.
-  **attendre l'achèvement de la procédure relative à la liste précédente** avant d'adresser une nouvelle liste à la Commission d'enrichissement, cela afin d'éviter toute interférence entre les listes.
-  **s'abstenir de soumettre à la Commission d'enrichissement des mots du langage courant, ou, à l'inverse, des termes à caractère purement règlementaire** qui relèvent de la compétence du ministère concerné mais pas de l'enrichissement de la langue.

3 La gestion des suggestions

3.1 La consultation des suggestions

Les suggestions sont accessibles via les liens cliquables, depuis la page d'accueil (voir [2.1](#)), ou via le menu de gauche, sous l'onglet « Suggestions ».

Liste des suggestions

Le lien cliquable. Il s'agit des suggestions attribuées à votre collègue.

Terme	Auteur	Statut
13022017raporte	Non Lue par le GE	Lien
171012018electrophone	Non Lue par le GE	Lien
120112018pigeon turner	Non Lue par le GE	Lien
29122017exhibited play	Non Lue par le GE	Lien
19122017technique	Non Lue par le GE	Lien
17152017export - videoprojet	Non Lue par le GE	Lien
29112017bord bois	Non Lue par le GE	Lien

Vous avez accès depuis cette page

- à un **moteur de recherche**
 - Vous pouvez effectuer une recherche sur le **terme suggéré** ou sur l'**auteur** de la suggestion.
- Pour ces deux champs, vous pouvez utiliser les **jokers** (voir [2.2.5](#)).
- Le bouton vous permet de masquer le moteur de recherche. Pour l'afficher à nouveau, cliquez sur .
- au **nombre de suggestions**
 - Le nombre de suggestions attribuées au collègue est affiché sous le moteur de recherche. Il indique le nombre de suggestions par page et le nombre total de suggestions.
- Le nombre d'éléments affichés par page est paramétrable. Si vous souhaitez le modifier, envoyez un message à l'adresse FranceTerme@culture.gouv.fr.
- à la **liste des suggestions**
 - L'ensemble des suggestions qui concernent votre collègue est présenté sous forme de tableau.

Ce tableau comporte les colonnes suivantes:

- Export**: Case à cocher qui permet de sélectionner les suggestions à exporter (voir [3.2](#)); La case à cocher « Sélectionner tout », située en haut et en bas de la liste permet de sélectionner l'intégralité des suggestions;
- Date**: Correspond à la date de dépôt de la suggestion dans la Boîte à idées de France Terme (depuis l'interface publique ou l'administration);
- Terme**: Lien cliquable vers la notice complète de la suggestion;
- Domaine**: Correspond au domaine sélectionné par l'auteur de la suggestion;
- État**: Collège d'attribution de la suggestion;
- État**: Correspond à l'état d'une suggestion. Une suggestion peut être « Lue », « Non Lue » ou « Refusée » (voir [3.2](#));
- Marquage**: Bouton cliquable qui permet de changer l'état de la suggestion;
- Auteur**: Correspond à l'adresse de courrier électronique de l'auteur de la suggestion (indication facultative).

Par défaut les suggestions sont classées de la plus récente à la plus ancienne.

- Les flèches et situées en haut de chaque colonne, permettent de trier les suggestions dans l'ordre alphabétique, ou chronologique pour le champ « Date ».

Sur toutes les pages, sont également affichés:

- une case à cocher « Sélectionner tout », située en haut et bas de page, à droite, permettant de sélectionner l'ensemble des suggestions,
- un bouton « Refuser » permettant de refuser les suggestions sélectionnées (voir [3.2](#)),
- les boutons permettant d'exporter les suggestions sélectionnées (voir [2.4](#)).

Voir toutes les suggestions

Lien cliquable.

Il s'agit de la liste complète des suggestions, tous collèges confondus. Vous disposez des mêmes fonctionnalités que celles disponibles sous la « Liste des suggestions » (ci-dessus), à l'exception des fonctionnalités d'export (seules les suggestions attribuées à votre collègue peuvent être exportées).

Nouvelle suggestion

Lien cliquable.

Vous pouvez soumettre une suggestion. Il suffit de remplir les champs obligatoires (assortis d'un astérisque) et de cliquer sur le bouton « Enregistrer ». La suggestion est transmise à l'administrateur du site (profil CELL) qui l'attribue ensuite au collègue concerné.

- Vous pouvez également déposer vos suggestions dans la Boîte à idées depuis l'interface publique de France Terme.

3.2 Le traitement des suggestions

Lorsqu'une suggestion est attribuée à un collègue, les responsables de ce collègue (profil GE) en sont avertis par un courriel qui reprend les informations contenues dans la notice complète de la suggestion.

Une nouvelle suggestion a été déposée dans la Boîte à Idées de FranceTerme.

Collège Culture et Médias
Créé le 2017-12-17
Auteur : crobotata@laposte.net

CULT

e-sport - vidéo-sport

Domaine : Loisirs

Définition : Désigne l'ensemble des pratiques intensives du jeu vidéo dans le but de participer à des compétitions, remplace le terme « e-sport » anglais.
Reprenez-la dans FranceTerme <http://www.franceterme.culture.gouv.fr/fr/franceterme/criter/auchetification.html>

Par défaut, une suggestion qui est attribuée à un collègue, et dont les responsables (profil GE) n'ont pas pris connaissance, est à l'état « Non lue par le GE ».

Lorsqu'un profil GE en prend connaissance, il la passe à l'état « Lue par le GE » soit en cliquant sur le bouton **Non lue** dans la colonne « Marquages » dans la liste des suggestions, soit en cliquant sur le bouton **Marquer comme lue** dans la notice complète de la suggestion.

→ Vous pouvez revenir à l'état antérieur d'une suggestion en cliquant à nouveau sur les mêmes boutons.

Les suggestions sont accessibles par simple clic dans la colonne « Terme », depuis la liste des suggestions (voir 3.1).

La notice complète d'une suggestion correspond à une fiche terminologique limitée aux informations les plus pertinentes à ce stade : « terme », « date », « équivalent étranger », « auteur » (si indiqué), « collège », « domaine », éléments définatoires (« définition ou contexte ») et « commentaires ».

Outre les rubriques mentionnées ci-dessus, chaque **notice complète** d'une suggestion est assortie des fonctionnalités suivantes :

Marquer comme lue	Marquer comme non lue	Permet de modifier l'état d'une suggestion*
Créer	Permet de créer une fiche terminologique à partir d'une suggestion*	
Historique	Permet de consulter l'historique d'une suggestion*	
Réinitialiser	Permet de réinitialiser la notice complète d'une suggestion* (retour à l'état antérieur)	
Refuser	Permet de refuser une suggestion*	
Enregistrer	Permet d'enregistrer les modifications apportées à la suggestion*	
Imprimer	Permet d'imprimer la notice complète d'une suggestion	
Fermer	Permet de fermer la notice complète et de revenir à la liste des suggestions	

Une suggestion, quel que soit son état, peut être **modifiée** par le profil GE.

* Non accessible au profil Expert.

L'historique permet de suivre les différentes étapes d'une suggestion (date de création, date d'attribution au collègue, changement d'état...).

→ Pour revenir à la notice complète de la suggestion, cliquez sur le bouton « Fermer ».

Historique d'une suggestion					
Profil	Version	État	Date	Modifié par	Commentaire
		Non lue par le CELF	06/05/2014	Non lue par le CELF	Création par l'administrateur
		Non lue par le CELF	06/05/2014	Non lue par le CELF	Modifier comme lue
		Non lue par le CELF	06/05/2014	Non lue par le CELF	Revenir
		Non lue par le CELF	17/07/2014	Non lue par le CELF	Revenir

Le bouton « Refuser » permet au profil GE de signaler à l'administrateur du site (profil CELEF) qu'il ne souhaite pas traiter telle suggestion.

La suggestion passe à l'état « Refusée par le GE » et elle est automatiquement supprimée de la liste des suggestions du collège.

→ Dans la mesure du possible, les responsables du collège sont invités à préciser les raisons justifiant ce refus dans la rubrique « Commentaire ».

Le bouton « Créer » permet de convertir une suggestion en fiche (« Étude GE »).

Les informations contenues dans la notice de la suggestion sont reprises dans le formulaire de modification du terme correspondant (voir 4.2).

Lorsqu'une fiche est créée à partir d'une suggestion, cette dernière est automatiquement supprimée de la liste des suggestions du collège.

→ Le bouton « Créer » n'est visible que si la suggestion est à l'état « Lue par le GE ».

3.3 L'export des suggestions

À l'instar des termes, les suggestions peuvent être téléchargées aux formats CSV, XML et ODT (voir 2.4).

C.1 : Calendrier général au 31 décembre 2018

LISTES	Collège → CELFG	CELFG → Partenaires	CELFG → AF	CELFG → CELFG	AF → CELFG	CELFG → Collège	Collège ⇒ CELFG	CELFG ⇒ AF	AF ⇒ CELFG	CELFG → ministère	ministère → CELFG	CELFG → JO	Publication au JO	(au Boen)
AGRICULTURE ET PÊCHE														
7 ^e liste	09/07/14	30/07/14	06/11/14	17/12/14	29/12/14	17/03/15	16/04/15 24/06/15	04/05/15 02/07/15	12/05/15 02/07/15	28/05/15	28/05/15	28/07/15	19/08/15	(26/11/15)
8 ^e liste	11/07/16	29/07/16	09/11/16	30/11/16	13/12/16	07/02/17	23/03/17	06/04/17	18/04/17	19/05/17	19/05/17	19/05/17	18/06/17	(31/08/17)
9 ^e liste	05/02/18	08/03/18	27/04/18	23/05/18	24/05/18	11/06/18	28/06/18	05/07/18	18/07/18	23/08/18	23/08/18	23/08/18	07/09/18	(04/10/18)
AMÉNAGEMENT, HABITAT ET MOBILITÉS														
12 ^e liste	24/10/13	19/11/13	18/02/14	28/03/14	18/04/14	18/06/14	17/09/14	06/10/14	14/10/14	07/11/14	10/12/14	10/12/14	16/01/15	(12/03/15)
13 ^e liste	31/05/16	12/07/16	09/11/16	13/01/17	24/01/17	17/03/17	12/04/17	18/04/17	28/04/17	12/05/17	22/06/17	22/06/17	06/07/17	(14/09/17)
14 ^e liste	19/02/18	28/02/18	25/04/18	27/04/18	15/06/18	21/06/18	14/11/18	03/12/18	12/12/18	14/01/19	14/01/19	14/01/19	29/01/19	(02/05/19)
15 ^e liste	06/06/19	31/05/19	03/07/19											
AUTOMOBILE														
10 ^e liste	19/12/14	18/12/14	11/02/15	27/03/15	31/03/15	09/04/15	13/05/15	18/05/15	21/05/15	28/05/15	27/06/15	27/06/15	28/07/15	(16/11/15)
11 ^e liste	12/10/15	27/10/15	16/12/15	23/12/15	18/01/16	02/02/16	16/02/16	23/03/16	12/04/16	19/04/16	19/05/16	19/05/16	11/06/16	(14/07/16)
12 ^e liste	17/07/17	01/08/17	18/10/17	24/10/17	04/12/17	05/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	15/03/18	15/03/18	28/03/18	(24/05/18)
BIOLOGIE														
7 ^e liste	17/10/14		14/01/15	26/01/15	27/04/15	21/05/15	13/06/15 16/06/15	30/06/15	07/07/15	10/07/15	13/08/15	13/08/15	19/09/15	(26/11/15)
8 ^e liste	01/10/15 05/10/15	15/10/15	16/12/15 20/01/16	01/02/16 26/04/16	03/07/15 09/05/16	17/07/15 09/05/16	30/09/15 13/06/16	04/11/15 07/07/16	13/11/15 11/07/16	01/12/15 28/07/16	19/01/16	08/01/16	31/01/16	(10/03/16)
9 ^e liste	13/06/16	29/06/16	23/11/16	05/12/16	08/02/17	16/02/17	15/03/17	23/03/17	06/04/17	19/04/17	23/05/17	23/05/17	14/06/17	(20/07/17)
10 ^e liste	27/01/17 15/03/17	20/04/17	07/06/17	12/06/17	13/11/17	29/11/17	17/01/18 18/12/17	22/01/18	30/01/18	14/02/18	15/03/18	15/03/18	28/03/18	(24/05/18)
11 ^e liste	25/09/18	24/07/18	12/12/18	17/12/18	22/03/19	27/03/19	04/04/19	12/06/19						
CHIMIE ET MATÉRIAUX														
5 ^e liste, Termes généraux	17/06/14	25/07/14	19/11/14 14/01/15	26/01/15	13/05/15	19/05/15	08/06/15	30/06/15	07/07/15	16/07/15	13/08/15	13/08/15	19/09/15	(26/11/15)
6 ^e liste, Termes généraux	30/09/16	26/10/16	14/12/16	30/12/16	24/02/17	03/03/17	18/04/17	28/04/17	28/04/17	12/05/17	15/06/17	15/06/17	01/07/17	(14/09/17)
7 ^e liste, Termes généraux	21/01/19	18/02/19	17/04/19	24/04/19										
2 ^e liste, Matériaux : verre	20/11/12	26/12/12	15/05/13	27/05/13	17/07/13	27/11/13	15/01/14	29/01/14	03/02/14	13/02/14	20/03/14	20/03/14	25/04/14	(16/04/15)
3 ^e liste, Matériaux : métallurgie	05/03/15 29/03/15 07/03/15	18/03/15	03/06/15 24/06/15	30/06/15	03/11/15	11/12/15	20/01/16	01/02/16	18/02/16	29/02/16	05/04/16	05/04/16	07/05/16	(14/07/16)
4 ^e liste, Matériaux	08/10/15 21/10/15 26/01/16		17/02/16 16/03/16	23/03/16	30/05/16	06/06/16	19/07/16	05/10/16	12/10/16	19/10/16	28/11/16	28/11/16	22/12/16	(02/02/17)

→ 1^{er} transmission

⇒ 2^{de} transmission

Ligne colorée = Liste publiée

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

° visa

LISTES	Collège → CELLF	CELLF → Partenaires	CELLF 1 ^{er} examen → AF	CELLF → AF → CELLF	AF → CELLF	CELLF → Collège	Collège ⇒ CELLF	CELLF 2 nd examen ⇒ AF	AF ⇒ CELLF	CELLF → ministère	ministère → CELLF	CELLF → Publication au JO	(au Boen) → Publication au JO
5 ^e liste, Matériaux	16/01/18	20/02/18	06/06/18	11/06/18	05/07/18	19/07/18	11/10/18	23/01/19	31/01/19	06/02/19	—	11/03/19	02/05/19
CULTURE ET MÉDIAS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6 ^e liste	06/04/16	27/04/16	28/09/16	05/10/16	07/11/16 21/11/16*	25/11/16	21/12/16	18/01/17	07/02/17	14/02/17	—	17/03/17	22/06/17
9 ^e liste	04/07/17	21/07/17	27/09/17	04/10/17	04/12/17*	05/12/17	18/12/17	17/01/18	26/01/18	14/02/18	—	05/04/18	19/04/18
10 ^e liste	23/07/18	07/08/18	12/12/18	17/12/18	08/03/19	15/03/19	19/03/19	17/04/19	10/05/19	21/05/19	07/06/19	11/06/19	24/05/18
DÉFENSE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6 ^e liste	04/08/14	—	10/12/14	30/12/14	19/02/15	02/03/15	09/04/15	03/06/15	30/06/15	10/07/15	—	12/08/15	23/09/15
7 ^e liste	19/01/16	08/02/16	16/03/16	23/03/16	03/05/16	10/05/16	16/05/16	06/07/16	11/07/16	19/07/16	—	17/08/16	20/10/16
8 ^e liste	03/02/17	07/02/17	15/03/17	23/03/17	02/06/17	09/06/17	12/06/17	05/07/17	13/07/17	01/08/17	05/09/17	31/08/17	26/10/17
9 ^e liste	30/05/18	20/07/18	14/11/18	19/11/18	28/01/19	04/02/19	22/02/19	20/03/19	25/03/19	25/04/19 18/04/19	—	14/06/19	—
DROIT ET JUSTICE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4 ^e liste	22/09/17	30/10/17	13/12/17	18/12/17	23/01/18	01/02/18	11/07/18	19/09/18	19/10/18	23/10/18	—	27/11/18	07/02/19
5 ^e liste	14/11/18	18/12/18	20/02/19	26/02/19	18/04/19	26/04/19	14/05/19	12/06/19	—	—	—	—	—
ÉCONOMIE ET FINANCES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23 ^e liste	02/04/14	18/04/14	22/10/14 19/11/14	01/12/14	23/01/15	28/01/15	24/02/15	08/04/15	16/04/15	04/05/15	—	16/06/15	22/07/15
24 ^e liste	17/07/15	—	23/09/15 18/11/15	01/12/15	15/03/16	21/03/16	21/04/16	18/05/16	27/05/16	06/06/16	—	06/07/16	08/09/16
25 ^e liste	27/10/16 27/10/16	13/12/16	15/02/17	20/02/17	09/05/17	29/05/17	13/06/17	05/07/17	10/07/17	13/07/17	—	04/09/17	21/09/17
26 ^e liste, 1 ^{re} partie	21/12/17	21/12/17	07/03/18 04/04/18	06/04/18	11/07/18	19/07/18	24/07/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	—	27/11/18	07/02/19
26 ^e liste, 2 ^e partie	21/12/17	21/12/17	07/03/18	14/03/18	23/04/18	24/04/18	05/07/18	19/09/18	19/10/18	23/10/18	—	27/11/18	07/02/19
ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4 ^e liste	14/03/14	01/04/14	04/06/14	17/06/14	03/07/14	17/07/14	17/11/14 12/01/15*	11/02/15	24/02/15	06/03/15	—	19/04/15	24/05/15
5 ^e liste	19/01/16	08/02/16	20/04/16	25/04/16	06/06/16	10/06/16	17/07/16	28/09/16	05/10/16	12/10/16	—	07/12/16	09/02/17
6 ^e liste	09/05/17	18/05/17	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	13/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	—	15/02/18	22/03/18
7 ^e liste	23/09/18	15/10/18	23/01/19	25/01/19	15/03/19	22/03/19	03/04/19	17/04/19	24/04/19	10/05/19	21/05/19	—	—
ÉNERGIE NUCLÉAIRE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12 ^e liste	13/01/14	17/02/14	07/05/14 22/10/14	06/11/14	05/03/15	17/03/15	03/04/15	13/05/15	20/05/15	02/07/15	—	05/08/15	23/09/15
13 ^e liste	26/05/15	17/04/15	24/06/15	30/06/15	06/10/15	28/10/15	07/12/15	20/01/16	18/02/16	29/02/16	17/03/16	29/03/16	26/05/16
14 ^e liste (1 ^{re} et 2 ^e parties)	08/07/16	09/08/16	23/11/16 18/01/17	05/12/16 31/01/17	24/03/17	20/04/17	30/05/17	05/07/17	13/07/17	01/08/17	20/09/17	08/09/17	30/09/17

→ 1^{re} transmission

→ 2^{de} transmission

Ligne colorée = Liste publiée

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

° visa

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège ⇒ CELF	CELF 2 nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → JO	Publication au JO	(au Boen)
15 ^e liste	14/12/17	21/12/17	27/06/18	28/06/18	26/10/18	08/11/18	04/12/18	23/01/19	25/01/19	31/01/19	14/02/19	13/03/19	20/03/19	02/04/19	02/05/19
ÉNERGIES FOSSILES															
7 ^e liste	02/10/14	31/10/14	10/12/14 14/01/15	26/01/15	27/03/15	31/03/15	16/04/15	13/05/15	20/05/15	04/06/15	11/06/15		10/07/15	14/08/15	26/11/15
8 ^e liste	16/10/17	30/10/17	13/12/17	18/12/17	02/03/18	09/03/18	07/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	18/07/18		10/09/18	19/09/18	18/10/18
9 ^e liste	08/06/19	31/05/19	03/07/19												
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE															
9 ^e liste	13/01/15	12/01/15	11/03/15	17/03/15	27/04/15	29/04/15	10/05/15	03/06/15	10/06/15	11/06/15	17/06/15		17/07/15	18/08/15	26/11/15
10 ^e liste	16/02/16	19/02/16	20/04/16	25/04/16	16/06/16	22/06/16	19/07/16	28/09/16	05/10/16	28/10/16	09/11/16		12/12/16	15/01/17	16/02/17
11 ^e liste	22/05/17	10/07/17	18/10/17	24/10/17	13/12/17	21/12/17	24/01/18	07/03/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18		02/05/18	18/05/18	28/06/18
12 ^e liste, énergies renouvelables	22/05/17	10/07/17	18/10/17	24/10/17	13/12/17	21/12/17	26/01/18	07/03/18	14/03/18	21/03/18	28/03/18		14/05/18	26/05/18	28/06/18
13 ^e liste	26/04/18	06/08/18	17/10/18 14/11/18	19/11/18	19/02/19	04/03/19	08/04/19	15/05/19	21/05/19						
14 ^e liste	30/09/18	11/12/18	20/03/19	25/03/19	20/05/19	27/05/19	06/06/19	03/07/19							
INFORMATIQUE															
4 ^e liste des composants électroniques	07/09/12	11/10/12	13/02/13	15/02/13	06/05/13	14/05/13	26/09/14	10/12/14	30/12/14	20/01/15	27/01/15		04/03/15	01/04/15	10/09/15
10 ^e liste	22/01/16	25/02/16	20/04/16 18/05/16 06/07/16 28/09/16	05/10/16	21/11/16	07/12/16	20/01/17	15/02/17	20/02/17	20/03/17	05/04/17		05/05/17	23/05/17	31/08/17
11 ^e liste	02/08/16	11/08/16	26/10/16 23/11/16	05/12/16	27/01/17	07/02/17	09/06/17	05/07/17	10/10/17	13/07/17	01/08/17		06/09/17	26/09/17	26/10/17
12 ^e liste	19/01/18	19/02/18	04/04/18	06/04/18	03/05/18	17/05/18	28/08/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	26/10/18		28/11/18	09/12/18	07/02/19
13 ^e liste	09/02/18	14/02/18	07/03/18 04/04/18	06/04/18	03/05/18	17/05/18	28/08/18	19/09/18	26/09/18	19/10/18	26/10/18		28/11/18	09/12/18	07/02/19
14 ^e liste	23/04/19	19/04/19	12/06/19												
RELATIONS INTERNATIONALES															
6 ^e liste	06/01/14	28/01/14	09/04/14	14/04/14	13/06/14	19/06/14	29/06/14	17/09/14	06/10/14	14/10/14	07/11/14		09/12/14	16/01/15	12/03/15
7 ^e liste	07/07/15		21/10/15	04/11/15	30/11/15	02/12/15	21/01/16	17/02/16	29/02/16	04/03/16	11/03/16		13/04/16	07/05/16	14/07/16
8 ^e liste	16/12/16	23/01/17	15/03/17	23/03/17	31/05/17	02/06/17	12/06/17	27/09/17	04/10/17	12/10/17	17/10/17		20/11/17	13/12/17	18/01/18
9 ^e liste	22/03/18	20/04/18	17/10/18	19/10/18	04/12/18	11/12/18	28/01/19	20/02/19	26/02/19	15/03/19	22/03/19		23/04/19	03/05/19	
3 ^e liste de toponymie	19/09/18		17/10/18	19/10/18	04/12/18								10/04/19	21/04/19	
SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES															
4 ^e liste	09/02/15	12/12/14	11/03/15 08/04/15	16/04/15	01/07/15	17/07/15	30/11/15	16/12/15	23/12/15	18/01/16	01/02/16		03/03/16	06/04/16	19/05/16
5 ^e liste	15/03/16	06/04/16	18/05/16	27/05/16	11/07/16	27/07/16	26/09/16	26/10/16	09/11/16	21/11/16	13/01/17		17/02/17	04/03/17	06/04/17
6 ^e liste	12/02/18	28/03/18	06/06/18	11/06/18	11/07/18	19/07/18	12/11/18	20/02/19	26/02/19	15/03/19	25/03/19		02/05/19	16/05/19	
7 ^e liste	30/01/19	20/02/19	15/05/19	28/05/19											

→ 1^{er} transmission→ 2^{de} transmission

Ligne colorée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

° visa

LISTES	Collège → CELF	CELF → Partenaires	CELF 1 ^{er} examen	CELF → AF	AF → CELF	CELF → Collège	Collège ⇒ CELF	CELF 2 nd examen	CELF ⇒ AF	AF ⇒ CELF	CELF → ministre	ministre → CELF	CELF → /JO	Publication au JO	(au Boen)
SPATOLOGIE															
8 ^e liste	13/04/14	29/04/14	02/07/14 17/09/14	07/10/14	03/12/14	29/12/14	19/01/15	11/02/15 11/03/15	17/03/15	27/04/15	13/05/15	—	16/06/15	25/07/15	(26/11/15)
9 ^e liste	17/09/16	11/10/16	14/12/16	30/12/16	17/02/17	27/02/17	21/03/17	12/04/17	18/04/17	28/04/17	12/05/17	—	14/06/17	28/06/17	(31/08/17)
10 ^e liste	10/07/18	07/09/18	14/11/18	19/11/18	14/12/18	09/01/19	18/01/19	20/02/19	26/02/19	15/03/19	17/04/19	—	23/05/19	04/06/19	
SPORT															
11 ^e liste	12/10/16	24/11/16	18/01/17	26/01/17	06/04/17	20/04/17	04/03/18	04/04/18	06/04/18	12/04/18	25/04/18	—	29/05/18	12/06/18	(19/07/18)
12 ^e liste	09/04/19 19/04/19*	25/04/19	12/06/19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TELECOMMUNICATIONS															
9 ^e liste	21/02/17	27/02/17	12/04/17	18/04/17	16/06/17	21/06/17	12/07/17	18/10/17	24/10/17	09/11/17	13/11/17	—	21/12/17	11/01/18	(15/02/18)
10 ^e liste	25/01/19 11/03/19*	09/01/19	17/04/19	24/04/19	—	—	—	03/07/19	—	—	—	—	—	—	—
RECOMMANDATIONS															
low cost	27/10/16	13/12/16	10/05/17	18/05/17	15/06/17	24/07/17	06/12/17	17/01/18	22/01/18	26/01/18	14/02/18	—	15/03/18	25/03/18	(24/05/18)
Nègre (littéraire)	31/03/17	14/04/17	10/05/17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Learning centre	09/05/17	18/05/17	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	13/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	—	15/02/18	25/02/18	(22/03/18)
Fête news	15/05/18	—	06/06/18	11/06/18	15/06/18	18/06/18	19/06/18	27/06/18	28/06/18	05/07/18	12/07/18	24/09/18	25/09/18	04/10/18	(08/11/18)
PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE															
68 ^e liste	19/06/14 ¹ 26/06/14 ²	—	02/07/14	03/07/14	30/09/14	02/10/14	14/10/14 ¹ 17/10/14 ²	22/10/14	06/11/14 ¹	19/11/14	24/11/14	—	30/12/14	21/01/15	(12/03/15)
69 ^e liste	05/12/14 05/03/15	—	10/12/14 11/03/15	17/03/15	27/03/14	31/03/15	31/03/15	08/04/15	16/04/15	04/05/15	11/05/15	—	11/06/15	12/07/15	(10/09/15)
70 ^e liste	04/06/15	—	23/09/15	02/10/15	15/10/15	27/10/15	13/11/15	18/11/15	24/11/15	27/11/15	01/12/15	—	08/01/16	31/01/16	(10/03/16)
71 ^e liste ³	—	—	—	—	—	—	07/12/15	16/12/15	23/12/15	15/01/16	25/01/16	11/02/16	29/02/16	22/03/16	(19/05/16)
72 ^e liste	21/06/16	—	06/07/16	06/07/16	11/07/16	28/07/16	13/09/16	28/09/16	28/09/16	05/10/16	11/10/16	—	28/11/16	15/12/16	(19/01/17)
73 ^e liste	22/03/17	—	12/04/17	18/04/17	09/05/17	—	—	—	—	—	10/05/17	—	12/06/17	27/06/17	(31/08/17)
74 ^e liste	01/09/17	—	27/09/17	04/10/17	24/10/17	30/10/17	02/11/17	13/12/17	14/12/17	22/12/17	22/12/17	—	14/02/18	25/02/18	(22/03/18)

1. Collège compétent pour l'audiovisuel
2. Collège compétent pour le numérique
3. Terme d'ossier du passager issu de la 7^e liste du vocabulaire des affaires étrangères

→ 1^{er} transmission

→ 2nd transmission

Ligne colorée = Liste publiée

jj/mm/aa date prévue pour l'examen

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

° visa

C.2 : Calendrier des réunions 2018

Collège	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre
Agriculture et Pêche	19 à 10h					1 à 10h				9 à 10h	
Aménagement, Habitat et Mobilités	31 à 14h15			17 à 14h15	17 à 14h15	19 à 14h30	3 à 14h15		1 à 14h15		4 à 14h15
Automobile			20 à 14h30					18 à 14h30	10 à 9h30		11 à 14h30
Biologie			12 à 9h	16 à 9h				24 à 9h			10 à 9h
Chimie et Matériaux			13 à 9h30 *			7 à 9h30 *			4 à 9h30 *		
Culture et Médias	30 à 9h30		1 à 9h30 27 à 9h30	24 à 15h	15 à 9h30	19 à 9h30		18 à 9h30		20 à 9h30	18 à 10h
Défense			27 à 14h30		29 à 14h30			25 à 14h30		6 à 14h30	
Droit et Justice	16 à 10h		27 à 10h		15 à 10h		10 à 10h	11 à 10h		13 à 10h	
Économie et Finances GT 1 banque, assurance, marchés des capitaux GT 2 économie politique GT 3 entreprises		12 à 18h30	29 à 9h30			28 à 14h30			5 à 9h30		20 à 9h30
Éducation et Enseignement supérieur	19 à 10h	16 à 10h	29 à 10h			1 à 10h 29 à 10h	3 à 10h *	14 à 10h	19 à 10h	16 à 10h	14 à 10h
Énergie nucléaire										30 à 10h *	
Énergies fossiles			19 à 14h30			4 à 14h30		24 à 14h30			10 à 14h30
Environnement et Développement durable	18 à 14h15		15 à 14h15		24 à 14h15		5 à 14h15	27 à 14h30		22 à 14h30	
Informatique		2 à 9h30		6 à 9h30		15 à 9h30		14 à 9h30		23 à 9h30	
Relations internationales	22 à 14h30		12 à 14h30			12 à 14h30		10 à 14h30	15 à 14h30	26 à 14h30	
Santé et Affaires sociales	11 à 14h30		8 à 14h30		17 à 14h30	14 à 14h30		18 à 14h30		8 à 14h30	
Spatiologie	23 à 9h30 *		20 à 9h30 *		29 à 9h30 *		10 à 9h30 *	18 à 9h30		20 à 9h30	
Sport		14 à 14h	27 à 15h		16 à 14h30	20 à 14h30		27 à 14h30		6 à 14h30	18 à 14h30
Télécommunications		12 à 14h15		9 à 14h15		15 à 14h15			8 à 14h15		10 à 14h15

Collège	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre
COMMISSION D'ENRICHISSEMENT	17 à 9h45		7 à 9h45	4 à 9h45 25 à 9h45		6 à 9h45 27 à 9h45		19 à 9h45	17 à 9h45	14 à 9h30	12 à 9h45
Groupe de travail	10 à 9h30	21 à 9h30	21 à 14h30	11 à 9h30	16 à 9h30	13 à 9h30		12 à 9h30	3 à 9h30 24 à 9h30	28 à 9h45	
Groupe ad hoc											
Coordination du dispositif d'enrichissement			14 à 9h **								
Comité de pilotage France ferme		8 à 9h30									
COMITÉ DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES						11 à 14h30		24 à 14h30			
TOPONYMIE GT Valorisation GT Normalisation GT Documentation		16 à 14h 16 à 15h45		27 à 15h 12 à 14h		26 à 15h 21 à 14h	27 à 14h				
NORMALISATION (X03a / TC37) X03A / TC37 – SC1					15 à 14h					28 à 10h	
REALITER							2 * et 3 *				
NÉOLOGIE : LES VAILLEURS ◯, NÉONAUTE ◯, CINEO ◯				3 à 9h30 ◯ 27 à 9h30 ◯	22 à 10h30 ◯	18 à 10h ◯	4 * au 6 * ◯		15 à 14h30 ◯ 18 à 10h30 ◯		

* réunion tenue sur une journée

■ réunion annulée

** réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des télécommunications (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1736194K

I. – Termes et définitions

appel-piège, n.m.

Domaine : Télécommunications/Techniques.

Définition : Appel téléphonique ou minimessage incitant le destinataire, par un subterfuge, à appeler un numéro qui est surtaxé à son insu.

Note :

1. Le subterfuge consiste, par exemple, à ne pas laisser au destinataire le temps de répondre, à interrompre très rapidement la communication ou à laisser dans un message un numéro à appeler.
2. L'expression *ping call*, empruntée de l'anglais, est déconseillée.

Voir aussi : minimessage.

Équivalent étranger : call scam, missed call scam.

code 2D

Domaine : Télécommunications/Techniques.

Synonyme : code à barres matriciel, code-barres matriciel.

Définition : Représentation en deux dimensions d'informations sous la forme de figures géométriques élémentaires juxtaposées.

Note :

1. Les figures géométriques sont généralement des carrés blancs et noirs.
2. Un code 2D peut être lu par un mobile multifonction doté d'un capteur d'image et d'un logiciel spécialisé.
3. Un code 2D peut contenir une information intéressant directement l'utilisateur ou une adresse qui le redirige vers une source d'information.
4. Les noms de marque ou de norme tels que « flashcode » ou « QR code » ne doivent pas être utilisés pour désigner de façon générique ces représentations.

Voir aussi : mobile multifonction.

Équivalent étranger : 2D code, data matrix, matrix code, two-dimensional code.

fibronique, n.f.

Domaine : Électronique-Télécommunications/Techniques.

Définition : Discipline regroupant les techniques de télécommunication par fibre optique ; par extension, ensemble des composants mis en œuvre dans ces techniques.

Note : Le terme « fibronique » est également utilisé comme adjectif.

Équivalent étranger : fiber-optic (adj.) [EU], fiber optics (n.) [EU], fibre-optic (adj.) [GB], fibre optics (n.) [GB].

internet des objets

Abréviation : IDO.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ensemble des objets connectés ainsi que des réseaux de télécommunication et des plateformes de traitement des informations collectées qui leur sont associés.

Note : Les réseaux de télécommunication peuvent être l'internet, des réseaux de radiocommunication avec les mobiles ou encore des réseaux spécialisés à faible débit.

Voir aussi : objet connecté.

Équivalent étranger : Internet of Things (IoT).

mobile multifonction

Forme abrégée : mobile, n.m.

Domaine : Informatique-Télécommunications/Radiocommunications.

Définition : Terminal mobile qui assure la téléphonie et l'accès à l'internet par voie radioélectrique, ainsi que d'autres fonctions informatiques ou multimédias.

Note : Le terme « mobile » désigne aussi un téléphone qui n'assure pas l'accès à l'internet.

Voir aussi : tablette.

Équivalent étranger : smartphone.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « terminal de poche » au *Journal officiel* du 27 décembre 2009.

neutralité de l'internet

Domaine : Télécommunications/Réseaux.

Définition : Principe selon lequel un fournisseur d'accès à l'internet ou un opérateur de télécommunication doit garantir un traitement du trafic égal et non discriminatoire, quel que soit l'expéditeur, le destinataire ou le type et le contenu des données et des services.

Note : La neutralité de l'internet exclut, par exemple, qu'un opérateur bloque ou ralentisse certains échanges d'informations sur son réseau, ou en favorise d'autres.

Voir aussi : fournisseur d'accès à l'internet, opérateur de télécommunication.

Équivalent étranger : net neutrality.

objet connecté

Domaine : Tous domaines.

Définition : Objet qui est capable, outre sa fonction principale, d'envoyer ou de recevoir des informations par l'intermédiaire d'un réseau de télécommunication.

Note :

1. La capacité à envoyer ou à recevoir des informations permet, dans certains cas, d'étendre ou de diversifier les fonctions de l'objet.
2. Les objets connectés relèvent par exemple des domaines du transport (véhicule connecté), de la santé (automesure connectée), de l'industrie (outillage connecté), de la domotique (compteur électrique interactif) ou encore de la vie quotidienne (montre connectée).

Voir aussi : automesure connectée, compteur électrique interactif, internet des objets, téléviseur connecté, véhicule connecté.

Équivalent étranger : –

réseau de collecte

Domaine : Télécommunications/Réseaux.

Définition : Partie d'un réseau d'infrastructure, qui assure le transport des signaux entre le réseau dorsal et les réseaux d'accès.

Voir aussi : réseau d'accès, réseau d'infrastructure, réseau dorsal.

Équivalent étranger : backhaul.

réseau de diffusion de contenu

Abréviation : RDC.

Domaine : Télécommunications/Internet.

Définition : Réseau constitué de serveurs reliés par l'internet, qui permet d'améliorer l'accès à des contenus volumineux ou très demandés en les copiant sur un grand nombre de ces serveurs.

Équivalent étranger : content delivery network (CDN).

réseau dorsal

Domaine : Télécommunications/Réseaux.

Définition : Partie principale d'un réseau d'infrastructure, caractérisée par un débit élevé, qui concentre des signaux provenant des autres parties du réseau et les transporte entre celles-ci ou vers d'autres réseaux.

Voir aussi : réseau de collecte, réseau d'infrastructure.

Équivalent étranger : backbone.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « dorsale » au *Journal officiel* du 16 mars 1999.

téléviseur connecté

Domaine : Audiovisuel-Télécommunications/Internet.

Définition : Téléviseur permettant, simultanément ou non, de recevoir des programmes de télévision et d'accéder à l'internet.

Note : L'accès simultané à l'internet peut être synchronisé ou non avec le programme télévisuel.

Voir aussi : objet connecté.

Équivalent étranger : connected television, connected TV, smart television, smart TV.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
2D code, data matrix, matrix code, two-dimensional code.	Télécommunications/Techniques.	code 2D, code à barres matriciel, code-barres matriciel.
backbone.	Télécommunications/Réseaux.	réseau dorsal.
backhaul.	Télécommunications/Réseaux.	réseau de collecte.
call scam, missed call scam.	Télécommunications/Techniques.	appel-piège, n.m.
connected television, connected TV, smart television, smart TV.	Audiovisuel-Télécommunications/Internet.	téléviseur connecté.
content delivery network (CDN).	Télécommunications/Internet.	réseau de diffusion de contenu (RDC).
data matrix, 2D code, matrix code, two-dimensional code.	Télécommunications/Techniques.	code 2D, code à barres matriciel, code-barres matriciel.
fiber-optic (adj.) [EU], fiber optics (n.) [EU], fibre-optic (adj.) [GB], fibre optics (n.) [GB].	Électronique-Télécommunications/Techniques.	fibronique, n.f.
Internet of Things (IoT).	Tous domaines.	internet des objets (IDO).
matrix code, 2D code, data matrix, two-dimensional code.	Télécommunications/Techniques.	code 2D, code à barres matriciel, code-barres matriciel.
missed call scam, call scam.	Télécommunications/Techniques.	appel-piège, n.m.
net neutrality.	Télécommunications/Réseaux.	neutralité de l'internet.
smartphone.	Informatique-Télécommunications/Radiocommunications.	mobile multifonction, mobile, n.m.
smart television, connected television, connected TV, smart TV.	Audiovisuel-Télécommunications/Internet.	téléviseur connecté.
two-dimensional code, 2D code, data matrix, matrix code.	Télécommunications/Techniques.	code 2D, code à barres matriciel, code-barres matriciel.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
appel-piège, n.m.	Télécommunications/Techniques.	call scam, missed call scam.
code 2D, code à barres matriciel, code-barres matriciel.	Télécommunications/Techniques.	2D code, data matrix, matrix code, two-dimensional code.
fibronique, n.f.	Électronique-Télécommunications/Techniques.	fiber-optic (adj.) [EU], fiber optics (n.) [EU], fibre-optic (adj.) [GB], fibre optics (n.) [GB].
internet des objets (IDO).	Tous domaines.	Internet of Things (IoT).
mobile multifonction, mobile, n.m.	Informatique-Télécommunications/Radiocommunications.	smartphone.
neutralité de l'internet.	Télécommunications/Réseaux.	net neutrality.
objet connecté.	Tous domaines.	–
réseau de collecte.	Télécommunications/Réseaux.	backhaul.
réseau de diffusion de contenu (RDC).	Télécommunications/Internet.	content delivery network (CDN).
réseau dorsal.	Télécommunications/Réseaux.	backbone.
téléviseur connecté.	Audiovisuel-Télécommunications/Internet.	connected television, connected TV, smart television, smart TV.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'informatique

NOR : CTNR1804507K

logiciel rançonneur

Forme abrégée : rançonneur, n.m.

Domaine : Informatique-Droit.

Définition : Logiciel malveillant qui empêche l'accès aux données stockées sur un ordinateur et propose leur récupération contre le paiement d'une rançon.

Note :

1. En général, un logiciel rançonneur chiffre les données de l'ordinateur cible en indiquant les instructions de paiement puis, si l'utilisateur y donne suite, fournit leur mode de récupération.
2. On trouve aussi le terme « rançongiciel », qui est déconseillé.

Voir aussi : cheval de Troie, cyberattaque, logiciel malveillant, ver.

Équivalent étranger : ransomware.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *learning centre*

NOR : CTNR1804572K

L'expression anglaise *learning centre* a été forgée en 1996 pour désigner la nouvelle bibliothèque de l'université de Sheffield, et a depuis été employée pour qualifier d'autres réalisations de ce type.

Elle recouvre une nouvelle conception de la bibliothèque, qui correspond à la fois à un élargissement de ses missions – documentaires, pédagogiques, sociales, culturelles –, à un resserrement des liens entre l'enseignement et la fonction documentaire *stricto sensu*, à un renouvellement architectural, ainsi qu'à la généralisation du numérique. L'expression désigne ainsi un lieu d'accès aux ressources, d'apprentissage, de formation et de réunion.

La Commission d'enrichissement de la langue française recommande d'utiliser, en fonction du contexte et des réalités désignées, soit des termes déjà disponibles, tels que **bibliothèque**, **médiathèque**, **centre de ressources**, soit des expressions plus originales, par exemple **forum des savoirs**.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'éducation et de l'enseignement supérieur (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1804577K

I. – Termes et définitions

apprentissage adaptatif

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Démarche de formation reposant sur l'usage en ligne de cours, d'exercices et d'évaluations s'ajustant en temps réel aux rythmes et aux besoins d'un apprenant.

Voir aussi : apprenant.

Équivalent étranger : adaptive learning.

classe d'immersion numérique

Domaine : Éducation.

Synonyme : classe immersive.

Définition : Salle équipée d'un dispositif technologique qui plonge les élèves dans un univers tridimensionnel, multisensoriel et interactif, recréé numériquement ; par extension, enseignement dispensé grâce à ce dispositif.

Équivalent étranger : immersive classroom.

cours en ligne d'entreprise

Abréviation : CLE.

Domaine : Formation-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Formation en ligne proposée par une entreprise à ses salariés, à ses partenaires et à ses clients.

Voir aussi : cours en ligne d'accès restreint, cours en ligne ouvert à tous, formation en ligne.

Équivalent étranger : corporate open online course (COOC).

curriculaire, adj.

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Qui se rapporte à un curriculum.

Voir aussi : curriculum.

Équivalent étranger : curricular.

curriculum, n.m.

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Parcours de formation initiale ou continue dont les objectifs, les programmes ainsi que les modalités d'apprentissage et d'évaluation des acquis sont conçus comme un ensemble cohérent.

Voir aussi : curriculaire.

Équivalent étranger : curriculum.

inclusion scolaire

Domaine : Éducation.

Définition : Principe pédagogique qui préconise d'accueillir dans une même classe tous les enfants sans distinction, en accordant un soutien approprié à ceux qui ont des besoins particuliers.

Note : On trouve aussi les expressions « éducation inclusive » et « école inclusive ».

Équivalent étranger : inclusive education.

indice de citations

Domaine : Recherche.

Synonyme : facteur d'impact (FI) (langage professionnel).

Définition : Indicateur bibliométrique relatif à un périodique, correspondant au nombre de fois où les articles qui y sont publiés sont cités, rapporté au nombre total des articles publiés dans ce périodique, au cours d'une période donnée.

Note : L'indice de citations peut s'étendre, selon la discipline, à d'autres types de productions scientifiques telles que des ouvrages collectifs, des bases de données ou des corpus.

Équivalent étranger : impact factor (IF).

instruction à domicile

Domaine : Éducation.

Définition : Instruction reçue intégralement dans la sphère familiale par des enfants soumis à l'obligation scolaire.

Note :

1. L'instruction à domicile peut être dispensée, par exemple, par un organisme d'enseignement à distance ou par les parents.

2. En France, l'instruction à domicile est contrôlée et évaluée par l'État.

Équivalent étranger : home school, home schooling.

référencer, v.

Domaine : Tous domaines.

Synonyme : paragonner, v.

Définition : Procéder à une évaluation par rapport à un ou plusieurs modèles reconnus, en s'inscrivant dans une recherche d'excellence.

Note : On préférera utiliser le terme « paragonner » lorsque l'emploi du terme « référencer » peut prêter à confusion, par exemple dans le domaine documentaire.

Voir aussi : référenciation.

Équivalent étranger : benchmark (to).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 mars 2011.

référenciation, n.f.

Domaine : Tous domaines.

Synonyme : parangonnage, n.m.

Définition : Procédure d'évaluation effectuée par rapport à un ou plusieurs modèles reconnus, qui s'inscrit dans une recherche d'excellence.

Note : On préférera utiliser le terme « parangonnage » lorsque l'emploi du terme « référenciation » peut prêter à confusion, par exemple dans le domaine documentaire.

Voir aussi : référencer.

Équivalent étranger : benchmarking.

Attention : Cette publication annule et remplace celle des termes « référenciation » et « méthode de référence » au *Journal officiel* du 14 août 1998 et du 22 septembre 2000.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
adaptive learning.	Éducation-Formation.	apprentissage adaptatif.
benchmark (to).	Tous domaines.	référencer, v., paragonner, v.
benchmarking.	Tous domaines.	référenciation, n.f., parangonnage, n.m.
corporate open online course (COOC).	Formation-Économie et gestion d'entreprise.	cours en ligne d'entreprise (CLE).
curricular.	Éducation-Formation.	curriculaire, adj.
curriculum.	Éducation-Formation.	curriculum, n.m.
home school, home schooling.	Éducation.	instruction à domicile.
immersive classroom.	Éducation.	classe d'immersion numérique, classe immersive.
impact factor (IF).	Recherche.	indice de citations, facteur d'impact (FI) (langage professionnel).

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
inclusive education.	Éducation.	inclusion scolaire.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
apprentissage adaptatif.	Éducation-Formation.	adaptive learning.
classe d'immersion numérique, classe immersive.	Éducation.	immersive classroom.
cours en ligne d'entreprise (CLE).	Formation-Économie et gestion d'entreprise.	corporate open online course (COOC).
curriculaire, adj.	Éducation-Formation.	curricular.
curriculum, n.m.	Éducation-Formation.	curriculum.
facteur d'impact (FI) (langage professionnel), indice de citations.	Recherche.	impact factor (IF).
inclusion scolaire.	Éducation.	inclusive education.
indice de citations, facteur d'impact (FI) (langage professionnel).	Recherche.	impact factor (IF).
instruction à domicile.	Éducation.	home school, home schooling.
parangonnage, n.m., référencement, n.f.	Tous domaines.	benchmarking.
référencer, v., parangonner, v.	Tous domaines.	benchmark (to).
référenciation, n.f., parangonnage, n.m.	Tous domaines.	benchmarking.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *low cost*

NOR : CTNR1807406K

Le principe de la stratégie *low cost* est de reconsidérer la structure des coûts d'un produit ou d'un service en s'attachant à mettre à la disposition des clients leurs seules fonctions essentielles.

Cette stratégie s'appuie sur une analyse de la valeur pour les consommateurs de tous les composants d'un produit ou d'un service, incluant les accessoires et les prestations complémentaires. Elle permet de proposer des prix moins élevés que ceux des concurrents grâce à la réduction ou à la simplification de ces composants.

Dans le secteur des services, un exemple courant est celui des compagnies aériennes, dont la stratégie *low cost* agit directement sur le coût du transport, certaines prestations étant proposées en option.

Dans le secteur industriel, celui de l'automobile par exemple, il s'agit en outre de revoir complètement la conception et la fabrication du produit, en réutilisant certains éléments dont le coût est déjà amorti ou en y associant, dès l'origine, les fournisseurs pour réajuster en permanence les caractéristiques du produit.

La Commission d'enrichissement de la langue française recommande donc d'utiliser les expressions françaises « à coûts réduits » ou « à bas coûts » à la place de *low cost*.

En revanche, lorsque des entreprises proposent des prix bas en réduisant uniquement leur marge ou commercialisent des produits bas de gamme, elles ne pratiquent pas une stratégie à coûts réduits. On peut alors parler d'un produit ou d'un service « premier prix », « à prix réduit », « à prix cassé », « à bas prix », « bon marché », « économique » ou « vendu à prix d'appel ».

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la biologie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1807403K

I. - Termes et définitions

ARN guide

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : ARN s'associant à une enzyme ou à un complexe protéique, qui, lorsqu'il s'apparie à une séquence d'ARN ou d'ADN complémentaire, permet à l'enzyme ou au complexe protéique de se positionner sur cet ARN ou ADN complémentaire.

Note :

1. Il existe des ARN guides d'endodésoxyribonucléases ou de la télomérase, ainsi que des ARN guides qui interviennent dans l'interférence par ARN ou dans la maturation de l'ARN ribosomique.
2. Dans le cas des ARN guides d'endodésoxyribonucléases, la transcription des groupements d'éléments palindromiques et d'espaces aboutit à un long ARN précurseur, ensuite découpé en plusieurs ARN guides plus petits.

Voir aussi : ARN précurseur, complexe de blocage de l'expression génique par des ARN, complexe de blocage transcriptionnel par des ARN, groupement d'éléments palindromiques et d'espaces, interférence par ARN.

Équivalent étranger : guide RNA (gRNA).

domaine de liaison à l'ADN

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.

Définition : Séquence d'acides aminés d'une protéine qui permet à celle-ci de reconnaître une séquence d'ADN particulière dans un ADN double brin et de se lier à elle.

Équivalent étranger : DNA-binding domain.

endodésoxyribonucléase 9

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Enzyme qui, positionnée grâce à son ARN guide, coupe les deux brins d'un ADN porteur d'un motif de reconnaissance du proto-espaceur dans la région où la séquence d'un brin de l'ADN est complémentaire de celle de l'ARN guide.

Note :

1. Chez les archées et les bactéries, l'endodésoxyribonucléase 9 est codée par un gène situé en amont du groupement d'éléments palindromiques et d'espaces. Elle joue un rôle défensif en coupant un ADN étranger dont la séquence a déjà été stockée dans un espaceur et a servi à fabriquer un ARN guide.
2. En laboratoire, l'endodésoxyribonucléase 9, associée à un ARN guide de synthèse, est un outil de réécriture génomique.
3. L'endodésoxyribonucléase 9 est l'une des nombreuses formes d'endodésoxyribonucléase, chacune étant désignée par un chiffre.

Voir aussi : ARN guide, espaceur, groupement d'éléments palindromiques et d'espaces, motif de reconnaissance du proto-espaceur, réécriture génomique.

Équivalent étranger : CRISPR-associated protein 9 (Cas9), CRISPR-associated sequence 9 (Cas9).

espaceur, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Fragment d'ADN de phage ou de plasmide invasifs, inséré entre deux courtes répétitions palindromiques successives du chromosome de nombreuses archées et bactéries.

Voir aussi : endodésoxyribonucléase 9, groupement d'éléments palindromiques et d'espaces, motif de reconnaissance du proto-espaceur, proto-espaceur.

Équivalent étranger : spacer.

groupement d'éléments palindromiques et d'espaces

Abréviation : GEPE.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Série de courtes répétitions palindromiques nucléotidiques, régulièrement séparées par des espaces et présentes dans le chromosome de nombreuses archées et bactéries.

Note : Le groupement d'éléments palindromiques et d'espaces joue un rôle majeur dans le mécanisme naturel de défense des archées et des bactéries contre les phages à ADN et les plasmides invasifs.

Voir aussi : espaceur.

Équivalent étranger : clustered regularly interspaced short palindromic repeats (CRISPR).

guidage génétique

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.

Définition : Procédé qui consiste à modifier la transmission héréditaire de certains gènes par génie génétique afin d'agir, au cours des générations, sur la composition de populations.

Note :

1. Le guidage génétique peut être utilisé pour tenter d'éradiquer certaines populations d'organismes nuisibles, envahissants ou vecteurs de maladie, telles des espèces de moustiques.
2. Le guidage génétique recourt notamment à la réécriture génomique.
3. On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'expression « forçage génétique », qui n'est pas recommandée.

Voir aussi : espèce envahissante, réécriture génomique.

Équivalent étranger : gene drive.

interférence par ARN

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Suppression de l'action de certains gènes par de petits ARN simple brin, qui, formant un complexe avec une machinerie protéique spécifique, empêchent la transcription ou la traduction des ARN messagers de ces gènes.

Note : Les petits ARN simple brin sont des ARN guides.

Voir aussi : ARN guide, ARN messenger, complexe de blocage de l'expression génique par des ARN, complexe de blocage transcriptionnel par des ARN, enzyme éminceuse, micro-ARN, petit ARN interférent.

Équivalent étranger : RNA interference (RNAi).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 18 septembre 2011.

motif de reconnaissance du proto-espaceur

Variante orthographique : motif de reconnaissance du protoespaceur.

Forme abrégée : motif de reconnaissance.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Séquence de 2 à 6 paires de bases qui doit être préalablement reconnue par une endodésoxyribonucléase pour que celle-ci opère la coupure de l'ADN.

Note :

1. Chez les archées et les bactéries porteuses de groupements d'éléments palindromiques et d'espaces, le chromosome ne contient pas de motif de reconnaissance du proto-espaceur, ce qui le met à l'abri d'une coupure par une endodésoxyribonucléase.
2. La réécriture génomique nécessite que la cible des ARN guides artificiels comporte un motif de reconnaissance du proto-espaceur.

Voir aussi : ARN guide, endodésoxyribonucléase 9, groupement d'éléments palindromiques et d'espaces, paire de bases, proto-espaceur, réécriture génomique.

Équivalent étranger : protospacer adjacent motif (PAM).

mutagenèse dirigée

Variante orthographique : mutagenèse dirigée.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.

Définition : Procédé qui consiste à introduire une mutation précise dans un site déterminé d'un génome.

Note : La mutagenèse dirigée peut recourir à la réécriture génomique.

Voir aussi : mutation, réécriture génomique.

Équivalent étranger : site-directed mutagenesis (SDM), site-specific mutagenesis.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

nucléase-effecteur de type activateur de transcription

Abréviation : NETAT.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.

Définition : Enzyme de restriction artificielle, utilisée dans la réécriture génomique, obtenue en combinant une endodésoxyribonucléase et le domaine de liaison à l'ADN d'un effecteur de type activateur de transcription.

Voir aussi : domaine de liaison à l'ADN, réécriture génomique, restriction.

Équivalent étranger : transcription activator-like effector nuclease (TALEN).

proto-espaceur, n.m.

Variante orthographique : protoespaceur, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Séquence d'ADN de phage ou de plasmide invasifs qui, chez les procaryotes pourvus de groupements d'éléments palindromiques et d'espaceurs, comporte un motif de reconnaissance et la séquence qui deviendra l'espaceur.

Voir aussi : espaceur, groupement d'éléments palindromiques et d'espaceurs, motif de reconnaissance du proto-espaceur.

Équivalent étranger : protospacer.

réécriture génomique

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.

Synonyme : édition génomique (langage professionnel).

Définition : Procédé qui consiste à modifier, dans une cellule, une séquence déterminée du génome, à l'aide d'une endodésoxyribonucléase opérant une coupure des deux brins d'ADN.

Note :

1. La réécriture génomique permet d'insérer, de remplacer ou d'enlever un fragment d'ADN.
2. La réécriture génomique permet de corriger une mutation délétère ou de conférer une propriété nouvelle à une cellule, voire, le cas échéant, à l'organisme qui en est issu.

Voir aussi : endodésoxyribonucléase 9, mutagenèse dirigée, thérapie génique.

Équivalent étranger : genome editing.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
clustered regularly interspaced short palindromic repeats (CRISPR).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	groupement d'éléments palindromiques et d'espaceurs (GEPE).
CRISPR-associated protein 9 (Cas9), CRISPR-associated sequence 9 (Cas9).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	endodésoxyribonucléase 9.
DNA-binding domain.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	domaine de liaison à l'ADN.
gene drive.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	guidage génétique.
genome editing.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	réécriture génomique, édition génomique (langage professionnel).
guide RNA (gRNA).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	ARN guide.
protospacer.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	proto-espaceur, n.m., protoespaceur, n.m.
protospacer adjacent motif (PAM).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	motif de reconnaissance du proto-espaceur, motif de reconnaissance du protoespaceur, motif de reconnaissance.
RNA interference (RNAi).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	interférence par ARN.
site-directed mutagenesis (SDM), site-specific mutagenesis.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	mutagenèse dirigée, mutagenèse dirigée.
spacer.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	espaceur, n.m.
transcription activator-like effector nuclease (TALEN).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	nucléase-effecteur de type activateur de transcription (NETAT).
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
ARN guide.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	guide RNA (gRNA).
domaine de liaison à l'ADN.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	DNA-binding domain.
édition génomique (langage professionnel), réécriture génomique.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	genome editing.
endodésoxyribonucléase 9.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	CRISPR-associated protein 9 (Cas9), CRISPR-associated sequence 9 (Cas9).
espaceur , n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	spacer.
groupement d'éléments palindromiques et d'espaces (GEPE).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	clustered regularly interspaced short palindromic repeats (CRISPR).
guidage génétique.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	gene drive.
interférence par ARN.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	RNA interference (RNAi).
motif de reconnaissance du proto-espaceur, motif de reconnaissance du protoespaceur, motif de reconnaissance.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	protospacer adjacent motif (PAM).
mutagenèse dirigée, mutagenèse dirigée.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	site-directed mutagenesis (SDM), site-specific mutagenesis.
nucléase-effecteur de type activateur de transcription (NETAT).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	transcription activator-like effector nuclease (TALEN).
proto-espaceur , n.m., protoespaceur , n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	protospacer.
réécriture génomique, édition génomique (langage professionnel).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Génétique.	genome editing.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'automobile (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1807401K

I. – Termes et définitions

assurance à la conduite

Domaine : Assurance-Automobile.

Définition : Contrat d'assurance d'un véhicule dont la prime est calculée en fonction du comportement au volant des conducteurs et du mode d'utilisation du véhicule.

Note : Le comportement des conducteurs et le mode d'utilisation du véhicule sont appréciés en fonction des données transmises à la compagnie d'assurances par des capteurs embarqués.

Voir aussi : assurance au kilomètre, véhicule connecté.

Équivalent étranger : pay-how-you-drive insurance, PHYD insurance.

caméra-témoin de circulation

Domaine : Automobile.

Définition : Caméra embarquée qui enregistre ce qui se passe en avant du véhicule.

Note : Le plus souvent, seules les dernières minutes de l'enregistrement sont conservées en mémoire ; elles servent, par exemple, à documenter les circonstances d'un accident.

Équivalent étranger : dashboard camera, dashcam, dash camera, scene recorder.

conduite autonome

Domaine : Automobile-Transports et mobilité.

Définition : Mode de conduite automatique d'un véhicule, qui ne requiert pas l'intervention de ses utilisateurs ; par extension, système qui permet ce mode de conduite.

Voir aussi : véhicule autonome.

Équivalent étranger : automated driving, autonomous driving.

conduite autonome en embouteillage

Domaine : Automobile.

Définition : Système qui permet à un véhicule de se déplacer de façon automatique dans les embouteillages.

Note : Les conduites autonomes en embouteillage les plus simples permettent seulement de suivre le véhicule précédent dans une même file ; les plus élaborées permettent également le changement de file.

Voir aussi : conduite autonome, régulateur de vitesse et d'espacement, suivi de voie automatique, véhicule autonome.

Équivalent étranger : traffic jam assist, traffic jam chauffeur, traffic jam pilot.

contrôle de vigilance

Forme développée : système de contrôle de vigilance.

Domaine : Automobile.

Définition : Dispositif embarqué qui, au moyen de capteurs, analyse le comportement du conducteur afin de détecter une éventuelle baisse de sa vigilance et de l'en avertir.

Note :

1. Les capteurs utilisés peuvent être des caméras qui analysent les mouvements des yeux et de la tête du conducteur. Il existe également des systèmes d'analyse de la rotation du volant qui permettent d'apprécier l'état de vigilance du conducteur.

2. Le terme « Attention assist », qui est un nom de marque déposée, ne doit pas être utilisé.

Voir aussi : oculométrie.

Équivalent étranger : driver alert, driver alert system, driver monitoring, driver monitoring system.

duplication d'écran

Domaine : Automobile-Télécommunications.

Définition : Système qui permet, sur un terminal multimédia, d'afficher l'écran d'un mobile multifonction ou d'un autre terminal et d'accéder à certaines des fonctions et applications de ce dernier ; par extension, l'affichage ainsi obtenu.

Note :

1. Dans le domaine de l'automobile, le terminal multimédia est intégré au tableau de bord du véhicule.

2. Le terme « Mirror Link », qui est un nom de marque déposée, ne doit pas être utilisé.

Équivalent étranger : mirroring, screen mirroring.

géonavigateur participatif

Domaine : Automobile-Transports et mobilité.

Définition : Système de géonavigation qui exploite en temps réel les informations reçues automatiquement des véhicules connectés à ce système ou fournies par le conducteur.

Voir aussi : géonavigateur, véhicule connecté.

Équivalent étranger : –

gestion thermique du moteur

Domaine : Automobile.

Définition : Système qui optimise la circulation du liquide de refroidissement à l'intérieur d'un moteur thermique afin d'en accélérer la montée en température et de réduire ainsi la consommation de carburant et les émissions.

Équivalent étranger : thermomanagement.

taxi sans chauffeur

Domaine : Automobile-Transports et mobilité.

Synonyme : taxi autonome.

Définition : Véhicule autonome servant de taxi, dont la course est commandée au moyen d'une application informatique.

Voir aussi : véhicule autonome.

Équivalent étranger : autonomous taxi, driverless cab, driverless taxi.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
automated driving, autonomous driving.	Automobile-Transports et mobilité.	conduite autonome.
autonomous taxi, driverless cab, driverless taxi.	Automobile-Transports et mobilité.	taxi sans chauffeur, taxi autonome.
dashboard camera, dashcam, dash camera, scene recorder.	Automobile.	caméra-témoin de circulation.
driver alert, driver alert system, driver monitoring, driver monitoring system.	Automobile.	contrôle de vigilance, système de contrôle de vigilance.
driverless cab, autonomous taxi, driverless taxi.	Automobile-Transports et mobilité.	taxi sans chauffeur, taxi autonome.
driver monitoring, driver alert, driver alert system, driver monitoring system.	Automobile.	contrôle de vigilance, système de contrôle de vigilance.
mirroring, screen mirroring.	Automobile-Télécommunications.	duplication d'écran.
pay-how-you-drive insurance, PHYD insurance.	Assurance-Automobile.	assurance à la conduite.
scene recorder, dashboard camera, dashcam, dash camera.	Automobile.	caméra-témoin de circulation.
screen mirroring, mirroring.	Automobile-Télécommunications.	duplication d'écran.
thermomanagement.	Automobile.	gestion thermique du moteur.
traffic jam assist, traffic jam chauffeur, traffic jam pilot.	Automobile.	conduite autonome en embouteillage.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
assurance à la conduite.	Assurance-Automobile.	pay-how-you-drive insurance, PHYD insurance.
caméra-témoin de circulation.	Automobile.	dashboard camera, dashcam, dash camera, scene recorder.
conduite autonome.	Automobile-Transports et mobilité.	automated driving, autonomous driving.
conduite autonome en embouteillage.	Automobile.	traffic jam assist, traffic jam chauffeur, traffic jam pilot.
contrôle de vigilance, système de contrôle de vigilance.	Automobile.	driver alert, driver alert system, driver monitoring, driver monitoring system.
duplication d'écran.	Automobile-Télécommunications.	mirroring, screen mirroring.
géonavigateur participatif.	Automobile-Transports et mobilité.	–
gestion thermique du moteur.	Automobile.	thermomangement.
système de contrôle de vigilance, contrôle de vigilance.	Automobile.	driver alert, driver alert system, driver monitoring, driver monitoring system.
taxi sans chauffeur, taxi autonome.	Automobile-Transports et mobilité.	autonomous taxi, driverless cab, driverless taxi.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'économie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1807404K

I. – Termes et définitions

bas de la pyramide

Abréviation : BDP.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Segment de la clientèle potentielle disposant des revenus les plus faibles.

Note : Intéressant jusqu'alors faiblement le marché, le bas de la pyramide fait désormais l'objet d'offres commerciales spécifiques.

Équivalent étranger : bottom of the pyramid (BOP).

cliqué-payé, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Système de paiement en ligne déclenché par la validation de la commande par le client.

Note : « Click-and-buy », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Voir aussi : livraison de commande en ligne, retrait en magasin.

Équivalent étranger : click and pay.

cogriffage valorisant

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Stratégie de cogriffage qui permet à une enseigne de grande distribution de rehausser son image en s'associant à une marque de prestige.

Note : L'association entre un réseau de grande distribution et un grand couturier est un exemple de cogriffage valorisant.

Voir aussi : cogriffage.

Équivalent étranger : mass-luxury, mass-tige, masstige.

coûts réduits (à), loc.adj.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : bas coûts (à), loc.adj.

Définition : Se dit d'une stratégie de réduction des coûts, caractérisée par une offre concentrée sur les seules fonctions essentielles, pour le client, d'un produit ou d'un service, ce qui permet de proposer celui-ci à la vente à un prix bas.

Note : Les entreprises qui proposent des prix bas en réduisant uniquement leur marge bénéficiaire ne pratiquent pas une stratégie à coûts réduits.

Voir aussi : compagnie à bas prix.

Équivalent étranger : low cost.

dernier kilomètre (langage professionnel)

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Dernière étape d'une chaîne de livraison, qui est la plus personnalisée et la moins automatisable, et dont l'organisation est par conséquent compliquée et coûteuse.

Voir aussi : chaîne logistique.

Équivalent étranger : last mile.

économie des seniors

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Social.

Synonyme : économie des personnes âgées.

Définition : Ensemble des activités économiques qui offrent des biens et des services destinés aux personnes âgées.

Note : Les expressions « *silver économie* » et « *silver economy* » sont à proscrire.

Équivalent étranger : –

gestion des risques

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ensemble d'actions visant à identifier, à évaluer et à diminuer les risques auxquels est exposée une organisation.

Note :

1. Les risques que court une organisation sont notamment naturels, économiques, financiers, sociaux ou politiques.

2. La gestion des risques est souvent mise en œuvre dans un cadre de référence national ou international.

Voir aussi : gestion des risques bancaires, gestion des risques d'entreprise, gestionnaire des risques.

Équivalent étranger : risk management.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « gestion de risques » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

gestion des risques bancaires

Domaine : Finance.

Voir aussi : gestion des risques, gestion des risques d'entreprise.

Équivalent étranger : banking risk management.

gestion des risques d'entreprise

Abréviation : GRE.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Politique de l'entreprise consistant à identifier les risques qu'elle court et à établir les principes et modalités de leur gestion.

Note : Dans certains pays, la publication des modalités de la gestion des risques d'entreprise est obligatoire.

Voir aussi : gestion des risques, gestion des risques bancaires.

Équivalent étranger : business risk management (BRM), enterprise risk management (ERM).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « gestion du risque d'entreprise » au *Journal officiel* du 28 juillet 2001.

gestionnaire des risques

Domaine : Tous domaines.

Voir aussi : gestion des risques.

Équivalent étranger : risk manager.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « gestionnaire de risques » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

gratuit-payant, n.m. ou adj.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Informatique.

Définition : Modèle commercial qui propose le choix, pour un produit donné, entre une version de base gratuite et une ou plusieurs versions payantes offrant des fonctions supplémentaires ou dépourvues de publicité.

Note : Le gratuit-payant est d'usage courant dans des domaines tels que les logiciels, les jeux vidéo ou les services en ligne.

Voir aussi : haut de gamme.

Équivalent étranger : freemium.

magasin connecté

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Magasin physique utilisant des outils et des services numériques et recourant au profilage des clients pour améliorer et personnaliser les services proposés.

Note : Le terme « magasin phygital » est à proscrire.

Voir aussi : profilage du client.

Équivalent étranger : digital store.

mercatique, n.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Ensemble des techniques et des actions grâce auxquelles une entreprise développe méthodiquement la vente de ses produits et de ses services en adaptant son offre aux besoins et au comportement du consommateur.

Équivalent étranger : marketing.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 2 mars 2010.

produit de qualité non vérifiable

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Bien ou service dont les caractéristiques ne peuvent être vérifiées par le consommateur et dont l'achat ne relève que de la confiance.

Note : La confiance du consommateur se fonde généralement sur la marque ou la réputation du produit.

Voir aussi : produit de qualité vérifiable après l'achat, produit de qualité vérifiable avant l'achat.

Équivalent étranger : credence goods.

produit de qualité vérifiable après l'achat

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Bien ou service dont les caractéristiques ne peuvent être appréciées par le consommateur qu'à l'usage.

Voir aussi : produit de qualité non vérifiable, produit de qualité vérifiable avant l'achat.

Équivalent étranger : experience goods.

produit de qualité vérifiable avant l'achat

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Bien ou service dont les caractéristiques sont connues du consommateur avant l'achat.

Voir aussi : produit de qualité non vérifiable, produit de qualité vérifiable après l'achat.

Équivalent étranger : search goods.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
banking risk management.	Finance.	gestion des risques bancaires.
bottom of the pyramid (BOP).	Économie et gestion d'entreprise.	bas de la pyramide (BDP).
business risk management (BRM), entreprise risk management (ERM).	Économie et gestion d'entreprise.	gestion des risques d'entreprise (GRE).
click and pay.	Économie et gestion d'entreprise.	cliqué-payé, n.m.
credence goods.	Économie et gestion d'entreprise.	produit de qualité non vérifiable.
digital store.	Économie et gestion d'entreprise.	magasin connecté.
entreprise risk management (ERM), business risk management (BRM).	Économie et gestion d'entreprise.	gestion des risques d'entreprise (GRE).
experience goods.	Économie et gestion d'entreprise.	produit de qualité vérifiable après l'achat.
freemium.	Économie et gestion d'entreprise-Informatique.	gratuit-payant, n.m. ou adj.
last mile.	Économie et gestion d'entreprise.	dernier kilomètre (langage professionnel).
low cost.	Économie et gestion d'entreprise.	coûts réduits (à), loc.adj., bas coûts (à), loc.adj.
marketing.	Économie et gestion d'entreprise.	mercatique, n.f.
mass-luxury, mass-tige, masstige.	Économie et gestion d'entreprise.	cogriffage valorisant.
risk management.	Tous domaines.	gestion des risques.
risk manager.	Tous domaines.	gestionnaire des risques.
search goods.	Économie et gestion d'entreprise.	produit de qualité vérifiable avant l'achat.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bas coûts (à), loc.adj., coûts réduits (à), loc.adj.	Économie et gestion d'entreprise.	low cost.
bas de la pyramide (BDP).	Économie et gestion d'entreprise.	bottom of the pyramid (BOP).
cliqué-payé , n.m.	Économie et gestion d'entreprise.	click and pay.
cogriffage valorisant.	Économie et gestion d'entreprise.	mass-luxury, mass-tige, masstige.
coûts réduits (à), loc.adj., bas coûts (à), loc.adj.	Économie et gestion d'entreprise.	low cost.
dernier kilomètre (langage professionnel).	Économie et gestion d'entreprise.	last mile.
économie des seniors, économie des personnes âgées.	Économie et gestion d'entreprise-Social.	–
gestion des risques.	Tous domaines.	risk management.
gestion des risques bancaires.	Finance.	banking risk management.
gestion des risques d'entreprise (GRE).	Économie et gestion d'entreprise.	business risk management (BRM), enterprise risk management (ERM).
gestionnaire des risques.	Tous domaines.	risk manager.
gratuit-payant , n.m. ou adj.	Économie et gestion d'entreprise-Informatique.	freemium.
magasin connecté.	Économie et gestion d'entreprise.	digital store.
mercatique , n.f.	Économie et gestion d'entreprise.	marketing.
produit de qualité non vérifiable.	Économie et gestion d'entreprise.	credence goods.
produit de qualité vérifiable après l'achat.	Économie et gestion d'entreprise.	experience goods.
produit de qualité vérifiable avant l'achat.	Économie et gestion d'entreprise.	search goods.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de la culture (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1809470K

I. – Termes et définitions

archéologie médico-légale

Domaine : Droit-Culture/Patrimoine.

Définition : Application, dans des contextes criminels, des méthodes de fouilles archéologiques à la recherche et à la découverte de corps enfouis illégalement.

Équivalent étranger : forensic archaeology.

art du ruban

Forme abrégée : ruban, n.m.

Domaine : Arts/Art urbain.

Définition : Forme d'art urbain qui consiste à réaliser des œuvres, des installations ou des performances avec du ruban.

Équivalent étranger : tape art.

collagiste, n.

Domaine : Arts/Arts plastiques-Art urbain.

Définition : Artiste pratiquant le collage.

Voir aussi : collage.

Équivalent étranger : collagist.

collectif, n.m.

Domaine : Arts/Art urbain.

Définition : Groupe de graffeurs qui collaborent ou ont la même approche de leur pratique.

Note :

1. Les initiales d'un collectif peuvent figurer à côté de la griffe de chaque graffeur du groupe.
2. Le terme « collectif » est également employé dans d'autres pratiques et disciplines artistiques.

Voir aussi : griffe.

Équivalent étranger : crew.

dégraffitage, n.m.

Domaine : Aménagement et urbanisme-Arts/Art urbain.

Définition : Action d'effacer ou de recouvrir des graffitis ou d'autres types d'inscription murale sans dégrader leur support.

Note : Le dégraffitage relève soit d'une opération de nettoyage, soit d'une démarche artistique.

Équivalent étranger : buffing.

gâcheur, -euse, n.

Domaine : Arts/Art urbain.

Définition : Graffeur qui est inexpérimenté ou qui se montre malveillant à l'égard de ses pairs, par exemple en recouvrant un graffiti existant.

Équivalent étranger : toy.

graffiti calligraphié

Domaine : Arts/Art urbain.

Synonyme : calligraphitti, n.m.

Définition : Pratique du graffiti ayant recours à l'écriture calligraphique ; par extension, graffiti ainsi obtenu.

Note : Pluriel : calligraphittis, graffitis calligraphiés.

Équivalent étranger : –

griffe, n.f.

Domaine : Arts/Art urbain.

Définition : Signature ou style calligraphique propre à un graveur.

Équivalent étranger : hand-style, handstyle.

joute, n.f.

Domaine : Arts/Arts de la scène.

Définition : Compétition de chant, de danse, de slam ou d'art oratoire arbitrée par un jury.

Équivalent étranger : battle.

rapport sur les conditions d'exposition

Abréviation : RCE.

Domaine : Culture/Patrimoine.

Définition : Document élaboré par le prêteur et rempli par l'emprunteur décrivant les dispositifs de mise en sécurité et de conservation des œuvres durant une exposition ou une manifestation.

Équivalent étranger : facility report.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « fiche technique » au *Journal officiel* du 16 septembre 2006.

reconstituteur, -euse, n.

Domaine : Culture/Patrimoine.

Définition : Personne qui organise une reconstitution historique ou qui y participe, en costume d'époque.

Équivalent étranger : reenactor.

sgraffite, n.m.

Domaine : Arts/Art urbain.

Définition : Pratique qui consiste à creuser, à gratter ou à inciser une surface afin de créer un graffiti ; par extension, graffiti ainsi obtenu.

Note : On trouve aussi le terme « sgraffiti » (pluriel : sgraffitis).

Équivalent étranger : scratching.

tag au laser

Domaine : Arts/Art urbain.

Définition : Forme d'art urbain qui consiste à réaliser des tags éphémères au moyen de faisceaux lumineux ; par extension, tag ainsi obtenu.

Équivalent étranger : laser tag, lasertag, laser tagging.

tricot urbain

Domaine : Arts/Art urbain.

Définition : Forme d'art urbain qui consiste à habiller de pièces tricotées ou crochétées des éléments du mobilier ou du paysage urbains.

Équivalent étranger : urban knitting, yarn bombing.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
battle.	Arts/Arts de la scène.	joute , n.f.
buffing.	Aménagement et urbanisme-Arts/Art urbain.	dégraffitage , n.m.
collagist.	Arts/Arts plastiques-Art urbain.	collagiste , n.
crew.	Arts/Art urbain.	collectif , n.m.
facility report.	Culture/Patrimoine.	rapport sur les conditions d'exposition (RCE) .
forensic archaeology.	Droit-Culture/Patrimoine.	archéologie médico-légale .
hand-style, handstyle.	Arts/Art urbain.	griffe , n.f.
laser tag, lasertag, laser tagging.	Arts/Art urbain.	tag au laser .
reenactor.	Culture/Patrimoine.	reconstituteur, -euse , n.
scratching.	Arts/Art urbain.	sgraffite , n.m.
tape art.	Arts/Art urbain.	art du ruban, ruban , n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
toy.	Arts/Art urbain.	gâcheur, -euse, n.
urban knitting, yarn bombing.	Arts/Art urbain.	tricot urbain.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
archéologie médico-légale.	Droit-Culture/Patrimoine.	forensic archaeology.
art du ruban, ruban, n.m.	Arts/Art urbain.	tape art.
calligraphiti, n.m., graffiti calligraphié.	Arts/Art urbain.	–
collagiste, n.	Arts/Arts plastiques-Art urbain.	collagist.
collectif, n.m.	Arts/Art urbain.	crew.
dégraissage, n.m.	Aménagement et urbanisme-Arts/Art urbain.	buffing.
gâcheur, -euse, n.	Arts/Art urbain.	toy.
graffiti calligraphié, calligraphiti, n.m.	Arts/Art urbain.	–
griffe, n.f.	Arts/Art urbain.	hand-style, handstyle.
joute, n.f.	Arts/Arts de la scène.	battle.
rapport sur les conditions d'exposition (RCE).	Culture/Patrimoine.	facility report.
reconstituteur, -euse, n.	Culture/Patrimoine.	reenactor.
ruban, n.m., art du ruban.	Arts/Art urbain.	tape art.
sgraffite, n.m.	Arts/Art urbain.	scratching.
tag au laser.	Arts/Art urbain.	laser tag, lasertag, laser tagging.
tricot urbain.	Arts/Art urbain.	urban knitting, yarn bombing.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'environnement (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1812220K

I. – Termes et définitions

économie de l'usage

Domaine : Environnement-Économie générale.

Synonyme : économie de la fonctionnalité.

Définition : Modèle économique qui privilégie l'usage de biens en location par rapport à leur possession.

Note : L'économie de l'usage a notamment pour but de diminuer la consommation de ressources et d'énergie.

Voir aussi : partage de véhicule.

Équivalent étranger : –

immission, n.f.

Domaine : Environnement.

Définition : Incorporation et accumulation d'une substance, notamment d'un polluant, dans un milieu récepteur.

Note :

1. Les résultats de l'immission peuvent être analysés en termes de concentration de substances dans les milieux récepteurs.

2. L'atmosphère, l'eau, les sols et les organismes vivants sont des exemples de milieux récepteurs.

Équivalent étranger : Immission (All.), immission.

paiement aux déchets

Domaine : Environnement.

Définition : Système de tarification incitative consistant, pour un service de gestion des déchets, à fixer ses prix proportionnellement à la quantité des déchets collectés.

Note : Le paiement aux déchets vise à réduire la quantité de déchets produits et contribue à financer leur collecte et leur traitement.

Voir aussi : principe du pollueur-payeur.

Équivalent étranger : pay as you throw (PAYT).

sous-recyclage, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Environnement.

Synonyme : recyclage dévalorisant.

Définition : Fabrication, à partir d'objets ou de matériaux de récupération, de produits de moindre valeur que les objets ou matériaux d'origine.

Voir aussi : recyclage valorisant.

Équivalent étranger : downcycling.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
downcycling.	Économie et gestion d'entreprise-Environnement.	sous-recyclage, n.m., recyclage dévalorisant.
Immission (All.), immission.	Environnement.	immission, n.f.
pay as you throw (PAYT).	Environnement.	paiement aux déchets.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
économie de l'usage, économie de la fonctionnalité.	Environnement-Économie générale.	–
immission, n.f.	Environnement.	Immission (All.), immission.
paiement aux déchets.	Environnement.	pay as you throw (PAYT).
sous-recyclage, n.m., recyclage dévalorisant.	Économie et gestion d'entreprise-Environnement.	downcycling.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des énergies renouvelables (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1813099K

I. – Termes et définitions

bioénergie, n.f.

Domaine : ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Énergie obtenue à partir de la biomasse.

Note : La bioénergie peut provenir directement de la biomasse, ou de biocombustibles, de biocarburants ou de biogaz tirés de la biomasse.

Voir aussi : biocarburant, biocombustible, biogaz, biométhane, centrale à biomasse.

Équivalent étranger : bioenergy.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 15 décembre 2013.

biogaz, n.m.

Domaine : ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Mélange gazeux contenant essentiellement du méthane et du dioxyde de carbone, qui est produit par digestion anaérobie.

Note :

1. L'intérêt énergétique du biogaz réside dans le méthane qu'il contient.

2. Le « biogaz » doit être distingué du « gaz naturel ».

3. Le biogaz est couramment produit à partir de boues de stations d'épuration, ainsi que de déchets agricoles et urbains.

Voir aussi : bioénergie, biométhane, centrale à biomasse, digestion anaérobie.

Équivalent étranger : biogas.

biométhane, n.m.

Domaine : ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Biogaz épuré de façon à conserver principalement le méthane.

Note : Le biométhane, produit à faible débit, en provenance notamment d'une station d'épuration, d'une exploitation agricole ou d'un site de stockage de déchets organiques, peut être injecté dans le réseau de transport et de distribution de gaz naturel.

Voir aussi : bioénergie, biogaz.

Équivalent étranger : biomethane.

biométhane pour véhicules

Domaine : ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Biométhane comprimé pour être utilisé comme carburant dans des véhicules.

Note : On trouve aussi le terme « bio-GNV », abréviation de « biogaz naturel pour véhicules », qui est déconseillé.

Voir aussi : biométhane, gaz naturel comprimé.

Équivalent étranger : –

centrale à biomasse

Domaine : ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Installation qui produit de l'énergie thermique et électrique par combustion de biomasse ou de biogaz.

Voir aussi : bioénergie, biogaz, biométhane.

Équivalent étranger : biomass power plant.

codigestion anaérobie

Forme abrégée : codigestion, n.f.

Domaine : ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE.

Définition : Digestion anaérobie d'un mélange de biomasse de différentes natures.

Note : La biomasse soumise à la codigestion anaérobie peut provenir, par exemple, de produits de culture agricole ou de résidus végétaux.

Voir aussi : digestion anaérobie.

Équivalent étranger : codigestion.

digestat, n.m.

Domaine : ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE.

Définition : Matière résiduaire organique qui subsiste après la digestion anaérobie.

Note : Le digestat peut être traité pour être utilisé comme amendement ou engrais.

Voir aussi : digesteur, digestion anaérobie.

Équivalent étranger : digestate.

digesteur, n.m.

Domaine : ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE.

Définition : Réacteur où s'opère la digestion anaérobie.

Note :

1. Le digesteur est utilisé pour traiter principalement des déchets organiques.

2. On trouve aussi, dans l'usage, le terme « méthaniseur », qui met l'accent sur la production de méthane.

Voir aussi : digestat, digestion anaérobie.

Équivalent étranger : digester, digestor.

digestion anaérobie

Domaine : ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE.

Définition : Décomposition de biomasse à forte teneur en matière organique en biogaz par l'action de microorganismes et en l'absence d'oxygène gazeux.

Note : La digestion anaérobie se produit naturellement ou est réalisée dans un digesteur.

Voir aussi : codigestion anaérobie, digestat, digesteur, méthanisation.

Équivalent étranger : anaerobic digestion.

électricité d'origine renouvelable

Forme abrégée : électricité renouvelable.

Domaine : ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables.

Note : Les sources d'énergie renouvelables sont principalement l'éolien, le solaire, l'hydraulique, la géothermie et la biomasse.

Voir aussi : bioénergie, développement durable.

Équivalent étranger : renewable electricity.

méthanation, n.f.

Domaine : ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Procédé physicochimique qui consiste à produire du méthane par réaction de l'hydrogène avec du monoxyde ou du dioxyde de carbone.

Voir aussi : méthanisation.

Équivalent étranger : methanation.

méthanisation, n.f.

Domaine : ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE.

Définition : Dernière phase de la digestion anaérobie, destinée à produire du méthane.

Note : Le terme « méthanisation » est parfois utilisé pour désigner la totalité du processus de digestion anaérobie.

Voir aussi : codigestion anaérobie, digestat, digesteur, digestion anaérobie.

Équivalent étranger : –

potentiel méthanogène de biomasse

Forme abrégée : potentiel méthanogène.

Domaine : ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT.

Définition : Quantité maximale de méthane pouvant être obtenue par digestion anaérobie d'une biomasse donnée.

Note : Le potentiel méthanogène de la biomasse considérée varie en fonction de la composition de celle-ci.

Voir aussi : biogaz, digestion anaérobie.

Équivalent étranger : methanogenic potential, methanogenic potential of biomass.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
anaerobic digestion.	Environnement-Agriculture.	digestion anaérobie.
bioenergy.	Énergie-Environnement.	bioénergie, n.f.
biogas.	Énergie-Environnement.	biogaz, n.m.
biomass power plant.	Énergie-Environnement.	centrale à biomasse.
biomethane.	Énergie-Environnement.	biométhane, n.m.
codigestion.	Environnement-Agriculture.	codigestion anaérobie, codigestion, n.f.
digestate.	Environnement-Agriculture.	digestat, n.m.
digester, digester.	Environnement-Agriculture.	digesteur, n.m.
methanation.	Énergie-Environnement.	méthanation, n.f.
methanogenic potential, methanogenic potential of biomass.	Énergie-Environnement.	potentiel méthanogène de biomasse, potentiel méthanogène.
renewable electricity.	Énergie-Environnement.	électricité d'origine renouvelable, électricité renouvelable.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bioénergie, n.f.	Énergie-Environnement.	bioenergy.
biogaz, n.m.	Énergie-Environnement.	biogas.
biométhane, n.m.	Énergie-Environnement.	biomethane.
biométhane pour véhicules.	Énergie-Environnement.	–
centrale à biomasse.	Énergie-Environnement.	biomass power plant.
codigestion anaérobie, codigestion, n.f.	Environnement-Agriculture.	codigestion.
digestat, n.m.	Environnement-Agriculture.	digestate.
digesteur, n.m.	Environnement-Agriculture.	digester, digester.
digestion anaérobie.	Environnement-Agriculture.	anaerobic digestion.
électricité d'origine renouvelable, électricité renouvelable.	Énergie-Environnement.	renewable electricity.
méthanation, n.f.	Énergie-Environnement.	methanation.
méthanisation, n.f.	Environnement-Agriculture.	–
potentiel méthanogène de biomasse, potentiel méthanogène.	Énergie-Environnement.	methanogenic potential, methanogenic potential of biomass.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du sport (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1814817K

I. – Termes et définitions

ballet acrobatique

Domaine : SPORTS/Natation.

Définition : Épreuve de natation synchronisée exécutée par des équipes de huit à dix nageuses ou nageurs, qui comporte des figures imposées telles que des portés acrobatiques.

Équivalent étranger : highlight, highlight routine.

bâtons musicaux

Domaine : SPORTS/Sports nautiques.

Définition : Épreuve de course sur sable dans laquelle, à l'issue de chaque manche, le coureur qui n'a pu s'emparer d'un des bâtons plantés dans le sable est éliminé, le nombre de bâtons étant inférieur, lors de chaque manche, d'une unité au nombre de concurrents.

Note :

1. Les bâtons musicaux sont une des épreuves du sauvetage côtier sportif.
2. Le terme « bâtons musicaux » est formé par analogie avec celui de « chaises musicales ».

Voir aussi : sauvetage côtier sportif.

Équivalent étranger : beachflags.

canyonisme d'aventure

Domaine : SPORTS/Sports nautiques.

Définition : Canyonisme pratiqué dans un cadre sauvage et inhospitalier, le long d'un cours d'eau au profil accidenté et aux rives difficiles d'accès.

Voir aussi : canyonisme.

Équivalent étranger : wild-boating.

carré final

Domaine : SPORTS/Sports collectifs.

Synonyme : finale à quatre.

Définition : Mode d'organisation de la phase finale d'une compétition permettant aux quatre équipes finalistes de se départager lors de rencontres qui se déroulent en quelques jours dans un même lieu.

Note :

1. Le carré final a cours notamment dans les compétitions de basket-ball, de volley-ball et de handball.
2. « Final four », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Voir aussi : phase finale.

Équivalent étranger : –

course d'orientation spectacle

Domaine : SPORTS/Course.

Définition : Course d'orientation effectuée sur un terrain délimité, que suivent les spectateurs en intégralité de leur place.

Note : « Orient show », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : –

hockey subaquatique

Domaine : SPORTS/Natation-Sports nautiques.

Définition : Hockey pratiqué en apnée au fond d'un bassin de natation.

Équivalent étranger : octopush, underwater hockey (UWH).

marque en continu

Domaine : SPORTS/Volley-ball.

Définition : Système de marquage de points où toute balle engagée entraîne le gain d'un point pour l'une ou l'autre équipe.

Équivalent étranger : rally point system (RPS).

pêche sportive en bord de mer

Domaine : SPORTS-LOISIRS.

Synonyme : lancer dans la vague, loc.n.m.

Définition : Pêche sportive pratiquée en bord de mer dans la zone de déferlement.

Équivalent étranger : surf casting, surfcasting.

plaquette de natation

Forme abrégée : plaquette, n.f.

Domaine : SPORTS/Natation.

Définition : Accessoire que le nageur fixe à la paume de ses mains pour améliorer sa propulsion.

Équivalent étranger : hand paddle, paddle.

plongée avec appât

Domaine : SPORTS-LOISIRS.

Définition : Plongée subaquatique au cours de laquelle le pratiquant attire des animaux avec de la nourriture afin de les observer de près.

Note : La plongée avec appât est une pratique controversée, souvent interdite.

Équivalent étranger : feeding diving, shark feeding.

randonnée sportive

Domaine : SPORTS-LOISIRS.

Définition : Randonnée pédestre effectuée à un rythme particulièrement soutenu.

Voir aussi : course de pleine nature, marche nordique, randonnée d'aventure.

Équivalent étranger : fast hiking, fast packing, speed hiking.

régate duel

Forme abrégée : duel, n.m.

Domaine : SPORTS/Voile.

Définition : Course opposant deux voiliers aux caractéristiques identiques.

Équivalent étranger : match racing.

retour au calme

Domaine : SPORTS.

Définition : Protocole mis en place à la fin d'un entraînement ou d'une épreuve, qui permet au sportif d'amorcer le rétablissement de ses capacités physiologiques et psychiques.

Note : Le retour au calme constitue la première étape de la récupération.

Équivalent étranger : cool down.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
beachflags.	SPORTS/Sports nautiques.	bâtons musicaux.
cool down.	SPORTS.	retour au calme.
fast hiking, fast packing, speed hiking.	SPORTS-LOISIRS.	randonnée sportive.
feeding diving, shark feeding.	SPORTS-LOISIRS.	plongée avec appât.
hand paddle, paddle.	SPORTS/Natation.	plaquette de natation, plaquette, n.f.
highlight, highlight routine.	SPORTS/Natation.	ballet acrobatique.
match racing.	SPORTS/Voile.	régate duel, duel, n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
octopush, underwater hockey (UWH).	SPORTS/Natation-Sports nautiques.	hockey subaquatique.
paddle, hand paddle.	SPORTS/Natation.	plaquette de natation, plaquette, n.f.
rally point system (RPS).	SPORTS/Volley-ball.	marque en continu.
shark feeding, feeding diving.	SPORTS-LOISIRS.	plongée avec appât.
speed hiking, fast hiking, fast packing.	SPORTS-LOISIRS.	randonnée sportive.
surf casting, surfcasting.	SPORTS-LOISIRS.	pêche sportive en bord de mer, lancer dans la vague, loc.n.m.
underwater hockey (UWH), octopush.	SPORTS/Natation-Sports nautiques.	hockey subaquatique.
wild-boating.	SPORTS/Sports nautiques.	canyonisme d'aventure.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
ballet acrobatique.	SPORTS/Natation.	highlight, highlight routine.
bâtons musicaux.	SPORTS/Sports nautiques.	beachflags.
canyonisme d'aventure.	SPORTS/Sports nautiques.	wild-boating.
carré final, finale à quatre.	SPORTS/Sports collectifs.	–
course d'orientation spectacle.	SPORTS/Course.	–
duel, n.m., régata duel.	SPORTS/Voile.	match racing.
hockey subaquatique.	SPORTS/Natation-Sports nautiques.	octopush, underwater hockey (UWH).
finale à quatre, carré final.	SPORTS/Sports collectifs.	–
lancer dans la vague, loc.n.m., pêche sportive en bord de mer.	SPORTS-LOISIRS.	surf casting, surfcasting.
marque en continu.	SPORTS/Volley-ball.	rally point system (RPS).
pêche sportive en bord de mer, lancer dans la vague, loc.n.m.	SPORTS-LOISIRS.	surf casting, surfcasting.
plaquette de natation, plaquette, n.f.	SPORTS/Natation.	hand paddle, paddle.
plongée avec appât.	SPORTS-LOISIRS.	feeding diving, shark feeding.
randonnée sportive.	SPORTS-LOISIRS.	fast hiking, fast packing, speed hiking.
régata duel, duel, n.m.	SPORTS/Voile.	match racing.
retour au calme.	SPORTS.	cool down.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'agriculture (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1823406K

I. – Termes et définitions

auxiliaire des cultures

Forme abrégée : auxiliaire, n.m.

Domaine : Agriculture-Forêt.

Définition : Organisme utile aux plantes cultivées soit en tant que prédateur ou parasite des bioagresseurs des cultures, soit en tant que pollinisateur indispensable à la fécondation de nombreuses espèces.

Note : Les auxiliaires des cultures sont généralement des animaux, mais ils peuvent aussi être des microorganismes, par exemple des agents pathogènes de bioagresseurs, voire des plantes.

Voir aussi : bioagresseur des cultures.

Équivalent étranger : beneficial, beneficial organism.

bioagresseur des cultures

Forme abrégée : bioagresseur, n.m.

Domaine : Agriculture-Forêt.

Définition : Organisme vivant qui cause des dommages aux plantes cultivées ou aux récoltes.

Note :

1. Les bioagresseurs des cultures peuvent être des ravageurs, des agents phytopathogènes ou des plantes adventices.

2. On trouve aussi, parfois employé dans ce sens, le terme « ennemi des cultures ».

Équivalent étranger : pest.

défense alimentaire

Domaine : Alimentation.

Définition : Ensemble des mesures qui sont prises pour protéger la chaîne de production, de transformation et de distribution des aliments contre les actes malveillants, criminels ou terroristes.

Note : On trouve aussi le terme « protection de la chaîne alimentaire ».

Voir aussi : innocuité des aliments, sûreté biologique.

Équivalent étranger : food defence, food defense.

flexivégétarien, -ienne, n.

Domaine : Alimentation.

Définition : Adepte du flexivégétarisme.

Note : On trouve aussi le terme « flexitarien, -ienne », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : flexivégétarisme.

Équivalent étranger : flexitarian.

flexivégétarisme, n.m.

Domaine : Alimentation.

Définition : Pratique alimentaire qui privilégie un régime végétarien sans exclure la consommation occasionnelle de produits carnés.

Note : On trouve aussi le terme « flexitarisme », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : flexivégétarien.

Équivalent étranger : flexitarianism, semi-vegetarianism.

phytostimulant, n.m.

Domaine : Agriculture-Forêt.

Synonyme : biostimulant des plantes.

Définition : Produit qui est utilisé pour stimuler l'absorption des nutriments et permettre une meilleure utilisation de ceux-ci par les plantes cultivées, pour renforcer la résistance de ces plantes aux agressions abiotiques, ou pour améliorer la qualité des récoltes.

Note :

1. Un phytostimulant peut contenir un organisme vivant tel qu'une bactérie ou un champignon, une substance naturelle ou synthétique.
2. Les températures extrêmes, la sécheresse, l'excès d'eau, le vent ou la salinité des sols peuvent constituer des agressions abiotiques.
3. La valeur nutritionnelle, la durée de conservation, la pigmentation des fleurs sont des exemples de qualité des récoltes.
4. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « additif agronomique ».

Voir aussi : éliciteur.

Équivalent étranger : plant biostimulant.

produit de protection biologique des cultures

Forme abrégée : produit de protection biologique.

Domaine : Agriculture-Forêt.

Synonyme : bioprotecteur des cultures, produit de bioprotection.

Définition : Produit contenant des auxiliaires des cultures, tels que des invertébrés ou des microorganismes, ou des substances naturelles, telles que des médiateurs chimiques, qui sont conditionnés pour être utilisés dans la protection biologique des cultures.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « produit de biocontrôle », ainsi que le terme « biopesticide » qui est déconseillé.

Voir aussi : auxiliaire des cultures, bioagresseur des cultures, éliciteur, protection biologique des cultures.

Équivalent étranger : biocontrol agent, biopesticide, bioprotectant.

protection biologique des cultures

Forme abrégée : protection biologique.

Domaine : Agriculture-Forêt.

Synonyme : bioprotection, n.f.

Définition : Ensemble de méthodes préventives et curatives protégeant les plantes cultivées ou les récoltes contre les bioagresseurs, qui sont fondées sur l'utilisation des processus naturels à l'œuvre dans les écosystèmes.

Note :

1. La protection biologique des cultures cherche à maintenir les populations de bioagresseurs à des niveaux acceptables, n'entraînant pas de dommages significatifs sur les cultures. Elle consiste par exemple à introduire des prédateurs, des parasitoïdes, des parasites, des pathogènes ou des concurrents des bioagresseurs et à favoriser ceux qui sont déjà naturellement présents. Elle peut aussi consister à pulvériser des substances naturelles, telles que des médiateurs chimiques, ou des microorganismes, reconnus par les plantes comme des bioagresseurs, pour stimuler leurs mécanismes naturels de défense.
2. Des méthodes analogues à la protection biologique des cultures sont employées pour protéger les animaux d'élevage.
3. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « biocontrôle ».

Voir aussi : bioagresseur des cultures, produit de protection biologique des cultures.

Équivalent étranger : biocontrol, biological control.

répulsion-attraction, n.f.

Domaine : Agriculture.

Définition : Pratique agro-écologique associant à la culture principale, sur une même parcelle, une culture qui éloigne les ravageurs ou étouffe les plantes adventices, ainsi qu'une culture qui attire et piège les ravageurs.

Note : La répulsion-attraction, largement répandue en Afrique de l'Est, fait l'objet d'expérimentations en zone tempérée.

Voir aussi : agro-écologie.

Équivalent étranger : push-pull.

sylvopastoralisme, n.m.

Domaine : Agriculture-Forêt.

Définition : Mode de production agro-écologique qui associe, sur un même territoire, l'élevage, essentiellement de ruminants, et la production sylvicole.

Voir aussi : agro-écologie, agroforesterie.

Équivalent étranger : silvopastoral agroforestry, silvopasture.

syndrome de Noé

Domaine : Santé animale-Santé et médecine/Psychiatrie.

Définition : Comportement pathologique consistant à héberger un grand nombre d'animaux, généralement de compagnie, dans des conditions de vie et d'hygiène inadaptées, susceptibles d'altérer leur santé.

Équivalent étranger : animal hoarding.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
animal hoarding.	Santé animale-Santé et médecine/Psychiatrie.	syndrome de Noé.
beneficial, beneficial organism.	Agriculture-Forêt.	auxiliaire des cultures, auxiliaire, n.m.
biocontrol, biological control.	Agriculture-Forêt.	protection biologique des cultures, protection biologique, bioprotection, n.f.
biocontrol agent, biopesticide, bioprotectant.	Agriculture-Forêt.	produit de protection biologique des cultures, produit de protection biologique, bioprotecteur des cultures, produit de bioprotection.
biological control, biocontrol.	Agriculture-Forêt.	protection biologique des cultures, protection biologique, bioprotection, n.f.
biopesticide, biocontrol agent, bioprotectant.	Agriculture-Forêt.	produit de protection biologique des cultures, produit de protection biologique, bioprotecteur des cultures, produit de bioprotection.
flexitarian.	Alimentation.	flexivégétarien, -ienne, n.
flexitarianism, semi-vegetarianism.	Alimentation.	flexivégétarisme, n.m.
food defence, food defense.	Alimentation.	défense alimentaire.
pest.	Agriculture-Forêt.	bioagresseur des cultures, bioagresseur, n.m.
plant biostimulant.	Agriculture-Forêt.	phytostimulant, n.m., biostimulant des plantes.
push-pull.	Agriculture.	répulsion-attraction, n.f.
semi-vegetarianism, flexitarianism.	Alimentation.	flexivégétarisme, n.m.
silvopastoral agroforestry, silvopasture.	Agriculture-Forêt.	sylopastoralisme, n.m.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
auxiliaire des cultures, auxiliaire, n.m.	Agriculture-Forêt.	beneficial, beneficial organism.
bioagresseur des cultures, bioagresseur, n.m.	Agriculture-Forêt.	pest.
produit de protection biologique des cultures, produit de protection biologique, bioprotecteur des cultures, produit de bioprotection.	Agriculture-Forêt.	biocontrol agent, biopesticide, bioprotectant.
bioprotection, n.f., protection biologique des cultures, protection biologique.	Agriculture-Forêt.	biocontrol, biological control.
biostimulant des plantes, phytostimulant, n.m.	Agriculture-Forêt.	plant biostimulant.
défense alimentaire.	Alimentation.	food defence, food defense.
flexivégétarien, -ienne, n.	Alimentation.	flexitarian.
flexivégétarisme, n.m.	Alimentation.	flexitarianism, semi-vegetarianism.
phytostimulant, n.m., biostimulant des plantes.	Agriculture-Forêt.	plant biostimulant.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
produit de protection biologique des cultures, produit de protection biologique, bioprotecteur des cultures, produit de bioprotection.	Agriculture-Forêt.	biocontrol agent, biopesticide, bioprotectant.
protection biologique des cultures, protection biologique, bioprotection, n.f.	Agriculture-Forêt.	biocontrol, biological control.
répulsion-attraction, n.f.	Agriculture.	push-pull.
sylvopastoralisme, n.m.	Agriculture-Forêt.	silvopastoral agroforestry, silvopasture.
syndrome de Noé.	Santé animale-Santé et médecine/Psychiatrie.	animal hoarding.
<p>(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du pétrole et du gaz (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1824533K

I. – Termes et définitions

biocarburant de deuxième génération

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Raffinage.

Définition : Biocarburant constitué de composés oxygénés ou d'hydrocarbures qui sont obtenus à partir de bois, de cultures spécifiques non destinées à l'alimentation humaine ou animale, de résidus agricoles et forestiers ou de déchets ménagers.

Voir aussi : biocarburant, biocarburant de première génération.

Équivalent étranger : advanced biofuel, second-generation biofuel.

biocarburant de première génération

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Raffinage.

Définition : Biocarburant constitué d'alcools, d'huiles, d'esters d'huiles ou d'hydrocarbures qui sont obtenus après transformation de produits agricoles destinés habituellement à l'alimentation humaine ou animale.

Note : Les produits agricoles utilisés proviennent notamment de plantes sucrières, amylacées ou oléagineuses.

Voir aussi : biocarburant, biocarburant de deuxième génération.

Équivalent étranger : first-generation biofuel.

condensat de gaz naturel

Forme abrégée : condensat, n.m.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Liquide de gaz naturel dont les molécules comportent au moins cinq atomes de carbone.

Voir aussi : gaz naturel liquéfié, liquide de gaz naturel.

Équivalent étranger : condensate, natural gas condensate.

distribution directe du GNL

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Partie de la chaîne du GNL qui permet de distribuer du gaz sous forme liquéfiée à partir d'un terminal méthanier.

Note : La distribution directe du GNL s'effectue généralement à petite échelle de manière à répondre à des usages professionnels dans les domaines des transports routiers ou maritimes.

Voir aussi : chaîne du gaz naturel liquéfié, gaz naturel liquéfié.

Équivalent étranger : small-scale liquefied natural gas (SSLNG), small-scale LNG (SSLNG).

fondation par succion

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Ancrage sous-marin qui consiste à ficher un caisson cylindrique, à base ouverte, dans le sol sous-marin, puis à y créer une dépression de sorte qu'il s'enfonce plus profondément.

Note : La mise en dépression est obtenue par le pompage des fluides contenus dans le caisson.

Voir aussi : châssis d'ancrage.

Équivalent étranger : suction foundation.

gare de piston

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Chambre de départ et d'arrivée d'un piston, qui est située à chaque extrémité d'une canalisation.

Voir aussi : piston.

Équivalent étranger : pig trap.

gaz de réservoir compact

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Gaz naturel qui est difficile à extraire de la roche dans laquelle il est piégé, en raison de la faible perméabilité de celle-ci.

Note : Le gaz de réservoir compact est un gaz non conventionnel.

Voir aussi : gaz non conventionnel, réservoir gazier compact.

Équivalent étranger : tight formation gas, tight gas.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 25 avril 2009.

gaz de roche-mère

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Gaz naturel présent dans une roche, où il s'est formé et où il est resté confiné.

Note :

1. Le gaz de roche-mère est un gaz non conventionnel.

2. Lorsque la roche-mère est un schiste argileux, le gaz confiné est nommé « gaz de schiste ».

Voir aussi : gaz de schiste, gaz non conventionnel.

Équivalent étranger : source rock gas.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 3 avril 2014.

gaz de schiste

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Gaz naturel présent dans des formations de schistes argileux.

Note : Le gaz de schiste est un gaz non conventionnel.

Voir aussi : gaz de roche-mère, gaz non conventionnel, schiste gazéifère.

Équivalent étranger : shale gas.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 12 février 2012.

gaz d'hydrates

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Synonyme : gaz de clathrates.

Définition : Gaz naturel piégé dans les cavités présentes dans la structure cristalline des hydrates de gaz situés au fond des océans ou dans certaines zones périglaciaires.

Note : Le gaz d'hydrates est un gaz non conventionnel.

Voir aussi : gaz non conventionnel, hydrates de gaz naturel.

Équivalent étranger : –

gaz naturel liquéfié

Abréviation : GNL.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Gaz naturel qui a été condensé par refroidissement et qui est conservé sous forme liquide à des températures cryogéniques.

Note : Le gaz naturel liquéfié, qui est du méthane à l'état quasi pur, peut être utilisé soit comme combustible, pour la production d'électricité par exemple, soit comme carburant.

Équivalent étranger : liquefied natural gas (LNG).

gaz non conventionnel

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Gaz naturel qui est piégé dans des roches peu perméables ou des gisements de charbon, et dont l'extraction nécessite le recours, dès le début de l'exploitation, à des techniques de stimulation de la roche qui diffèrent de celles qui sont utilisées couramment.

Note : Le gaz de roche-mère, le gaz de schiste, le gaz de réservoir compact, le gaz de charbon et le gaz d'hydrates sont des gaz non conventionnels.

Voir aussi : fracturation, gaz de charbon, gaz de réservoir compact, gaz de roche-mère, gaz d'hydrates, hydrocarbure non conventionnel, pétrole non conventionnel.

Équivalent étranger : non conventional gas (NCG), unconventional gas (UG).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 3 avril 2014.

liquide de gaz naturel

Abréviation : LGN.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Hydrocarbure présent dans le gaz naturel, qui est récupéré sous forme liquide pendant les phases d'extraction et de production de celui-ci.

Note : L'éthane, le propane, les butanes et les condensats sont des exemples de liquides de gaz naturel.

Voir aussi : condensat de gaz naturel, gaz naturel liquéfié.

Équivalent étranger : natural gas liquids (NGL).

pétrole de réservoir compact

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : pétrole qui est difficile à extraire de la roche dans laquelle il est piégé, en raison de la faible perméabilité de celle-ci.

Note : Le pétrole de réservoir compact est un pétrole non conventionnel.

Voir aussi : pétrole non conventionnel.

Équivalent étranger : tight oil.

pétrole de roche-mère

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : pétrole confiné au sein de la roche dans laquelle il s'est formé.

Note :

1. Le pétrole de roche-mère est un pétrole non conventionnel.

2. Lorsque la roche-mère est un schiste argileux, le pétrole confiné est nommé « pétrole de schiste ».

Voir aussi : pétrole non conventionnel.

Équivalent étranger : shale oil.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « huile de schiste » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

pétrole non conventionnel

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : pétrole qui est piégé dans des roches peu perméables ou qui possède des propriétés physicochimiques particulières, et dont l'extraction nécessite le recours à des techniques différentes de celles qui sont utilisées couramment.

Note : Le pétrole de réservoir compact, le pétrole de roche-mère, le pétrole de schiste et le pétrole issu des sables bitumineux sont des pétroles non conventionnels.

Voir aussi : gaz non conventionnel, hydrocarbure non conventionnel, pétrole de réservoir compact, pétrole de roche-mère, sable bitumineux, schiste bitumineux.

Équivalent étranger : non conventional oil, non conventional petroleum, unconventional oil, unconventional petroleum.

pose en J

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Technique de pose en eaux profondes d'une conduite rigide ou flexible que l'on maintient à la verticale au moment de son immersion et qui adopte un profil évoquant un « J » quand elle se pose sur le fond.

Voir aussi : pose en S, pose par déroulage, pose par remorquage.

Équivalent étranger : J-laying.

pose en S

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Technique de pose en mer d'une conduite rigide ou flexible que l'on maintient à l'horizontale avant son immersion et qui adopte un profil évoquant un « S » au fur et à mesure de son enfoncement dans la mer.

Voir aussi : pose en J, pose par déroulage, pose par remorquage.

Équivalent étranger : S-laying.

pose par déroulage

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Synonyme : pose en déroulé.

Définition : Technique de pose en mer d'une conduite rigide ou flexible préalablement enroulée sur un support flottant.

Note : Lorsque la conduite est rigide, elle est enroulée sur une bobine dont le diamètre atteint plusieurs dizaines de mètres.

Voir aussi : pose en J, pose en S, pose par remorquage.

Équivalent étranger : reeling, reel-laying.

pose par remorquage

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Synonyme : pose par tirage.

Définition : Technique de pose en mer d'une conduite rigide de grande longueur assemblée à terre et tractée par des remorqueurs jusqu'au lieu d'immersion.

Voir aussi : pose en J, pose en S, pose par déroulage.

Équivalent étranger : towing laying.

sable bitumineux

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Synonyme : sable asphaltique.

Définition : Sable imprégné de bitume, dont le gisement, selon ses caractéristiques, en particulier sa profondeur, peut être exploité par des techniques minières ou par vapoextraction.

Voir aussi : vapoextraction, vapoextraction en réseaux croisés.

Équivalent étranger : bituminous sand, tar sand.

soutage en GNL

Forme développée : soutage en gaz naturel liquéfié.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Définition : Approvisionnement des navires utilisant du gaz naturel liquéfié comme carburant.

Voir aussi : gaz naturel liquéfié.

Équivalent étranger : LNG bunkering, LNG vessel bunkering.

transformation de l'électricité en gaz

Domaine : PÉTROLE ET GAZ-ÉNERGIE.

Définition : Procédé qui utilise de l'électricité pour produire de l'hydrogène par électrolyse de l'eau et qui permet de stocker l'énergie électrique ou d'utiliser directement l'hydrogène ainsi produit.

Note : L'hydrogène obtenu peut être utilisé pour produire du méthane par méthanation.

Voir aussi : méthanation.

Équivalent étranger : power-to-gas (P2G, PTG).

unité flottante de production, de liquéfaction et d'expédition du GNL

Forme abrégée : unité FPLE.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Voir aussi : gaz naturel liquéfié.

Équivalent étranger : floating liquified natural gas unit, FLNG unit.

unité flottante de stockage et de regazéification du GNL

Forme abrégée : unité FSR.

Domaine : PÉTROLE ET GAZ/Production.

Voir aussi : gaz naturel liquéfié.

Équivalent étranger : floating storage and regasification unit (FSRU).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
advanced biofuel, second-generation biofuel.	PÉTROLE ET GAZ/Raffinage.	biocarburant de deuxième génération.
bituminous sand, tar sand.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	sable bitumineux, sable asphaltique.
condensate, natural gas condensate.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	condensat de gaz naturel, condensat, n.m.
first-generation biofuel.	PÉTROLE ET GAZ/Raffinage.	biocarburant de première génération.
floating liquified natural gas unit, FLNG unit.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	unité flottante de production, de liquéfaction et d'expédition du GNL, unité FPLE.
floating storage and regasification unit (FSRU).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	unité flottante de stockage et de regazéification du GNL, unité FSR.
J-laying.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	pose en J.
liquefied natural gas (LNG).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	gaz naturel liquéfié (GNL).
LNG bunkering, LNG vessel bunkering.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	soutage en GNL, soutage en gaz naturel liquéfié.
natural gas condensate, condensate.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	condensat de gaz naturel, condensat, n.m.
natural gas liquids (NGL).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	liquide de gaz naturel (LGN).

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
non conventional gas (NCG), unconventional gas (UG).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	gaz non conventionnel.
non conventional oil, non conventional petroleum, unconventional oil, unconventional petroleum.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	pétrole non conventionnel.
pig trap.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	gare de piston.
power-to-gas (P2G, PTG).	PÉTROLE ET GAZ-ÉNERGIE.	transformation de l'électricité en gaz.
reeling, reel-laying.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	pose par déroulage, pose en déroulé.
second-generation biofuel, advanced biofuel.	PÉTROLE ET GAZ/Raffinage.	biocarburant de deuxième génération.
shale gas.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	gaz de schiste.
shale oil.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	pétrole de roche-mère.
S-laying.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	pose en S.
small-scale liquefied natural gas (SSLNG), small-scale LNG (SSLNG).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	distribution directe du GNL.
source rock gas.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	gaz de roche-mère.
suction foundation.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	fondation par succion.
tar sand, bituminous sand.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	sable bitumineux, sable asphaltique.
tight formation gas, tight gas.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	gaz de réservoir compact.
tight oil.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	pétrole de réservoir compact.
towing laying.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	pose par remorquage, pose par tirage.
unconventional gas (UG), non conventional gas (NCG).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	gaz non conventionnel.
unconventional oil, non conventional oil, non conventional petroleum, unconventional petroleum.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	pétrole non conventionnel.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
biocarburant de deuxième génération.	PÉTROLE ET GAZ/Raffinage.	advanced biofuel, second-generation biofuel.
biocarburant de première génération.	PÉTROLE ET GAZ/Raffinage.	first-generation biofuel.
condensat de gaz naturel, condensat, n.m.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	condensate, natural gas condensate.
distribution directe du GNL.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	small-scale liquefied natural gas (SSLNG), small-scale LNG (SSLNG).
fondation par succion.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	suction foundation.
gare de piston.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	pig trap.
gaz de clathrates, gaz d'hydrates.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	–
gaz de réservoir compact.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	tight formation gas, tight gas.
gaz de roche-mère.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	source rock gas.
gaz de schiste.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	shale gas.
gaz d'hydrates, gaz de clathrates.	PPÉTROLE ET GAZ/Production.	–
gaz naturel liquéfié (GNL).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	liquefied natural gas (LNG).
gaz non conventionnel.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	non conventional gas (NCG), unconventional gas (UG).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
liquide de gaz naturel (LGN).	PÉTROLE ET GAZ/Production.	natural gas liquids (NGL).
pétrole de réservoir compact.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	tight oil.
pétrole de roche-mère.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	shale oil.
pétrole non conventionnel.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	non conventional oil, non conventional petroleum, unconventional oil, unconventional petroleum.
pose en J.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	J-laying.
pose en S.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	S-laying.
pose par déroulage, pose en déroulé.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	reeling, reel-laying.
pose par remorquage, pose par tirage.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	towing laying.
sable bitumineux, sable asphaltique.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	bituminous sand, tar sand.
soutage en GNL, soutage en gaz naturel liquéfié.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	LNG bunkering, LNG vessel bunkering.
transformation de l'électricité en gaz.	PÉTROLE ET GAZ-ÉNERGIE.	power-to-gas (P2G, PTG).
unité flottante de production, de liquéfaction et d'expédition du GNL, unité FPLE.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	floating liquified natural gas unit, FLNG unit.
unité flottante de stockage et de regazéification du GNL, unité FSR.	PÉTROLE ET GAZ/Production.	floating storage and regasification unit (FSRU).
<p>(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression *fake news*

NOR : CTNR1826048K

Portée par l'essor des médias sur la toile et l'activité des réseaux sociaux, l'expression anglo-saxonne *fake news*, qui désigne un ensemble de procédés contribuant à la désinformation du public, a rapidement prospéré en français.

Voilà une occasion de puiser dans les ressources de la langue pour trouver des équivalents français. Lorsqu'il s'agit de désigner une information mensongère ou délibérément biaisée, répandue par exemple pour favoriser un parti politique au détriment d'un autre, pour entacher la réputation d'une personnalité ou d'une entreprise, ou encore pour contredire une vérité scientifique établie, on pourra recourir au terme « **information fallacieuse** », ou au néologisme « **infox** », forgé à partir des mots « information » et « intoxication ».

On pourra aussi, notamment dans un cadre juridique, utiliser les termes figurant dans la loi de 1881 sur la liberté de la presse ainsi que dans le code électoral, le code pénal ou le code monétaire et financier : « **nouvelle fausse** », « **fausse nouvelle** », « **information fausse** » ou « **fausse information** ».

En tout état de cause, la Commission d'enrichissement de la langue française recommande l'emploi, au lieu de *fake news*, de l'un de ces termes, choisi en fonction du contexte.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire du droit (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1832360K

I. – Termes et définitions

cybercriminalité, n.f.

Domaine : DROIT-INFORMATIQUE.

Définition : Ensemble des infractions pénales qui sont commises dans le cyberspace.

Note : On distingue les infractions intrinsèquement liées aux nouvelles technologies (diffusion de virus, piratage, copie illicite de logiciels ou d'œuvres audiovisuelles, etc.) et celles pour lesquelles le cyberspace n'est qu'un nouveau lieu d'expression et un nouveau vecteur de transmission (apologie du racisme, diffusion de contenus pédophiles, harcèlement, etc.).

Voir aussi : cyberattaque, cyberspace, pédopiégeage.

Equivalent étranger : cybercrime.

cyberharcèlement, n.m.

Domaine : DROIT-INFORMATIQUE.

Définition : Harcèlement moral ou sexuel commis au moyen d'un réseau de communication électronique.

Equivalent étranger : cyberbullying, cyberharassment, cyberstalking, Internet bullying, online bullying.

cyberterrorisme, n.m.

Domaine : DROIT-INFORMATIQUE.

Définition : Ensemble des cyberattaques à caractère terroriste qui visent principalement un État ou un groupe d'États, un opérateur d'importance vitale, une entreprise, une institution ou une collectivité publique.

Voir aussi : cyberattaque, cybercriminalité, opérateur d'importance vitale.

Equivalent étranger : cyberterrorism.

déradicalisation, n.f.

Domaine : DROIT.

Définition : Processus par lequel un individu ou un groupe radicalisé est conduit à abandonner une idéologie légitimant la violence comme mode d'action ; par extension, politique publique appliquée à un individu ou à un groupe radicalisé afin de l'inciter à renoncer à la violence.

Note : On trouve aussi, dans l'usage, le terme « désendoctrinement ».

Voir aussi : radicalisation.

Equivalent étranger : –

mère, père d'intention

Domaine : SCIENCES HUMAINES-DROIT/Droit de la famille.

Définition : Personne qui, dans l'intention de devenir mère ou père d'un enfant à sa naissance, conclut un accord avec une femme qui s'engage à porter cet enfant, généralement conçu par insémination artificielle.

Note :

1. On parle également de « parents d'intention ».

2. On trouve parfois les termes « mère, père commanditaire » ou « parents commanditaires ».

Equivalent étranger : commissioning parent, intended parent.

pornodivulgateur, n.f.

Domaine : DROIT-INFORMATIQUE.

Définition : Action de divulguer, afin de nuire à un tiers et sans son consentement, un enregistrement ou tout autre document à caractère sexuel le concernant, que celui-ci ait été ou non réalisé avec son accord.

Note : La pornodivulgateur est souvent motivée par un désir de vengeance.

Équivalent étranger : revenge porn, revenge pornography.

radicalisation, n.f.

Domaine : DROIT.

Définition : Processus par lequel un individu ou un groupe en vient à justifier, au nom d'une idéologie, le recours à la violence comme mode d'action.

Voir aussi : déradicalisation.

Équivalent étranger : –

vol par effraction électronique

Domaine : DROIT-AUTOMOBILE.

Synonyme : vol à la souris.

Définition : Vol d'un objet, le plus souvent un véhicule, commis en piratant le système informatique qui en contrôle l'accès.

Équivalent étranger : mouse jacking.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
commissioning parent, intended parent.	SCIENCES HUMAINES-DROIT/Droit de la famille.	mère, père d'intention.
cyberbullying, cyberharassment, cyberstalking, Internet bullying, online bullying.	DROIT-INFORMATIQUE.	cyberharcèlement , n.m.
cybercrime.	DROIT-INFORMATIQUE.	cybercriminalité , n.f.
cyberharassment, cyberbullying, cyberstalking, Internet bullying, online bullying.	DROIT-INFORMATIQUE.	cyberharcèlement , n.m.
cyberterrorism.	DROIT-INFORMATIQUE.	cyberterrorisme , n.m.
intended parent, commissioning parent.	SCIENCES HUMAINES-DROIT/Droit de la famille.	mère, père d'intention.
Internet bullying, cyberbullying, cyberharassment, cyberstalking, online bullying.	DROIT-INFORMATIQUE.	cyberharcèlement , n.m.
mouse jacking.	DROIT-AUTOMOBILE.	vol par effraction électronique, vol à la souris.
online bullying, cyberbullying, cyberharassment, cyberstalking, Internet bullying.	DROIT-INFORMATIQUE.	cyberharcèlement , n.m.
revenge porn, revenge pornography.	DROIT-INFORMATIQUE.	pornodivulgateur , n.f.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
cybercriminalité , n.f.	DROIT-INFORMATIQUE.	cybercrime.
cyberharcèlement , n.m.	DROIT-INFORMATIQUE.	cyberbullying, cyberharassment, cyberstalking, Internet bullying, online bullying.
cyberterrorisme , n.m.	DROIT-INFORMATIQUE.	cyberterrorism.
déradicalisation , n.f.	DROIT.	–
mère, père d'intention.	SCIENCES HUMAINES-DROIT/Droit de la famille.	commissioning parent, intended parent.
pornodivulgateur , n.f.	DROIT-INFORMATIQUE.	revenge porn, revenge pornography.
radicalisation , n.f.	DROIT.	–
vol par effraction électronique, vol à la souris.	DROIT-AUTOMOBILE.	mouse jacking.
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1832361K

I. – Termes et définitions

cotation commerciale

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.

Définition : Estimation du potentiel commercial d'un client ou d'un fournisseur à partir d'une grille d'analyse préétablie.

Note : Le potentiel commercial d'un client est mesuré en fonction de critères tels que son intérêt pour le produit, son pouvoir d'achat ou sa capacité de remboursement. Le potentiel commercial d'un fournisseur est mesuré en fonction de critères tels que sa fiabilité de livraison, sa flexibilité ou la traçabilité de ses produits.

Équivalent étranger : scoring.

cotation de crédit

Domaine : FINANCE-ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.

Définition : Évaluation, au moyen d'une méthode statistique reposant sur l'utilisation de données personnelles ou comptables et d'informations économiques, de la capacité d'un emprunteur à honorer ses engagements.

Voir aussi : notation.

Équivalent étranger : scoring.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « écorage » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

déport, n.m.

Antonyme : report, n.m.

Domaine : FINANCE.

Définition : Différence négative entre le cours à terme d'un actif et son cours au comptant.

Voir aussi : cours au comptant.

Équivalent étranger : backwardation [matières premières], discount.

déexpansion monétaire

Domaine : FINANCE.

Synonyme : sortie progressive de la politique d'expansion monétaire.

Définition : Réduction, par paliers successifs, du volume d'achat d'actifs par une banque centrale, annonçant la fin de la politique d'expansion monétaire qu'elle menait jusqu'alors.

Voir aussi : politique d'expansion monétaire.

Équivalent étranger : QE tapering, quantitative easing tapering, tapering.

financement participatif par titres

Domaine : FINANCE.

Définition : Financement participatif qui repose sur la souscription de titres financiers.

Voir aussi : financement participatif.

Équivalent étranger : crowdequity, crowdinvesting, equity crowdfunding [actions].

fonds indiciel coté

Abréviation : FIC.

Domaine : FINANCE.

Définition : Fonds coté sur un marché, dont l'objet est de reproduire l'évolution de la valeur d'un panier d'actifs, que celui-ci soit composé de matières premières, d'actions, d'obligations ou d'autres actifs.

Equivalent étranger : exchange traded fund (ETF), tracker.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 30 janvier 2005.

krach éclair

Domaine : FINANCE.

Définition : Chute forte et extrêmement rapide des cours boursiers.

Note : Un krach éclair résulte généralement de la diffusion d'une information non anticipée qui déclenche des ordres automatiques de vente de grande ampleur.

Voir aussi : transactions à haute fréquence.

Equivalent étranger : flash crash.

mécénat participatif

Domaine : FINANCE.

Synonyme : financement participatif par don.

Définition : Mécénat qui fait appel à de multiples donateurs, généralement des internautes, pour recueillir les fonds nécessaires à l'aboutissement d'un projet.

Voir aussi : financement participatif, mécénat.

Equivalent étranger : crowdsponsoring, donation-based crowdfunding.

opération de refinancement à long terme

Abréviation : ORLT.

Domaine : FINANCE.

Définition : Opération d'octroi de liquidités aux banques par une banque centrale, dont le remboursement est fixé à une échéance plus éloignée que celle des opérations conventionnelles.

Note : La durée usuelle des prêts accordés lors d'une opération de refinancement à long terme est de trois mois à quelques années.

Voir aussi : opération de refinancement à long terme ciblée.

Equivalent étranger : longer-term refinancing operation (LTRO) [Banque centrale européenne], long-term refinancing operation (LTRO).

opération de refinancement à long terme ciblée

Abréviation : ORLTC.

Domaine : FINANCE.

Définition : Opération de refinancement à long terme proposée à des banques à la condition que celles-ci utilisent une partie des liquidités obtenues pour octroyer des prêts à des agents non financiers tels que des ménages ou des entreprises.

Voir aussi : opération de refinancement à long terme.

Equivalent étranger : targeted longer-term refinancing operation (TLTRO) [Banque centrale européenne], targeted long-term refinancing operation (TLTRO).

politique d'expansion monétaire

Domaine : FINANCE.

Définition : Politique qui consiste, pour une banque centrale, à acheter aux banques une partie des actifs qu'elles détiennent afin d'accroître leurs liquidités et, par voie de conséquence, le volume de crédits distribués par ces banques aux ménages et aux entreprises.

Note :

1. La politique d'expansion monétaire est qualifiée de non conventionnelle, par opposition à la politique conventionnelle de baisse des taux d'intérêt directs.
2. On trouve aussi le terme « assouplissement quantitatif », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : désexpansion monétaire, opération de refinancement à long terme, opération de refinancement à long terme ciblée.

Equivalent étranger : quantitative easing (QE).

portage de devises

Forme développée : portage spéculatif de devises.

Domaine : FINANCE.

Définition : Portage spéculatif qui consiste à emprunter une devise à bas taux d'intérêt pour prêter dans une autre devise à taux d'intérêt plus élevé.

Voir aussi : portage spéculatif.

Equivalent étranger : carry trade.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 17 juin 2012.

portage spéculatif

Domaine : FINANCE.

Définition : Opération qui consiste à emprunter dans une monnaie à bas taux d'intérêt afin de financer un achat d'actifs dont le rendement attendu sur une période donnée laisse espérer un gain.

Note : L'exemple le plus courant de portage spéculatif est le portage de devises.

Voir aussi : portage de devises.

Équivalent étranger : carry trade.

prêt à haut risque

Domaine : FINANCE.

Définition : Prêt octroyé à un emprunteur dont la capacité à honorer ses engagements est fragile.

Note :

1. Les prêts à haut risque sont classés par les banques dans une catégorie spécifique.
2. Les prêts à haut risque sont souvent assortis d'un taux d'intérêt initial faible qu'une clause de variabilité peut porter à un niveau élevé, ce qui accroît le risque d'impayé.

Équivalent étranger : subprime credit, subprime loan, subprime mortgage.

prêt entre pairs

Domaine : FINANCE.

Définition : Prêt consenti par une ou plusieurs personnes physiques ou morales non agréées à cet effet à une autre personne physique ou morale.

Note : Le prêt entre pairs peut être pratiqué entre particuliers, notamment dans le cadre du financement participatif, ou entre entreprises.

Voir aussi : financement participatif.

Équivalent étranger : P2P lending, peer-to-peer lending.

report, n.m.

Antonyme : déport, n.m.

Domaine : FINANCE.

Définition : Différence positive entre le cours à terme d'un actif et son cours au comptant.

Voir aussi : cours au comptant.

Équivalent étranger : contango [matières premières], premium.

structure de défaillance

Domaine : FINANCE.

Synonyme : structure de cantonnement.

Définition : Entité juridique créée pour recueillir et gérer des actifs de mauvaise qualité cédés par une institution qui cherche ainsi à améliorer son bilan.

Note : L'expression « banque de défaillance » est à déconseiller dans la mesure où une structure de défaillance n'a pas nécessairement d'agrément bancaire.

Voir aussi : défaillance.

Équivalent étranger : bad bank.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
backwardation, discount.	FINANCE.	déport, n.m.
bad bank.	FINANCE.	structure de défaillance, structure de cantonnement.
carry trade.	FINANCE.	portage de devises, portage spéculatif de devises.
carry trade.	FINANCE.	portage spéculatif.
contango, premium.	FINANCE.	report, n.m.
crowdequity, crowdinvesting, equity crowdfunding.	FINANCE.	financement participatif par titres.
crowdsponsoring, donation-based crowdfunding.	FINANCE.	mécénat participatif, financement participatif par don.
discount, backwardation.	FINANCE.	déport, n.m.
donation-based crowdfunding, crowdsponsoring.	FINANCE.	mécénat participatif, financement participatif par don.
equity crowdfunding, crowdequity, crowdinvesting.	FINANCE.	financement participatif par titres.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
exchange traded fund (ETF), tracker.	FINANCE.	fonds indiciel coté (FIC).
flash crash.	FINANCE.	krach éclair.
longer-term refinancing operation (LTRO), long-term refinancing operation (LTRO).	FINANCE.	opération de refinancement à long terme (ORLT).
P2P lending, peer-to-peer lending.	FINANCE.	prêt entre pairs.
premium, contango.	FINANCE.	report, n.m.
QE tapering, quantitative easing tapering, tapering.	FINANCE.	désexpansion monétaire, sortie progressive de la politique d'expansion monétaire.
quantitative easing (QE).	FINANCE.	politique d'expansion monétaire.
quantitative easing tapering, QE tapering, tapering.	FINANCE.	désexpansion monétaire, sortie progressive de la politique d'expansion monétaire.
scoring.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	cotation commerciale.
scoring.	FINANCE-ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	cotation de crédit.
subprime credit, subprime loan, subprime mortgage.	FINANCE.	prêt à haut risque.
tapering, QE tapering, quantitative easing tapering.	FINANCE.	désexpansion monétaire, sortie progressive de la politique d'expansion monétaire.
targeted longer-term refinancing operation (TLTRO), targeted long-term refinancing operation (TLTRO).	FINANCE.	opération de refinancement à long terme ciblée (ORLTC).
tracker, exchange traded fund (ETF).	FINANCE.	fonds indiciel coté (FIC).
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
cotation commerciale.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	scoring.
cotation de crédit.	FINANCE-ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE.	scoring.
déport, n.m.	FINANCE.	backwardation, discount.
désexpansion monétaire, sortie progressive de la politique d'expansion monétaire.	FINANCE.	QE tapering, quantitative easing tapering, tapering.
financement participatif par don, mécénat participatif.	FINANCE.	crowdsponsoring, donation-based crowdfunding.
financement participatif par titres.	FINANCE.	crowdequity, crowdinvesting, equity crowdfunding.
fonds indiciel coté (FIC).	FINANCE.	exchange traded fund (ETF), tracker.
krach éclair.	FINANCE.	flash crash.
mécénat participatif, financement participatif par don.	FINANCE.	crowdsponsoring, donation-based crowdfunding.
opération de refinancement à long terme (ORLT).	FINANCE.	longer-term refinancing operation (LTRO), long-term refinancing operation (LTRO).
opération de refinancement à long terme ciblée (ORLTC).	FINANCE.	targeted longer-term refinancing operation (TLTRO), targeted long-term refinancing operation (TLTRO).
politique d'expansion monétaire.	FINANCE.	quantitative easing (QE).
portage de devises, portage spéculatif de devises.	FINANCE.	carry trade.
portage spéculatif.	FINANCE.	carry trade.
portage spéculatif de devises, portage de devises.	FINANCE.	carry trade.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
prêt à haut risque.	FINANCE.	subprime credit, subprime loan, subprime mortgage.
prêt entre pairs.	FINANCE.	P2P lending, peer-to-peer lending.
report, n.m.	FINANCE.	contango, premium.
sortie progressive de la politique d'expansion monétaire, désexpansion monétaire.	FINANCE.	QE tapering, quantitative easing tapering, tapering.
structure de défaillance, structure de cantonnement.	FINANCE.	bad bank.
<p>(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'innovation (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1832364K

I. – Termes et définitions

innovation continue

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.

Définition : Processus d'amélioration progressive et régulière apportée à un produit ou à un service, à un procédé de production, à une technique de commercialisation ou au mode d'organisation d'une entreprise.

Note : L'expression « innovation permanente » est également utilisée.

Voir aussi : amélioration continue participative, innovation de rupture, innovation incrémentale, innovation inversée, innovation ouverte, innovation par la demande, innovation par l'offre.

Equivalent étranger : sustaining innovation.

innovation de rupture

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.

Définition : Innovation qui modifie fondamentalement un produit ou un service, un procédé de production, une technique de commercialisation ou le mode d'organisation d'une entreprise.

Note :

1. Une innovation de rupture transforme en profondeur un marché.

2. On trouve aussi l'expression « innovation disruptive », qui est déconseillée.

Voir aussi : innovation continue, innovation incrémentale, innovation inversée, innovation ouverte, innovation par la demande, innovation par l'offre.

Equivalent étranger : disruptive innovation.

innovation incrémentale

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.

Définition : Innovation qui améliore un produit ou un service, un procédé de production, une technique de commercialisation ou le mode d'organisation d'une entreprise sans en modifier fondamentalement les caractéristiques ou le fonctionnement.

Voir aussi : innovation continue, innovation de rupture, innovation inversée, innovation ouverte, innovation par la demande, innovation par l'offre.

Equivalent étranger : incremental innovation.

innovation inversée

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.

Définition : Innovation conçue dans un pays émergent ou en développement pour le marché local et qui est ensuite diffusée dans les pays développés.

Note : L'innovation inversée consiste généralement à proposer des produits analogues à des produits déjà disponibles dans les pays développés, mais par exemple plus robustes, plus simples d'emploi et souvent fabriqués à coût réduit.

Voir aussi : innovation continue, innovation de rupture, innovation incrémentale, innovation ouverte, innovation par la demande, innovation par l'offre.

Equivalent étranger : reverse innovation.

innovation ouverte

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.

Définition : Processus d'innovation mis en place par une organisation, qui fait appel à divers partenaires extérieurs, en recourant notamment à des pratiques participatives et à l'ouverture des données.

Note : Les partenaires extérieurs peuvent être des clients, des fournisseurs ou de simples particuliers ; ils peuvent, par exemple, former des groupes de testeurs de produits ou œuvrer dans des ateliers collaboratifs.

Voir aussi : atelier collaboratif, innovation continue, innovation de rupture, innovation incrémentale, innovation inversée, innovation par la demande, innovation par l'offre, ouverture des données.

Équivalent étranger : open innovation.

innovation par la demande

Abréviation : ID.

Forme développée : innovation suscitée par la demande.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.

Définition : Innovation proposée sur le marché, qui répond à l'expression d'une demande ou à un besoin identifié.

Voir aussi : innovation continue, innovation de rupture, innovation incrémentale, innovation inversée, innovation ouverte, innovation par l'offre.

Équivalent étranger : innovation pull, market pull.

innovation par l'offre

Abréviation : IO.

Forme développée : innovation portée par l'offre technique.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.

Définition : Innovation proposée sur le marché, qui résulte d'une découverte scientifique ou d'un progrès technique.

Voir aussi : innovation continue, innovation de rupture, innovation incrémentale, innovation inversée, innovation ouverte, innovation par la demande.

Équivalent étranger : innovation push, technology push.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
disruptive innovation.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	innovation de rupture.
incremental innovation.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	innovation incrémentale.
innovation pull, market pull.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	innovation par la demande (ID), innovation suscitée par la demande.
innovation push, technology push.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	innovation par l'offre (IO), innovation portée par l'offre technique.
market pull, innovation pull.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	innovation par la demande (ID), innovation suscitée par la demande.
open innovation.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	innovation ouverte.
reverse innovation.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	innovation inversée.
sustaining innovation.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	innovation continue.
technology push, innovation push.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	innovation par l'offre (IO), innovation portée par l'offre technique.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
innovation continue.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	sustaining innovation.
innovation de rupture.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	disruptive innovation.
innovation incrémentale.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	incremental innovation.
innovation inversée.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	reverse innovation.
innovation ouverte.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	open innovation.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
innovation par la demande (ID), innovation suscitée par la demande.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	innovation pull, market pull.
innovation par l'offre (IO), innovation portée par l'offre technique.	ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-RECHERCHE.	innovation push, technology push.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'informatique et de l'internet (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1832597K

I. – Termes et définitions

masquage, n.m.

Domaine : INFORMATIQUE/Internet.

Synonyme : camouflage, n.m.

Définition : Référencement abusif qui consiste à proposer deux versions différentes d'une même page de la toile, l'une visible par les internautes, l'autre destinée uniquement aux robots d'indexation des moteurs de recherche.

Note : Du fait du masquage, le même site pourra être indexé plusieurs fois, modifiant ainsi le classement établi par les algorithmes.

Voir aussi : référencement abusif.

Équivalent étranger : cloaking.

référencement abusif

Domaine : INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Ensemble de techniques qui leurrent les robots d'indexation des moteurs de recherche pour assurer à un site de la toile une meilleure position dans les résultats proposés par ces moteurs.

Note : Le référencement abusif recourt par exemple au masquage ou à la dissimulation, dans une page, d'éléments tels que des liens hypertextuels ou des mots clés, qui sont invisibles des internautes mais qui sont pris en compte par les robots d'indexation.

Voir aussi : hypertextuel, masquage, mot clé.

Équivalent étranger : spamdexing.

système d'engagement

Domaine : INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Ensemble des services mis en ligne par une organisation pour renforcer ses liens avec ses clients, ses partenaires extérieurs et ses employés ou pour créer des relations entre eux, dans le cadre d'une stratégie commerciale ou managériale, ou encore d'une stratégie de communication.

Note :

1. Les téléservices, les réseaux sociaux et les forums sont des exemples de services utilisés dans un système d'engagement.
2. Un système d'engagement permet notamment de recueillir des informations sur les utilisateurs, pour étudier par exemple leur comportement ou leurs centres d'intérêt.

Équivalent étranger : system of engagement.

toile, n.f.

Forme développée : toile mondiale.

Domaine : TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Internet.

Définition : Système de publication, de gestion et de consultation de documents et d'autres ressources, qui est réparti géographiquement et structurellement dans l'internet et fait appel aux techniques de l'hypertexte.

Voir aussi : diffusion systématique sur la toile, distribution sélective, hypertexte, internet, toile profonde.

Équivalent étranger : Web, World Wide Web (WWW).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « toile d'araignée mondiale » au *Journal officiel* du 16 mars 1999. Les occurrences de « toile d'araignée mondiale » et de « toile mondiale » dans les définitions et notes de « administrateur, -trice de site, de serveur », « adresse universelle », « applique », « diffusion

systématique sur la toile », « distribution sélective », « page d'accueil », « recherche individuelle », « système d'adressage par domaines » et « témoin de connexion » sont remplacées par « toile ».

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
cloaking.	INFORMATIQUE/Internet.	masquage , n.m., camouflage , n.m.
spamdexing.	INFORMATIQUE/Internet.	référencement abusif .
system of engagement.	INFORMATIQUE/Internet.	système d'engagement .
Web, World Wide Web (WWW).	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Internet.	toile , n.f., toile mondiale .
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
masquage , n.m., camouflage , n.m.	INFORMATIQUE/Internet.	cloaking.
référencement abusif .	INFORMATIQUE/Internet.	spamdexing.
système d'engagement .	INFORMATIQUE/Internet.	system of engagement.
toile , n.f., toile mondiale .	TÉLÉCOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE/Internet.	Web, World Wide Web (WWW).
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire de l'intelligence artificielle (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1832601K

I. – Termes et définitions

apprentissage automatique

Domaine : INFORMATIQUE.

Synonyme : apprentissage machine.

Définition : Processus par lequel un algorithme évalue et améliore ses performances sans l'intervention d'un programmeur, en répétant son exécution sur des jeux de données jusqu'à obtenir, de manière régulière, des résultats pertinents.

Note :

1. Un algorithme d'apprentissage automatique comporte un modèle dont il modifie les paramètres, de valeur initiale en général aléatoire, en fonction du résultat constaté.
2. L'apprentissage automatique relève de l'intelligence artificielle.
3. L'apprentissage automatique est fréquemment utilisé pour le traitement du langage naturel et la vision par ordinateur, ou pour effectuer des diagnostics et des prévisions.

Voir aussi : apprentissage non supervisé, apprentissage par renforcement, apprentissage profond, apprentissage supervisé, dialogueur, intelligence artificielle, réseau de neurones artificiels.

Équivalent étranger : machine learning (ML).

apprentissage non supervisé

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Apprentissage automatique dans lequel l'algorithme utilise un jeu de données brutes et obtient un résultat en se fondant sur la détection de similarités entre certaines de ces données.

Note : L'apprentissage non supervisé est utilisé, par exemple, pour l'identification de comportements et la recommandation d'achats.

Voir aussi : apprentissage automatique, apprentissage supervisé.

Équivalent étranger : data clustering, unsupervised learning, unsupervised training.

apprentissage par renforcement

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Apprentissage automatique dans lequel un programme extérieur évalue positivement ou négativement les résultats successifs de l'algorithme, l'accumulation des résultats permettant à l'algorithme d'améliorer ses performances jusqu'à ce qu'il atteigne un objectif préalablement fixé.

Note :

1. L'apprentissage par renforcement est fréquemment utilisé dans la robotique.
2. L'efficacité de l'apprentissage par renforcement a été attestée dans certains jeux stratégiques comme le jeu de go.

Voir aussi : apprentissage automatique.

Équivalent étranger : reinforcement learning.

apprentissage profond

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Apprentissage automatique qui utilise un réseau de neurones artificiels composé d'un grand nombre de couches dont chacune correspond à un niveau croissant de complexité dans le traitement et l'interprétation des données.

Note : L'apprentissage profond est notamment utilisé dans la détection automatique d'objets au sein d'images et dans la traduction automatique.

Voir aussi : apprentissage automatique, réseau de neurones artificiels.

Équivalent étranger : deep learning, deep structured learning, hierarchical learning.

apprentissage supervisé

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Apprentissage automatique dans lequel l'algorithme s'entraîne à une tâche déterminée en utilisant un jeu de données assorties chacune d'une annotation indiquant le résultat attendu.

Note :

1. L'apprentissage supervisé recourt le plus souvent aux réseaux de neurones artificiels.
2. L'apprentissage supervisé est utilisé, par exemple, pour la reconnaissance d'images et la traduction automatique.

Voir aussi : apprentissage automatique, apprentissage non supervisé, réseau de neurones artificiels.

Équivalent étranger : supervised learning, supervised training.

dialogueur, n.m.

Domaine : INFORMATIQUE.

Synonyme : agent de dialogue.

Définition : Logiciel spécialisé dans le dialogue en langage naturel avec un humain, qui est capable notamment de répondre à des questions ou de déclencher l'exécution de tâches.

Note :

1. Un dialogueur peut être intégré à un terminal ou à un objet connecté.
2. Les dialogueurs sont utilisés, par exemple, dans les techniques de vente, les moteurs de recherche et la domotique.
3. On trouve aussi l'expression « agent conversationnel », qui est déconseillée.

Voir aussi : agent, apprentissage automatique, intelligence artificielle.

Équivalent étranger : chatbot, conversational agent.

intelligence artificielle

Abréviation : IA.

Domaine : INFORMATIQUE.

Définition : Champ interdisciplinaire théorique et pratique qui a pour objet la compréhension de mécanismes de la cognition et de la réflexion, et leur imitation par un dispositif matériel et logiciel, à des fins d'assistance ou de substitution à des activités humaines.

Voir aussi : apprentissage automatique, apprentissage non supervisé, apprentissage par renforcement, apprentissage profond, apprentissage supervisé, dialogueur, réseau de neurones artificiels.

Équivalent étranger : artificial intelligence (AI).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

neurone artificiel

Domaine : INFORMATIQUE.

Synonyme : neurone formel.

Définition : Dispositif à plusieurs entrées et une sortie, qui simule certaines propriétés du neurone biologique.

Note : La valeur de sortie du neurone artificiel est une fonction non linéaire, généralement à seuil, d'une combinaison de valeurs d'entrée dont les paramètres sont ajustables.

Voir aussi : réseau de neurones artificiels.

Équivalent étranger : artificial neuron, artificial neurone, formal neuron, formal neurone.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 10 octobre 1998.

réseau de neurones artificiels

Forme abrégée : réseau de neurones.

Domaine : INFORMATIQUE.

Synonyme : réseau de neurones formels, réseau de neurones.

Définition : Ensemble de neurones artificiels interconnectés qui constitue une architecture de calcul.

Voir aussi : apprentissage automatique, apprentissage supervisé, neurone artificiel.

Équivalent étranger : artificial neural network, neural network.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « réseau neuronal » au *Journal officiel* du 10 octobre 1998.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
artificial intelligence (AI).	INFORMATIQUE.	intelligence artificielle (IA).
artificial neural network, neural network.	INFORMATIQUE.	réseau de neurones artificiels, réseau de neurones, réseau de neurones formels, réseau de neurones.
artificial neuron, artificial neurone, formal neuron, formal neurone.	INFORMATIQUE.	neurone artificiel, neurone formel.
chatbot, conversational agent.	INFORMATIQUE.	dialogueur, n.m., agent de dialogue.
data clustering, unsupervised learning, unsupervised training.	INFORMATIQUE.	apprentissage non supervisé.
deep learning, deep structured learning, hierarchical learning.	INFORMATIQUE.	apprentissage profond.
formal neuron, artificial neuron, artificial neurone, formal neurone.	INFORMATIQUE.	neurone artificiel, neurone formel.
hierarchical learning, deep learning, deep structured learning.	INFORMATIQUE.	apprentissage profond.
machine learning (ML).	INFORMATIQUE.	apprentissage automatique, apprentissage machine.
neural network, artificial neural network.	INFORMATIQUE.	réseau de neurones artificiels, réseau de neurones, réseau de neurones formels, réseau de neurones.
reinforcement learning.	INFORMATIQUE.	apprentissage par renforcement.
supervised learning, supervised training.	INFORMATIQUE.	apprentissage supervisé.
unsupervised learning, data clustering, unsupervised training.	INFORMATIQUE.	apprentissage non supervisé.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
agent de dialogue, dialogueur, n.m.	INFORMATIQUE.	chatbot, conversational agent.
apprentissage automatique, apprentissage machine.	INFORMATIQUE.	machine learning (ML).
apprentissage non supervisé.	INFORMATIQUE.	data clustering, unsupervised learning, unsupervised training.
apprentissage par renforcement.	INFORMATIQUE.	reinforcement learning.
apprentissage profond.	INFORMATIQUE.	deep learning, deep structured learning, hierarchical learning.
apprentissage supervisé.	INFORMATIQUE.	supervised learning, supervised training.
dialogueur, n.m., agent de dialogue.	INFORMATIQUE.	chatbot, conversational agent.
intelligence artificielle (IA).	INFORMATIQUE.	artificial intelligence (AI).
neurone artificiel, neurone formel.	INFORMATIQUE.	artificial neuron, artificial neurone, formal neuron, formal neurone.
réseau de neurones artificiels, réseau de neurones, réseau de neurones formels, réseau de neurones.	INFORMATIQUE.	artificial neural network, neural network.
(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Publications de la mission du développement et de l'enrichissement de la langue française

Le dispositif d'enrichissement de la langue française



Références 2018
L'enrichissement de la langue française
(exclusivement disponible en ligne)



Rapport annuel 2017 de la Commission d'enrichissement de la langue française



Les vingt ans du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française



Guide des bonnes pratiques
2^e édition
2019

Le site *FranceTerme*



FranceTerme : le site consacré aux termes parus au *Journal officiel* et recommandés à tous

Florilège de termes



Page d'accueil du site *FranceTerme*



Florilège de termes recommandés par la Commission d'enrichissement de la langue française (2019)

Vous pouvez vous procurer gratuitement les publications sur papier disponibles en écrivant à terminologie.dgfff@culture.gouv.fr. Toutes ces publications sont téléchargeables sur www.franceterme.culture.fr

Vocabulaires

Disponibles en version papier



Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication 2010



Vocabulaire du pétrole et du gaz 2015



Vocabulaire de la biologie 2017



Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication (TIC) 2017



Vocabulaire de la chimie et des matériaux 2018



Des mots et des autos 2018

Disponibles exclusivement en ligne



Vocabulaire de l'éducation et de la recherche 2013



Vocabulaire de la santé 2013



Vocabulaire du développement durable 2015



Vocabulaire du droit 2014



Vocabulaire des relations internationales 2014



Vocabulaires épuisés, disponibles en ligne

- Défense (2005)
- Ingénierie nucléaire (2006)
- Équipement, transports et tourisme (2007)
- Sports (2011)
- Économie et finances (2012)
- Sciences et techniques spatiales (2014)

Dépliants « Vous pouvez le dire en français »

Disponibles en version papier



Énergie, énergies 2013



Si tu veux la paix... 2014



Le vocabulaire s'acclimite 2015



Télévision, dernière génération 2014



À maux anciens, nouveaux remèdes 2014



Nouveaux usages numériques 2015

Disponibles exclusivement en ligne

Audiovisuel (2007), Voyages (2007), Sport (2008), Finances (2008), Petit et grand écrans (2009), Internet (2009), Planète durable (2010), Relations internationales (2010), Génétique et biologie (2010), Aéronautique et espace (2011), Rugby (2011), Chimie (2011), Employeurs, employés (2012), Faire des affaires (2012), Bien traiter la nature: bonnes et moins bonnes pratiques (2013), Jeux olympiques d'hiver (2013), Étoiles et toiles (2014), Le football en français (2016).

5 402 Vocabulaires

Chimie et matériaux (2018, tirage 5 000 ex.)	3 162
Biologie (tirages: 1 500 ex en 2017 et 2 700 ex en 2018)	1 388
Techniques de l'information et de la communication (TIC) (2007, rééd. 2018 à 2 000 ex.)	438
Des mots et des autos (2018)	90
Développement durable (2015, réimprimé en 2016)	107
Pétrole et gaz (2015)	153
Sciences et techniques spatiales (2014)	19
Audiovisuel et communication (2010)	45

CHIMIE ET MATÉRIAUX 3 162 ex.

- 29 ex. : groupe d'experts Chimie et Matériaux
- 894 ex. : colloques et événements (Congrès national de la Société chimique de France, colloque De la recherche à l'enseignement de la Société chimique de France; Congrès national de l'UDPPC à Bordeaux; Congrès Matériaux 2018 de la Fédération française des matériaux)
- 311 ex. : sociétés savantes (Société chimique de France, Académie nationale de pharmacie, Société des experts chimistes de France, Fondation pour la Maison de la Chimie, Société de biologie); organisme de recherche (INSERM); industrie (BASF France, CEA, Sanofi, Centre technique industriel de la plasturgie et des composites, CETIM, PlasticsEurope France); organisme de normalisation (Union de normalisation de la mécanique), etc.
- 446 ex. : enseignement secondaire (inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux, Union des professeurs de physique-chimie, IGEN groupe physique-chimie, établissements d'enseignement secondaire)
- 1 384 ex. : enseignement supérieur: étudiants et enseignants des licence pro chimie, BTS métiers de la chimie, licence chimie, master chimie, Fédération Gay-Lussac, DUT, diplôme d'ingénieur chimie ; laboratoire Eau, Environnement et Systèmes urbains
- 78 ex. : demandes ponctuelles et divers

BIOLOGIE 1 388 ex.

- 6 ex. : dispositif
- 1 264 ex. : enseignement supérieur: étudiants et enseignants des UFR de sciences et techniques, BTS biologie, DUT biologie, licence chimie, licence biologie, GRETA
- 7 ex. : enseignement secondaire: collèges, lycées, inspections pédagogiques régionales et lycées d'enseignement agricole
- 2 ex. : organisme de recherche: Société de biologie
- 21 ex. : colloques
- 8 ex. : demandes ponctuelles et divers

TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) 438 ex.

- 32 ex. : dispositif (CELLF, défense, automobile, droit et justice, relations internationales, chimie)
- 68 ex. : accueil DGLFLF
- 8 ex. : services du ministère de la Culture
- 3 ex. : autres ministères
- 13 ex. : terminologues, traducteurs
- 197 ex. : colloques, événements, conférences

- 33 ex. : enseignement secondaire (lycée d'enseignement général, lycée agricole et lycée professionnel)
- 78 ex. enseignement supérieur : école de traduction, DUT informatique, GRETA
- 12 ex. : demandes ponctuelles et divers

« Vous pouvez le dire en français » 3 585 exemplaires de dépliants

Le football en français (2016)	207
Nouveaux usages numériques (2015)	1 104
Le vocabulaire s'acclimata (2015)	941
Télévision dernière génération (2014)	83
À maux anciens, nouveaux remèdes (2014)	389
Si tu veux la paix... (2014)	355
Jeux olympiques d'hiver à Sotchi (2013)	71
Énergie, énergies (2013)	253
Faire des affaires, en français (2012)	182

- *Nouveaux usages numériques* a été diffusé principalement dans des colloques, manifestations et conférences (750 exemplaires).
- *Le vocabulaire s'acclimata* a été diffusé principalement dans des colloques, manifestations et conférences (650 exemplaires) et dans l'enseignement supérieur (150 exemplaires).

Autres publications

Dépliant <i>FranceTerme</i>	1 403
Rapport annuel 2016 de la Commission d'enrichissement de la langue française	409
Références 2016 : L'enrichissement de la langue française	177
Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts	81
Les vingt ans du décret du 3 juillet 1996	238

- Le dépliant *FranceTerme* a notamment été diffusé dans des colloques, congrès, conférences et événements (650 exemplaires) et dans l'enseignement supérieur (150 exemplaires).

D.3 : Revue de presse 2018-2019

208 articles de presse parus en 2018-2019
 143 mentionnent la CELF (et 14 la COGETER, Commission générale de terminologie et de néologie),
 78 mentionnent le *Journal officiel*,
 32 l'Académie française, 24 *FranceTerme*

Articles sur la CELF et sur le dispositif

toutelaculture.com	22/02/2019	Quelle langue pour demain ? Réflexions sur la Commission d'enrichissement de la langue française	CELF
lexpress.fr	14/12/2018	Les Géo Trouvetou du dico	CELF
lexpress.fr	26/02/2019	Pourquoi fashion week et pas semaine de la mode ?	CELF
Correspondance de la presse	13/02/2019	Le ministre de la Culture F. Riester installe la Commission d'enrichissement de la langue française dont les membres ont été renouvelés	CELF installation de la CELF
livreshebdo.fr	13/02/2019	Frédéric Vitoux reconduit à la tête de la CELF	CELF installation de la CELF
actualitte.com	15/02/2018	Frédéric Vitoux, président de la Commission d'enrichissement de la langue française	CELF installation de la CELF
lemonde.fr	12/02/2019	Franck Riester « Notre langue est essentielle à notre pacte républicain et à la cohésion sociale »	CELF installation de la CELF
ouest-France.fr	15/02/2019	La langue française est « malmenée » déplore F. Riester	CELF installation de la CELF
la-croix.com	15/02/2019	La langue française est « malmenée » déplore F. Riester	CELF installation de la CELF
Lefigaro.fr	15/02/2019	Riester : la langue française est « malmenée »	CELF installation de la CELF
Lefigaro.fr	15/02/2019	La langue française est « malmenée », selon F. Riester	CELF installation de la CELF
Francetvinfo.fr	15/02/2019	Selon Franck Riester, ministre de la Culture, la langue française est « malmenée » et « doit s'adapter »	CELF installation de la CELF
actudaily.com	15/02/2019	Franck Riester déplore que la langue française soit « malmenée »	CELF installation de la CELF
newswire.ca	23/11/2018	L'OQLF et la Commission de toponymie saluent l'excellence dans la culture, les communications et le patrimoine	Commission de toponymie
mouv.fr	26/11/2018	La langue française doit-elle évoluer ?	Décret de 1996
lefaso.net	20/08/2018	Du Burkina Faso et des Burkinabè	Décret du 3 juillet 1996
booksquad.fr	12/02/2019	Frédéric Vitoux reconduit à la présidence de la Commission d'enrichissement de la langue française	Dispositif d'enrichissement

rfi.fr	20/03/2018	Danse des mots Résultats du jeu « speakons français »	Dispositif d'enrichissement
--------	------------	---	-----------------------------

Articles sur des termes isolés

Femme Actuelle Jeux	01/01/2018	Actu des mots – On dit quoi? Spam ou arrosage?	Arrosage
Femme Actuelle Jeux	01/04/2018	Actu des mots – On dit quoi? Coworking ou cotravail	Coworking, cotravail
wedemain.fr	16/08/2018	Gyrolift, la mobilité augmentée	Gyropode
numerama	26/02/2018	Ne dites plus « ransomware » mais « logiciel rançonneur »	Immersive classroom
rfi.fr	31/01/2018	Le « féminicide », spécificité juridique latino-américaine inexistante en France	Féminicide
rfi.fr	05/03/2019	De Vive(s) voix – En bons termes – féminicide	Féminicide

74 articles sur infox

franceculture.fr	04/10/2018	De « fake news » à « infox », le parcours des mots vers leur francisation	Infox
Francetvinfo.fr	04/10/2018	En français, si vous parlez de « fake news », il faudra désormais dire « infox »	Infox
Lefigaro.fr	04/10/2018	Ne dites plus « fake news » mais...	Infox
Generation-nt.com	06/10/2018	Fini les Fake News, bienvenue aux infox	Infox
service-public.fr	10/10/2018	Comment dit-on « fake news » en français?	Infox
francebleu.fr	12/10/2018	J'y crois pas! On ne doit plus dire « fake news » mais « infox »	Infox
rtl.fr	00/00/2018	« Fake news » devient « infox »	Infox
ouest-France.fr	00/00/2018	Langue française. Ne dites plus « fake news » ou « information fallacieuse »	Infox
lesechos.fr	04/10/2018	Ne dites plus « fake news » mais « infox »	Infox
Bfmtv.com	04/10/2018	« Fake news » officiellement remplacé par « infox » en français	Infox
Ici.fr	04/10/2018	Langue française : ne dites plus « fake news » mais « infox »	Infox
clubic.com	05/10/2018	Ne dites plus « fake news » mais « infox »	Infox
offremedia.com	05/10/2018	La commission de la langue française préfère les « Infox » aux « fake news »	Infox
varmatin.com	05/10/2018	Voici les termes français à employer à la place de « fake news »	Infox
franceinter.fr	06/10/2018	« Infox » plutôt que « fake news »?	Infox
news.yahoo.com	06/10/2018	Ne dites plus « fake news » mais « infox »"	Infox
minutenews.fr	06/10/2018	Le terme « fake news » est officiellement remplacé par "infox"	Infox
rcf.fr	08/10/2018	Infox, pour ne plus dire « fake news »!	Infox

itsocial.fr	09/10/2018	Ne dites plus fake news mais infox	Infox
referencementgoogle.eu	00/00/2018	Pour en finir avec l'anglicisme « fake news », voici les infox françaises	Infox
lyoncapitale.fr	04/10/2018	Ne dites plus « fake news », voici les nouveaux mots à utiliser en français	Infox
lemonde.fr	04/10/2018	« Infox », « intox », « canular » ou « mensonge », pourquoi il ne faudrait pas parler de « fake news »	Infox
Developpez.com	04/10/2018	Ne dites plus « fake news » mais "information fallacieuse » ou "infox" !	Infox
lematin.ch	04/10/2018	News piquantes : les boutonneux sont meilleurs élèves	Infox
Actualitte.com	04/10/2018	Ne dites plus « fake news » mais « infox »	Infox
liberation.fr	04/10/2018	Infox	Infox
pieuvre.ca	04/10/2018	Les défenseurs du français en guerre contre les « fake news »	Infox
Geekjunior.fr	05/10/2018	Infox ou fake news : nos articles sur les fausses informations	Infox
lequotidiendumedecin.fr	05/10/2018	Canal Detox, le remède de l'INSERM contre la désinformation	Infox
lci.fr	05/10/2018	« Infox », le nouveau mot français pour parler de « fake news »	Infox
lavie.fr	08/10/2018	Les guignos de l'infox	Infox
jim.fr	09/10/2018	Le JIM est-il dirigé par des hommes reptiles ?	Infox
lesechos.fr	10/10/2018	« Fake news » : les députés votent les propositions de loi	Infox
centre-presse.fr	11/10/2018	Centre Presse : Infox	Infox
centre-presse.fr	12/10/2018	Centre Presse : Infox	Infox
franceculture.fr	17/10/2018	Le Journal de la philo - l'ère de la post-vérité ?	Infox
franceguyane.fr	18/10/2018	Ne dites plus « fake news » mais « infox »	Infox
rtl.fr	21/10/2018	« Fake news ou infox » : lequel va s'imposer ?	Infox
contrepoints.org	23/10/2018	Fake news : la politique sera-t-elle la seule détentrice du monopole de l'intox ?	Infox
Publicsenat.fr	20/11/2018	Le Parlement adopte les lois controversées anti-fake news	Infox
La Croix	22/11/2018	Les députés adoptent les textes controversés contre la « manipulation de l'information »	Infox
rue89bordeaux.com	26/11/2018	Infox : cette photo n'est pas prise à Bordeaux, mais à Paris	Infox
lematin.ch	06/12/2018	« charge mentale », mot de l'année en Romandie	Infox
Lefigaro.fr	10/12/2018	« Infox », « populisme », « diversité »... Quel sera le mot de l'année 2018 ?	Infox
lejdd.fr	30/12/2018	Fracture, collapsologie, héros : que disent les mots de 2018 ?	Infox

rcf.fr	07/01/2019	Fake news : comment lutter contre la manipulation de l'information ?	Infox
latribune.fr	11/01/2019	Fake news : la faute à Protagoras	Infox
bfmtv.com	14/01/2019	« Fracture », « infox »... voici les mots qui ont marqué les médias en 2018	Infox
politis.fr	05/02/2019	Nous sommes libres, pas neutres	Infox
sciencesetavenir.fr	21/02/2019	Les algorithmes à l'assaut de la désinformation	Infox
ohmymag.com	00/00/2018	Vous ne pourrez plus dire le mot « fake news »	Infox
Le Parisien	00/00/2018	Animoji, crypto-monnaie, infox... votez pour le mot numérique de l'année	Infox
actu.orange.fr	00/00/2018	Le Parlement adopte les lois controversées anti-fake news	Infox
Leparisien.fr	00/00/2018	Ce que prévoit la nouvelle loi anti-fake news	Infox
Leparisien.fr	00/00/2018	Fracture, gilets jaunes, héros... ces mots qui ont marqué 2018	Infox
francebleu.fr	10/10/2018	Comment faire entrer le numérique dans nos écoles bourguignonnes ?	Infox
agoravox.fr	10/10/2018	Les « infox » dans toute leur splendeur	Infox
Challenges	11/10/2018	Remaniement : cacophonie totale entre fausses infos et démentis	Infox
franceculture.fr	11/10/2018	Comment vulgariser sans falsifier ?	Infox
Nextimpact.com	11/10/2018	Sept questions – réponses pour comprendre la loi contre les fausses informations	Infox
strategies.fr	11/10/2018	Infox : fake, mensonges et vidéo	Infox
mediaterre.org	11/10/2018	Pour dissiper les infox sur le climat, prenons le train !	Infox
Developpez.com	16/10/2018	Facebook va vérifier et limiter la diffusion des infox se rapportant au processus de vote	Infox
Lemonde.fr	16/10/2018	Facebook durcit sa modération contre les « infox » liées à un jour de vote	Infox
theconversation.com	05/11/2018	Les fausses nouvelles de la Grande Guerre, des « infox » avant l'heure	Infox
lemonde.fr	05/11/2018	Grands prix de la finance solidaire, prix lutte contre les exclusions	Infox
franceinter.fr	05/11/2018	Découvrez un texte inédit de Barbara Cassin	Infox
ojim.fr	06/11/2018	L'éducation aux médias, nouvelle entreprise de formatage des esprits, via Le Monde et Hubert Guillaud	Infox
La Croix	07/11/2018	Le sénat rejette à nouveau la loi sur la manipulation de l'information	Infox
actu.fr	11/12/2018	« Infox », « populisme », « inclusion »...éliez le mot de l'année 2018	Infox
Lefigaro.fr	14/12/2018	Et le mot de l'année est...	Infox
info.re	17/12/2018	Le mot de l'année 2018 est...	Infox

actualitte.com	03/01/2019	« Une vigilance constante » contre l'anglophonisation de la France	Infox
nextinpact.com	27/02/2018	La traduction officielle de « fake news » en piste au ministère de la Culture	Infox Fake news
la-croix.com	07/06/2018	Comment traduire le terme « fake news » ?	Infox Fake news
bfmbusiness.bfmtv.com	25/03/2018	Compagnie aérienne, automobile... Il ne faut plus dire « low cost »	Low cost
Femme Actuelle Jeux	01/09/2018	Actu des mots – On dit quoi ? Low cost ou bas prix	Low cost
Lextimes.fr	25/03/2018	Langue française : équivalents français pour l'expression « low cost »	Low cost
Actualitte.com	26/03/2018	Langue française : on ne dit pas « low cost », mais...	Low cost
lemondeduchiffre.fr	26/03/2018	équivalents français à donner à l'expression « low cost »	Low cost
Femme Actuelle Jeux	01/07/2018	Actu des mots – On dit quoi ? Phishing ou hameçonnage	Phishing, hameçonnage
Femme Actuelle Jeux	01/10/2018	Actu des mots – On dit quoi ? Prêt à l'emploi ou plug-and-play	Plug-and-play
Femme Actuelle Jeux	01/11/2018	Actu des mots – On dit quoi ? Nègre ou prête-plume	Prête-plume
numerama	26/02/2018	Ne dites plus « ransomware » mais « logiciel rançonneur »	Ransomware

Articles sur les listes de termes

Lemonde.fr	15/10/2018	Quiz : connaissez-vous le vocabulaire Internet recommandé par l'Académie française ?	Vocabulaire des TIC
lienhorticole	08/10/2018	Santé des plantes : parlez juste	Agriculture
caradisiac.com	15/04/2018	Ne dites plus dashcam, mais caméra-témoin de circulation	Automobile
Femme Actuelle Jeux	01/02/2019	Actu des mots – Causons français spécial auto	Automobile
Femme Actuelle Jeux	01/03/2019	Actu des mots – Causons français spécial jeux vidéo	Culture
lefigaro.fr	23/11/2018	Faut-il écrire « jeux vidéo » ou « jeux vidéos » ?	Culture
Ubergizmo.com	02/03/2018	Tonton Netflix n'est pas décidé à baisser ses ambitions : 700 séries pour 2018 !	Culture Binge watching
boursorama.com	15/03/2018	« Binge watching » : Netflix provoque la colère des parents	Culture Binge watching
presse-citron.net	29/08/2018	Netflix ne voudrait plus être associé au vocabulaire « binge-watching »	Culture Binge watching

Journal spécial des sociétés	30/01/2019	Par au JO – Le développement de l'Internet et des objets connectés engendre de nouvelles formes d'infractions et de criminalités	Droit et Justice
lesnumeriques.com	10/12/2018	Pornodivulgateur et cyberharcèlement inscrits au Journal officiel	Droit et Justice
numerama.com	08/12/2018	Ne dites plus « revenge porn » et « mouse jacking », mais pornodivulgateur et vol à la souris	Droit et Justice
lesnumeriques.com	10/12/2018	Pornodivulgateur et cyberharcèlement inscrits au Journal officiel	Économie et Finance
numerama.com	08/12/2018	Ne dites plus « revenge porn » et « mouse jacking », mais pornodivulgateur et vol à la souris	Économie et Finance
nextinpact.com	07/12/2018	Au Journal officiel: pornodivulgateur, vol à la souris, krach éclair, innovation de rupture et bien d'autres	Économie et Finance
letudiant.fr	02/03/2018	On ne dit pas learning center, mais...	Éducation
Actualitte.com	26/02/2018	Que sont les learning centers, cette nouvelle catégorie de bibliothèques?	Éducation learning centre
lemoniteur.fr	18/05/2018	textes officiels du 18 mai 2018	Environnement
lemoniteur.fr	28/05/2018	textes officiels du 28 mai 2018	Environnement
actualitte.com	29/05/2018	environnement et énergies renouvelables: un vocabulaire un peu plus bio	Environnement
numerama.com	01/02/2019	Bâtiment intelligent, éclairage autonome...: les concepts de la smart city ont leur traduction française	Équipement
boursorama.com	04/02/2019	Connaissez-vous l'immo-tique ou les bâtiments autonomes?	Équipement
lopinion.fr	05/02/2019	Immo-tique, bâti modélisé... Les nouveaux mots de l'immobilier	Équipement
Numerama.com	16/01/2018	Le « darknet » n'a pas rendu la drogue plus accessible dans le monde	Informatique
lemondeinformatique.fr	24/12/2018	Le vocabulaire de l'IA maintenant adapté en français	Informatique
nextinpact.com	10/12/2018	La « toile d'araignée mondiale » est morte, vive la « toile »	Informatique
Developpez.com	11/12/2018	Ne dites plus « web » mais « toile »! La commission propose des termes et définitions dans les domaines de l'internet et de l'IA	Informatique
numerama.com	10/12/2018	Exit la « toile d'araignée mondiale »: le « web » se traduit maintenant par « toile »	Informatique
Usine-digitale.fr	29/01/2019	Définir les mots de l'Intelligence artificielle pour mieux la comprendre	Informatique
Journaldelenvironnement.net	25/09/2018	Publication de termes relatifs au pétrole et au gaz	Pétrole et Gaz

Actualitte.com	12/06/2018	Avant les sports d'été, petite mise à jour du vocabulaire	Sport
Femme Actuelle Jeux	01/01/2019	Actu des mots – On dit quoi? Penalty ou tir de réparation?	Sport Penalty, Tir de réparation

37 articles sur smartphone / mobile multifonction

Leparisien.fr	12/01/2018	Quiz. Mail, streaming, podcast... Connaissez-vous l'équivalent français de ces mots?	Telecommunications
Pleinevie.fr	13/01/2018	Ne dites plus « smartphone », mais « mobile multifonction »	Telecommunications
Rtbf.be	15/01/2018	Le smartphone devient officiellement un « mobile multifonction » en français	Telecommunications
Generation-nt.com	11/01/2018	Le smartphone est un mobile multifonction en bon français	Telecommunications
Capital.fr	12/01/2018	Mobile multifonction, fibronique... Ces traductions ridicules qu'on veut imposer aux français	Telecommunications
Industrie-mag.com	15/01/2018	Parution au JO de 12 nouveaux termes du vocabulaire des télécommunications	Telecommunications
7 sur 7.be	15/01/2018	« Mobile multifonction », « appel-piège » : quand la Tech est traduite en français	Telecommunications
Numerama.com	11/01/2018	Ne dites plus « smartphone », mais « mobile multifonction »	Telecommunications
Actualitte.com	11/01/2018	Ne dites plus « smartphone », mais « mobile multifonction »	Telecommunications
Nextinact.com	11/01/2018	Ne dites plus smartphone ou ordiphone, mais mobile multifonction	Telecommunications
Phonandroid.com	11/01/2018	Smartphone : il faut maintenant dire « mobile multifonction » pour bien parler français	Telecommunications
Bfmtv.com	11/01/2018	Il ne faut plus dire « smartphone » mais « mobile multifonction »	Telecommunications
Huffingtonpost.fr	11/01/2018	Ne dites plus « smartphone », mais...	Telecommunications
Québec Huffington Post	11/01/2018	Voici le bon terme pour désigner un téléphone intelligent pour les Français	Telecommunications
Bfmtv.com	11/01/2018	Il ne faut plus dire « smartphone » mais « mobile multifonction »	Telecommunications
Lefigaro.fr	11/01/2018	Ne dites plus « smartphone », mais...	Telecommunications
Francetvinfo.fr	11/01/2018	Ne dites plus « smartphone », mais « mobile multifonction »	Telecommunications
Campdesrecrues.com	12/01/2018	Il faut maintenant dire « mobile multifonction » pour bien parler français	Telecommunications
Cnetfrance.fr	12/01/2018	Vore domicile est-il fibroniquable ?	Telecommunications
Francetvinfo.fr	12/01/2018	Ne dites plus « smartphone », mais « mobile multifonction »	Telecommunications

Francesoir.be	12/01/2018	Smartphone, QR Code, smart TV : découvrez les équivalents français	Telecommunications
Geeko.lesoir.be	13/01/2018	Ne dites plus « smartphone », mais « mobile multifonction »	Telecommunications
Europe1.fr	15/01/2018	Oubliez le « smartphone », passez au « mobile multifonction »	Telecommunications
Les numeriques.com	15/01/2018	Ne dites plus smartphone, QR code ou call scam...	Telecommunications
Siecdigital.fr	17/01/2018	Il ne faut plus dire « smartphone » mais « mobile multifonction »	Telecommunications
Weekly.fr	20/01/2018	Proud to speak French ?	Telecommunications
Erenumerique.fr	20/01/2018	Plus de smartphone, de fibre optique et de QR code dans la langue française !	Telecommunications
Infos-mobiles.com	14/01/2018	Le mot smartphone va être (sic) disparu en France	Telecommunications
Newsmonkey.be	15/01/2018	Voici le top 5 des nouveaux mots en français les plus absurdes	Telecommunications
Forum.fr	15/01/2018	Top 3 des pires mots francisés	Telecommunications
Datanews.levif.be	17/01/2018	À Paris, ne dites plus smartphone, mais mobile multifonction	Telecommunications
Lemonde.fr	19/01/2018	5 astuces pour décrocher votre enfant des écrans	Telecommunications
Nantes.maville.com	15/01/2018	Quiz. Savez-vous quels mots utiliser à la place de smartphone ou DVD ?	Telecommunications
Lexpansionlexpress.fr	12/01/2018	Ne dites plus « smartphone », mais « mobile multifonction »	Telecommunications
News.sfr.fr	18/01/2018	En vidéo – Ne dites plus « smartphone » mais « mobile multifonction »	Telecommunications
Developpez.com	17/01/2018	L'Académie française préconise de dire mobile multifonction plutôt que smartphone	Telecommunications
startco.lesechos.fr	16/03/2018	Transformez la technologie mobile en allié de votre éducation	Telecommunications

Articles sur les anglicismes

lefigaro.fr	15/02/2018	« Focus », un anglicisme à bannir ?	anglicismes
20minutes.fr	16/03/2018	Mois de la francophonie : Marre des anglicismes pour parler des séries ? Votez pour votre traduction préférée	anglicismes
Francetvinfo.fr	25/03/2018	Le rendez-vous du médiateur. Les journalistes et l'usage de la langue française ?	anglicismes
Leparisien.fr	21/03/2018	Francophonie : à la télé, ne dites plus « prime time », mais...	anglicismes
linfofodrome.com	04/09/2018	Francophonie / Le français à l'épreuve des anglicismes : pourquoi et comment l'anglais envahit le français	anglicismes

lemonde.fr	11/10/2018	Le combat quasi perdu de la francophonie dans la culture Internet	anglicismes
------------	------------	---	-------------

14 articles sur la féminisation

franceculture.fr	28/02/2019	Féminisation des noms : petite révolution à l'Académie française	Féminisation des noms de métier
midilibre.fr	28/02/2019	Féminisation des noms de métiers : l'Académie française donne son avis	Féminisation des noms de métiers
parismatch.com	28/02/2019	L'Académie française examine un rapport sur la féminisation des noms de métiers	Féminisation des noms de métiers
letelegramme.fr	28/02/2019	Académie française. Le rapport sur la féminisation des noms de métiers adopté	Féminisation des noms de métiers
lepoint.fr	22/02/2019	L'Académie française va s'accorder au féminin	Féminisation des noms de métiers
Next.liberation.fr	21/11/2018	Faites entrer la préfète	Féminisation des noms de métiers
la-croix.com	26/02/2019	Dire « préfète », c'est reconnaître qu'une femme est légitime d'exercer cette fonction	Féminisation des noms de métiers
francebleu.fr	28/02/2019	L'Académie française ne s'oppose plus à la féminisation des noms de métiers	Féminisation des noms de métiers
nouvelobs.com	28/02/2019	Féminisation de la langue : l'Académie française fait (enfin) sa révolution	Féminisation des noms de métiers
lci.fr	28/02/2019	Autrice, écrivaine, professeuse... Les noms de métiers existaient déjà au féminin il y a plusieurs siècles	Féminisation des noms de métiers
letemps.ch	01/03/2019	L'Académie française se résout à accepter la féminisation des noms de métiers	Féminisation des noms de métiers
homeviewsenegal.com	01/03/2019	L'Académie française examine un rapport sur la féminisation des noms de métiers	Féminisation des noms de métiers
actu.orange.fr	01/03/2019	Féminisation des noms de métiers : une bonne idée ?	Féminisation des noms de métiers
newspress.fr	06/03/2019	La féminisation des noms de métiers et de fonctions	Féminisation des noms de métiers

Coordonné et édité par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, cet ouvrage présente, pour l'année 2018, le bilan de l'action menée par les administrations en faveur de l'enrichissement de la langue française. Il est établi en application du décret relatif à l'enrichissement de la langue française (article 14, décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française – modifié par décret n° 2015-341 du 25 mars 2015) par la Commission d'enrichissement de la langue française, à partir de la synthèse des bilans d'activités des hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la langue française qui animent des groupes d'experts dans leurs ministères. Il rend compte de la production des termes, expressions et définitions que cette Commission a publiés au *Journal officiel* en 2018 ainsi que de leur diffusion et emploi.

Découvrez plus de 8 000 termes
pour désigner en français des innovations et des notions nouvelles
en ligne et sur application mobile

FranceTerme
.culture.fr

Abonnez-vous pour recevoir les listes de termes
dès leur parution au *Journal officiel*
Suggérez un nouveau terme
dans la « Boîte à idées » de *FranceTerme*



Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

6, rue des Pyramides, 75001 Paris
Téléphone: 33 (0)1 40 15 36 95, Télécopie: 33 (0)1 40 15 36 37
Courriel: terminologie.dglff@culture.gouv.fr
Internet: www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France
twitter.com/languesFR
ISBN imprimé: 978-2-11-139382-0 – ISSN imprimé: 2554-5388
ISBN en ligne: 978-2-11-139383-7 – ISSN en ligne: 2551-0312

